



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 TRONÇON DE SAINT-TIMOTHÉE À VAUDREUIL-DORION

Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Direction générale de Montréal et de l'Ouest



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)
SITE DE LA FERME THAUVETTE (BhFm-14)**

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2008)

Site de la ferme Thauvette (BhFm-14)

Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

**Prolongement de l'autoroute 30
Tronçon Saint-Timothée à Vaudreuil-Dorion
Projet MTQ no 20-5400-9301-X2**

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4
Téléphone : 450 449-1250
Télécopieur : 450 449-0253
Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec :
08-ETHN-11

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec
Numéro de contrat : 850731082 (Numéro de dossier 8701-08-AD02)

Avril 2012

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PLANS	v
ÉQUIPES DE RÉALISATION.....	vi

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

1.0 MANDAT	5
------------------	---

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	6
---	---

2.1 Recherches documentaires	6
------------------------------------	---

2.2 Identification des sites archéologiques	6
---	---

2.3 Évaluation d'un site archéologique	7
--	---

3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE BhFm-14 (Ferme Thauvette)	8
--	---

3.1 État des connaissances en archéologie.....	8
--	---

3.2 Mise en contexte	16
----------------------------	----

3.3 Objectifs du mandat	18
-------------------------------	----

3.3.1 Bordure est du lot 350.....	18
-----------------------------------	----

3.3.2 Enclave de 1909-1912	18
----------------------------------	----

3.3.3 Adaptation du milieu agricole au milieu naturel	19
---	----

3.4 Résultats	19
---------------------	----

3.4.1 Opération 3	19
-------------------------	----

3.4.2 Opération 4	33
-------------------------	----

3.4.3 Opération 5	34
-------------------------	----

3.4.4 Emplacement de la maison de l'électricien	44
---	----

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	46
------------------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE.....	49
--------------------	----

ANNEXES

Annexe A : Mise en contexte historique

Annexe B : Chaîne des titres de propriété

Annexe C : Analyse archéologique des paysages historiques de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges

Annexe D : Inventaire des artefacts

Annexe E : Catalogue des photographies

Annexe F : Résultats des analyses de teneur en phosphate

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet n° 20-5400-9301-X2, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14)	17
Figure 2	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BhFm-14-3A	22
Figure 3	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BhFm-14-3B	23
Figure 4	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération BhFm-14-3C	25
Figure 5	Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération BhFm-14-3D	26
Figure 6	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération BhFm-14-3E	28
Figure 7	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération BhFm-14-3F	30
Figure 8	Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération BhFm-14-3G	31
Figure 9	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BhFm-14-5A, segments 5A2, 5A3 et 5A4	36
Figure 10	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BhFm-14-5B, segments 5B2 et 5B3	37
Figure 11	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BhFm-14-5B, segment 5B4	38
Figure 12	Sous-opération 5B, artefacts recueillis en paroi et datations suggérées	40
Figure 13	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BhFm-14-5E	42
Figure 14	Sous-opération 5E, coupe stratigraphique, résultats combinés des tests de phosphate	44

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Tranchée de la sous-opération 5B, direction sud-ouest (BhFm-14-8-NUM1-74)	
Photo 1	Ravine située du côté est du complexe agraire, direction nord-ouest (BhFm-14-08-NUM1-21)	20
Photo 2	Sous-opération BhFm-14-3E, direction ouest (BhFm-14-08-NUM1-54)	27
Photo 3	Sous-opération 3G, direction sud (BhFm-14-08-NUM1-59)	32
Photo 4	Ligne de démarcation entre les sous-opérations 5A et 5B, direction sud-ouest (BhFm-14-08-NUM1-73)	34
Photo 5	Vestige BhFm-14-5C2, direction nord (BhFm-14-08-NUM1-108)	41
Photo 6	Vestige BhFm-14-5E4, direction est (BhFm-14-08-NUM1-113)	43
Photo 7	Sommet du talus situé du côté sud du chemin du Fleuve, dans les limites du lot 350, direction est (BhFm-14-08-NUM1-125)	45
Photo 8	Débris de matériaux de construction trouvés du côté sud du chemin du Fleuve, dans les limites du lot 350, en bordure du talus, direction sud (BhFm-14-08-NUM1-122)	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus localisés à proximité du site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14)	8
Tableau 2	Sommaire des résultats de l'opération BhFm-14-3	32

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation de l'emprise de l'autoroute 30	3
Plan 2	Localisation du site archéologique : La ferme Thauvette (BhFm-14)	4
Plan 3	Ferme Thauvette (BhFm-14) - Localisation des opérations 3, 4 et 5	21

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy Archéologue, responsable de projets

Marie-Pier Desjardins Archéologue

Ghislain Gagnon Archéologue, responsable de projets

Frank Rochefort Archéologue

Service des inventaires et du plan
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Direction générale de Montréal

Bernard McCann Urbaniste

ETHNOSCOP INC.

Gilles Brochu Archéologue coordonnateur

Jean Poirier Coordonnateur et géomorphologue

Yanik Blouin Archéologue chargé de projet, archéologie historique

Mathieu Sévigny Technicien archéologue

Manuel Lapansée-Paquette Technicien archéologue

Monique Laliberté Spécialiste en culture matérielle

Annie-Claude Murray Technicienne de laboratoire

Liliane Carle Géographe cartographe

Monique Thouin Révisseuse linguistique

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Édition

INTRODUCTION

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) projette le prolongement de l'autoroute 30, entre les municipalités de Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, en Montérégie. Ce nouveau tronçon d'autoroute, d'une longueur de 8,65 km, occupera une emprise d'une largeur variant entre 100 m et 200 m, à laquelle s'ajoutent les superficies des échangeurs, pour une superficie totale d'environ 2,44 km² (plan 1). Dans le cadre de l'évaluation des impacts sur l'environnement pouvant être générés par un tel projet, le MTQ mandatait la firme Ethnoscop inc., en 2006, afin de produire un plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2006b). L'emprise a fait alors l'objet d'une inspection visuelle qui a permis de subdiviser celle-ci en zones à inventorier. Ces zones ont été délimitées en fonction de leurs caractéristiques physiques (topographie, sol, drainage, perturbations, etc.) ainsi que de critères culturels (histoire et archéologie).

À l'automne 2006, le Groupement CBR, mandataire du MTQ, confiait un mandat à la firme Ethnoscop afin de réaliser l'inventaire archéologique de la partie sud de cette emprise, sur une distance de 5,45 km (Ethnoscop, 2011). Ce premier mandat d'inventaire a été réalisé en 2006 et 2007 sur chacune des zones présentant un potentiel archéologique. Le nouveau site archéologique « La ferme Thauvette » (BhFm-14) a été mis au jour au cours de ce mandat (plan 2). Il est localisé sur les lots 350 et 351 du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres. Les vestiges archéologiques mis au jour sont en lien avec des bâtiments encore en place et associés à la présence d'une ancienne ferme dont l'occupation pourrait remonter au milieu du XIX^e siècle. Cet établissement agricole est localisé du côté nord du chemin du Fleuve, sur une haute terrasse qui surplombe le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de la centrale des Cèdres d'Hydro-Québec (plan 2).

À la suite de cette découverte, la firme Ethnoscop avait recommandé au MTQ de réaliser un inventaire plus approfondi du site archéologique BhFm-14 afin de recueillir un maximum de données nécessaires à la compréhension des activités humaines qui s'y sont déroulées au fil du temps, compte tenu de sa destruction appréhendée par la réalisation des travaux de construction de l'autoroute 30. En 2008, le MTQ confiait un nouveau mandat à la firme Ethnoscop afin de réaliser l'inventaire du site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14). Les principaux objectifs de ce nouveau mandat étaient de circonscrire les limites du site archéologique, de localiser et de caractériser chacune des structures apparentes et de procéder à la cueillette d'artefacts qui permettraient de préciser son contexte socioéconomique et sa période d'occupation.

Le rapport présente les résultats de cet inventaire archéologique, réalisé à l'été 2008 dans les limites de l'emprise du MTQ et du site archéologique BhFm-14 (plan 2). L'introduction et les premiers chapitres du rapport décrivent le projet, le mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. Le chapitre 3 présente en préambule, un court texte faisant état des connaissances en archéologie pour une étendue d'environ 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier ainsi que les informations relatives à l'inventaire archéologique, accompagnées de tableaux, figures, photographies et plans illustrant les limites des zones inventoriées et les emplacements des interventions archéologiques réalisées. De plus, une relecture du contexte historique déjà présenté dans

le plan d'intervention archéologique (Ethnoscop, 2006b) est proposé en annexe (annexe A) ainsi que les résultats d'analyses à l'échelle régionale et des lots cadastraux, construites sur la base de la carto-interprétation, de la photo-interprétation et de diverses sources historiques (annexe B). En conclusion, un résumé des inventaires archéologiques historiques réalisés en 2006 et 2008 dans les limites du site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14) est présenté ainsi que des recommandations.

L'inventaire a été réalisé entre le 25 août et le 28 août 2008, par un archéologue chargé de projet, spécialiste de la période historique, accompagné de deux techniciens en archéologie.



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
TRONÇON SAINT-TIMOTHÉE À
VAUDREUIL-DORION
(Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
FERME THAUETTE (Bhfm-14)
LOCALISATION DE L'EMPRISE DE
L'AUTOROUTE 30
PLAN 1

EMPRISE DE L'AUTOROUTE 30
SITE ARCHÉOLOGIQUE (Bhfm-14)

0 500 1000 m
ÉCHELLE : 1:40 000
SOURCE : Carte topographique 31 G/8 et 31 H/5 (extraits)
Ressources naturelles Canada (2000 et 2003)
© Le ministère des Ressources naturelles Canada.
Tous droits réservés.

Transports
Québec

ethno-scop
MTQ0822



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
TRONÇON SAINT-TIMOTHÉE À
VAUDREUIL-DORION
(Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
FERME THAUVERETTE (BhFm-14)
LOCALISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 2

- EMPRISE DE L'AUTOROUTE 30
- LIGNE DE CENTRE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE (BhFm-14)
- LIMITE DE LOT CADASTRAL
- NUMÉRO DE LOT CADASTRAL

0 20 40 m
ÉCHELLE 1 : 2000



SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports
du Québec, Ferme_Thauverette0807.dwg
CHAINAGE : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG
ORTHOPHOTOS : fichiers électroniques reçus du Ministère des
Transport du Québec, 261-5017.ecw et
264-5017.ecw



1.0 MANDAT

Le mandat confié à la firme Ethnoscop inc. était :

- d'effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- d'effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel dans le rapport de l'inventaire archéologique;
- d'effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- d'effectuer un inventaire archéologique comprenant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement en matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- de localiser, de délimiter de façon relative et d'évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire ou ceux connus antérieurement;
- dans l'éventualité où des sites archéologiques seraient identifiés dans les limites de l'emprise du projet faisant l'objet de l'inventaire, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique devront être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée que constitueraient d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- et de produire un rapport de recherche concernant l'inventaire archéologique.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées dans le cadre de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans le devis du mandat confié à Ethnoscop inc. Les techniques d'inventaire archéologique ont pu varier dans les zones inventoriées selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) et le *macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983)* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA).

2.2 Identification des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'ensemble de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet d'identifier les secteurs présentant une surface relativement horizontale et dont l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les secteurs qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclus (affleurements rocheux, pentes trop fortes, marécages, lieux dont le sol est trop perturbé, etc.). L'inspection visuelle permet également d'identifier des vestiges archéologiques perceptibles en surface.

Chaque puits de sondage archéologique mesure environ 900 cm² et est creusé à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et, par la suite, à l'aide d'une truelle, des horizons minéraux et organiques enfouis sont dégagés. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activité humaine. La densité des sondages est d'environ un sondage aux 15 m, disposés sur des alignements eux-mêmes espacés d'environ 15 m.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes pour être par la suite transférées sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les informations géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

2.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter sa superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, aux 5 m ou 10 m, et de plus grandes dimensions (0,50 m sur 0,50 m);
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- documenter le type d'occupation;
- et proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE BhFm-14 (Ferme Thauvette)

3.1 État des connaissances en archéologie

Deux études de potentiel archéologique ont déjà été réalisées à proximité de l'emprise du projet d'aménagement routier (Arkéos, 1985; Ethnoscop, 1983). De plus, 14 inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone de 10 km de rayon ayant pour centre le site archéologique de la ferme Thauvette, BhFm-14 (Arkéos, 2002, 1991; Badgley et Duguay, 1982; Chevrier, 1981; Chrétien et Bouchard, 2004; Dumais, 2003; Ethnoscop, 2006; Ferdais et Cossette, 1983; Patrimoine Experts, 2008, 2006, 2000, 1999; Pendergast, 1965; Pinel et Côté, 1985). Deux des aires d'intervention des travaux cités précédemment recoupe les limites du site BhFm-14. L'inventaire archéologique de la firme Ethnoscop en 2006, lequel a permis la découverte du site BhFm-14 et celui de la firme Arkéos en 1991, qui s'est déroulé dans la partie sud-ouest de l'emprise de l'actuel projet. Enfin, l'examen du registre de l'ISAQ du MCCCCF indique la présence de 30 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone (tableau 1; figure 1).

Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14)

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-1a	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'ouest du ravin principal qui coupe la pointe	Rivière Châteauguay	34	Clermont, N., 1981, 1982, 1983, 1986 et 1987; Cossette, É. et R. Larocque, 1993; Courtemanche, M., 2003; Girouard, L., 1975; Langevin, É., 2004; Pendergast, J.-F., 1963; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1967, 1968 et 1969; Viau, R., 1989; Winterberg, J.-W., s.d.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-1c	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent postlaurézien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA) Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Amérindien historique ancien (1500-1899) Euroquébécois	Pêche-trappe	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, près du versant nord-ouest de la pointe	Rivière Châteauguay	34	Chapdelaine, C., 1995; Clermont, N., 1992, 1993 et 1995; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Girouard, L., 1974; Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968, 1969 et 1970; Tremblay, R. 1998.
BhFI-1d	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent postlaurézien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA) Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA) Amérindien historique (1500-1899) Euroquébécois	Inconnue	À l'extrémité nord de la pointe, à environ 1 km à l'ouest de Melocheville	Rivière Châteauguay	34	Agin, G., 1989; Chapdelaine, C. 1995; Clermont, N., 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1978; Corbeil, P. 2000; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968, 1969 et 1970;

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-1e	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieure (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)	Halte, lieu de surveillance	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, sur le plateau central de la pointe entre les deux ruisseaux	Rivière Châteauguay	33 m	Chrétien, Y., 1995; Clermont, N., 1977, 1978, 1979 et 1981; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1982; Cossette, É. et R. Laroche, 1983; Courtemanche, M., 2003; Ferdais, M., 1983; Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968 et 1969.
BhFI-1f	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, section la plus à l'est sur la pointe délimitée par le fleuve et le premier ruisseau. Sur la place que les gens nomment Cap-à-Roulins	Rivière Châteauguay	34	Crête, S.-A., 1971; Chrétien, Y., 1995c et 1995d; Clermont, N., 1978, 1982 et 2001; Cossette, É. et R. Laroche, 1983; Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968 et 1970.
BhFI-1g	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, au nord-ouest de la station 1	Rivière Châteauguay	34	Chrétien, Y., 1995; Clermont, N., 1987; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-1h	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, entre le Plateau des Portageurs et la station 3	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1989, 1990, 1991 et 1993; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.
BhFI-1i	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, à 125 m au nord-est du pavillon d'accueil et au nord du ravin	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1991; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin É., 2004.
BhFI-1j	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA)	Artisanale : atelier de taille, four	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, à 125 m au nord-est du pavillon d'accueil, au sud du ravin	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1991, 1992, 1993, 1993a, 1995, 1996 et 1997; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin É., 2004.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-1k	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3200 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)	Artisanale : atelier de taille, four. Halte, lieu de surveillance	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, le long du flanc est de la pointe au sud de la Station 5	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1991, 1998, 1999 et 2000; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.
BhFI-1l	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA) Sylvicole inférieur (3200 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois	Halte, lieu de surveillance	À environ 50 m au sud de la Station 2	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1999; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004; Limoges, S., 2002, 2002a, 2004 et 2006; Sénécal, A. et S. Limoges, 2007 et 2007a.
BhFI-1m	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899) (1900-1950)	Inconnue	Sur le plateau anthropique de la Pointe-du-Buisson, à 45 m du Plateau-des-Portageurs	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 1999; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004; Limoges, S., 2002, 2002a, 2004 et 2006;
BhFI-1n	4 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Euroquébécois	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville. Situé à environ 60 m à l'ouest de la station 14 (?? Montpetit), isolé le long du ravin est	Rivière Châteauguay	ND	Clermont, N., 2001; Sénécal, A. et S. Limoges, 2007 et 2007a.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-2	5,50 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Pointe des Cascades à l'embouchure de la rivière Outaouais.	Lac des Deux-Montagnes	ND	Pendergast, J. -F., 1965; Barré, G., 1970.
BhFI-4	5,25 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur l'île Joubert située à 2 km au nord de Melocheville	Fleuve Saint-Laurent	28	Société d'Archéologie préhistorique du Québec, 1967; Chapdelaine, C. 1981; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-5	6,50 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur l'île des Cascades située à 2 km au nord-ouest de Melocheville	Rivière Châteauguay	ND	Chapdelaine, C. 1981; Chapdelaine, C. et autres 1989a; Chrétien, Y., 1995c, 1995d; Codère, Y., 1996; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1967a; Transit analyse, 1990a.
BhFI-8	4 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois	Inconnue	Pointe du Rocher-Fendu, sur la rive du fleuve à Pointe-à-Delisle	Lac des Deux Montagnes	12	Arkéos, 1992; Chapdelaine, C., 1981; Clermont, N., 1981; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-9	6,25 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1760-1799) (1800-1899)	Militaire	Île des Cascades, secteur nord-ouest, au sommet d'un talus	Lac des Deux Montagnes	27	Arkéos, 1992; Barriault, M., 1981; Burroughs, A., 1982; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-13	5,25 km	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Inconnue	Centre sud de l'île Joubert, à l'arrière d'une plage	Fleuve Saint-Laurent	28 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-14	5,25 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Centre sud de l'île Joubert au fond d'une baie	Fleuve Saint-Laurent	28	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-15	5,25 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur la rive sud-est de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	28	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-16	5,25 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité nord-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	29	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-17	5 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité nord-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	30	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-18	4,75 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité sud-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	30	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-20	6 km à l'est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de l'île des Cascades	Lac des Deux Montagnes	ND	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-21	5,50 km à l'est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Secteur est de la Pointe des Cascades	Lac des Deux Montagnes	ND	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-22	5,50 km à l'est	Amérindien préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)	Inconnue	Rive sud Pointe des Cascades	Lac des Deux Montagnes	ND	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-23	6,50 km à l'est	Euroquébécois	Militaire	Au sud-est de l'île des Cascades, à 250 m au sud du site BhFI-9	Lac des Deux montagnes	ND	Arkéos, 1992; Burroughs, A., 1982; Clermont, N., 1989.
BhFI-24	4,50 km au sud-est	Aucune information disponible					
BhFI-25	4,75 km à l'est	Aucune information disponible					
BhFI-26	5,75 km	Aucune information disponible					
BhFI-27	3,25 km au sud-est	Aucune information disponible					

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhFI-28	3,50 km au sud-est	Aucune information disponible					
BhFm-2	1,25 km au sud	Euroquébécois (1608-1759)	Militaire	Sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent près du confluent de l'Outaouais	Lac des Deux Montagnes	ND	Lorrain, L., 1978; Lueger, R., 1979
BhFm-4	3 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur l'île à l'Ail, en face de la municipalité de Les Cèdres	Fleuve Saint-Laurent	147	Clermont, N. 1983; Arkéos, 1991; Codère, Y., 1996; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFm-7	4 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Pointe nord-est de la Grande-île-de-Salaberry	Fleuve Saint-Laurent	50	Arkéos, 1991a
BhFm-8	3,50 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur (2400 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur la pointe sud de l'île aux Vaches.	Fleuve Saint-Laurent	42	Arkéos, 1991a
BhFm-9	2,25 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur (2400 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Île Villemonble située immédiatement à l'est des îles à l'Ail et Lemoine.	Fleuve Saint-Laurent	40	Arkéos, 1991a
BhFm-10	1,50 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur (2400 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, au nord-est du village de Saint-Timothée.	Fleuve Saint-Laurent	38	Arkéos, 1991a
BhFm-12	2,25 km au sud	Aucune information disponible					
BhFm-13	2,50 km au sud	Aucune information disponible					

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BiFm-7	8,50 km au nord	Euro-qubécois 1800-1899		Rive ouest de la baie de Vaudreuil, au 12 avenue de la Pointe à Dorion.	Des Deux Montagnes	2	Rocheleau, C., 1985

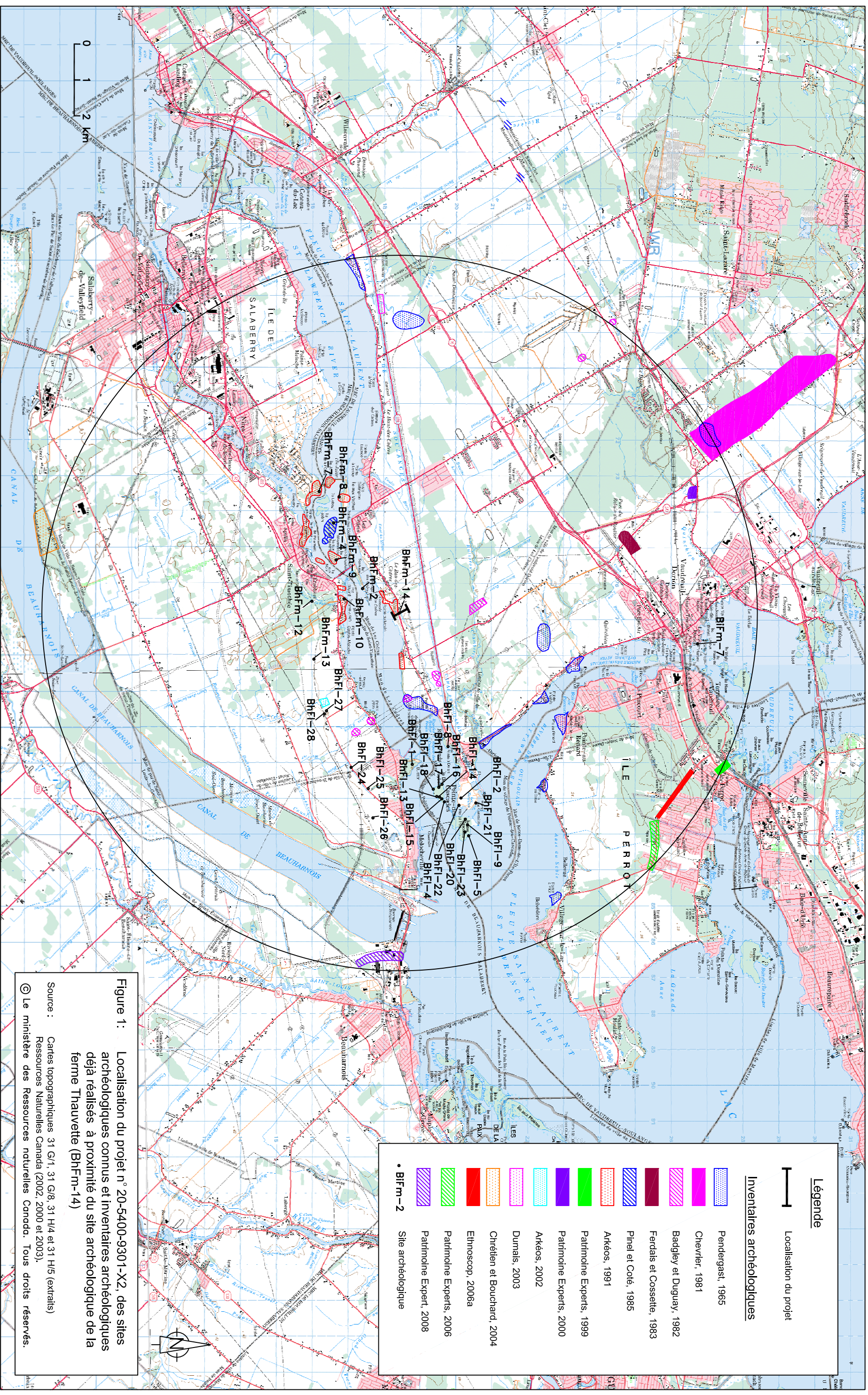
ND : information non disponible.

3.2 Mise en contexte

Le plan d'interventions archéologiques élaboré dans le cadre du projet de parachèvement de l'autoroute 30, tronçon Saint-Timothée à Vaudreuil – Dorion, proposait une mise en contexte de l'occupation de ce vaste territoire au cours de la période historique (Ethnoscop, 2006b : section 2.2, 6-13). À la lumière des résultats d'une analyse de la cartographie ancienne et de la cueillette d'informations historiques complémentaires effectuées en marge du présent mandat, certaines parties de la section 2.2 du rapport de 2006 ont été reformulées et sont intégrées à une nouvelle présentation de cette mise en contexte historique proposée dans l'annexe A.

Les limites du nouveau site archéologique comprennent une partie des zones d'intervention 15 et 17 du plan d'interventions archéologiques (Ethnoscop, 2006b). Ces deux zones, présentement occupées par plusieurs bâtiments dont certains pourraient remonter au XIX^e siècle, étaient visées par l'inventaire archéologique historique réalisé à l'automne 2006 (plan 2). Elles font partie des anciens lots n^{os} 26 et 27, devenus 350 et 351 à la fin du XIX^e siècle, au cadastre de la paroisse Saint-Joseph-des-Cèdres. L'inspection visuelle effectuée en 2006 a permis de localiser plusieurs dépendances encore en fonction avant l'expropriation du lot 351 et de documenter certains éléments de la maison principale (Ethnoscop, 2011). La chaîne des titres de propriété fait remonter la construction de la première maison avant 1853 (annexe B; lot 351, n^o 11), de même que la grange et les autres bâtiments. Une enclave délimitée par un ensemble d'arbres a fait l'objet d'un sondage archéologique, mais aucun indice d'occupation n'y a toutefois été observé.

Du côté du lot 350, la chaîne des titres de propriété confirme son attribution avant 1853, alors que la présence d'une maison est mentionnée dans un acte de 1859 (annexe B; lot 350, n^o 24). Une enclave est pratiquée sur le lot pendant une courte période de temps. En effet, un espace à construire de 80 pi de largeur sur 125 pi de longueur est vendu en 1909 (annexe B; lot 350, n^o 16). On y implante des bâtiments en moins de 20 jours (une maison, peut-être aussi une dépendance). Le lot est cependant rétrocédé en 1912. Notons que les données recueillies pour ces deux chaînes de titres de propriété se sont limitées à celles du Bureau de la publicité et des droits et que les données de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec n'ont pas été consultées. Par ailleurs, les résultats d'une analyse archéologique des paysages historiques de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges, réalisée en marge de ce mandat, tendent à démontrer que l'occupation des lots 350 et 351 au cours de la période historique, est susceptible de remonter jusqu'au XVIII^e siècle (annexe C).



L'inventaire archéologique historique, réalisé en 2006, en périphérie d'un ensemble de bâtiments de ferme situé du côté nord du chemin du Fleuve, a mené à l'identification du nouveau site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14). Ce nouveau site recoupe une partie des lots cadastraux 350 et 351 localisée à l'intérieur des limites de l'emprise du projet de prolongement de l'autoroute 30. Lors de l'inventaire préhistorique effectué dans la moitié est du lot 350 des sondages ont révélé la présence de tessons de poterie et des restes de maçonnerie à proximité du chemin du Fleuve.

3.3 Objectifs du mandat

La stratégie d'intervention proposée pour l'inventaire archéologique du site de la ferme Thauvette comportait trois principaux objectifs : identifier les activités agricoles pratiquées dans la bordure est du lot 350 qui se trouve dans l'emprise du MTQ; documenter l'enclave de 1909-1912 sur le lot 350; et analyser les stratégies d'adaptation à l'échelle des espaces agricoles. En ce qui a trait à l'espace habité, la stratégie devrait permettre d'identifier :

- la position et les dimensions du bâtiment principal et de ses annexes;
- la fonction des bâtiments;
- la localisation des latrines et autres espaces de rejet;
- les modes d'approvisionnement en eau et les types d'énergie consommée;
- les voies d'accès aux bâtiments;
- l'ancienneté de l'occupation du site;
- les niveaux socio-économiques en fonction des vestiges.

3.3.1 Bordure est du lot 350

La bordure est du lot 350 présente un vaste espace actuellement exempt de bâtiment où des activités associées à l'ancien complexe agricole pourraient avoir été pratiquées. Par ailleurs, l'inventaire archéologique par puits de sondage réalisé en 2006 a permis d'observer des traces d'occupation historique à cet endroit (plan 3; sous-opération 2E). Afin d'identifier et de caractériser les différents types d'activités ayant pris place dans ce vaste espace d'environ 5 400 m² de superficie, soit 180 m de longueur sur 30 m de largeur, une tranchée a été excavée mécaniquement sous le contrôle des archéologues, sur une distance de 150 m et une largeur de 1 m.

3.3.2 Enclave de 1909-1912

Quelques puits de sondage excavés en 2006 dans la partie est du lot 350, un peu au nord du chemin du Fleuve, avaient permis d'observer des traces de maçonnerie et quelques tessons de céramique. Il est possible que ces vestiges soient associés à la présence de l'enclave délimitée en 1909 et rétrocédée en 1912. Deux types de travaux ont ainsi été réalisés afin de caractériser cet espace qui pourrait receler des traces d'implantation d'un deuxième cadre bâti sur ce lot :

- la recherche de vestiges dans la tranchée linéaire de 180 m x 1 m décrit précédemment;

- un décapage de la surface de l'enclave à l'aide de la machinerie qui devrait atteindre 24 m x 38 m (80 pi x 125 pi).

3.3.3 Adaptation du milieu agricole au milieu naturel

La lecture du paléoenvironnement et de sa transformation sous la pression du développement agricole fut effectuée principalement grâce à des comparaisons stratigraphiques. Des échantillons ont été recueillis à des fins d'analyse palynologique. La stratégie de terrain comprenait trois étapes :

1. Cartographie et datation de la haie vive à partir d'un échantillonnage des arbres et arbustes répartis sur les espaces construits des lots 350 et 351. La datation est établie par le comptage des cercles de croissance après carottage;
2. Afin de comparer différentes séquences stratigraphiques, différents fossés ont été l'objet de tranchées exploratoires. Dans le cas qui nous occupe, quatre tranchées de 1,00 m x 5,00 m ont permis de documenter trois fossés, dont l'un correspond à la limite entre les lots 350 et 351;
3. Deux autres emplacements ont aussi permis de prélever des échantillons de sol afin de documenter l'évolution du milieu naturel de l'espace étudié depuis l'implantation de l'agriculture. Les analyses portent sur l'identification des espèces à partir des pollens.

L'inventaire archéologique a été réalisé au moyen de sondages excavés à l'aide d'équipement mécanique, d'aires de décapage et d'espace de prélèvement. Les informations recueillies dans chacun des sondages (séquence stratigraphique; description des sols; description des vestiges architecturaux; artefacts) permettent de préciser la fonction de chacun des bâtiments identifiés, d'établir la période d'occupation et de caractériser les différents types d'occupation.

3.4 Résultats

3.4.1 Opération 3

L'opération 3 comprend un ensemble de sept tranchées, toutes excavées à l'aide d'équipement mécanisé afin de recueillir des indices d'aménagements anthropiques en périphérie de la zone habitée. Par exemple, les sous-opérations 3A, 3B, 3C et 3E ont été excavées au fond d'une ravine occupant la partie est du lot 351 (plan 3), en contrebas de l'endroit où était la maison, avant qu'elle soit déplacée (photo 1). Cette ravine correspond au fond de la vallée d'un ruisseau qui se jette à peu de distance, dans le fleuve, au sud. Aujourd'hui, le ruisseau présente un écoulement intermittent contrôlé par la présence d'une digue située un peu plus en amont.

La **sous-opération BhFm-14-3A** est située au pied du talus ouest de la ravine (plan 3) en dessous de la sous-opération BhFm-14-2C, déjà identifiée comme étant une zone de rejets domestiques (Ethnoscop, 2011). Il s'agit d'une tranchée d'environ 5,50 m de longueur sur 1,90 m de largeur qui atteint une profondeur de 1,80 m sous la surface actuelle. Les niveaux



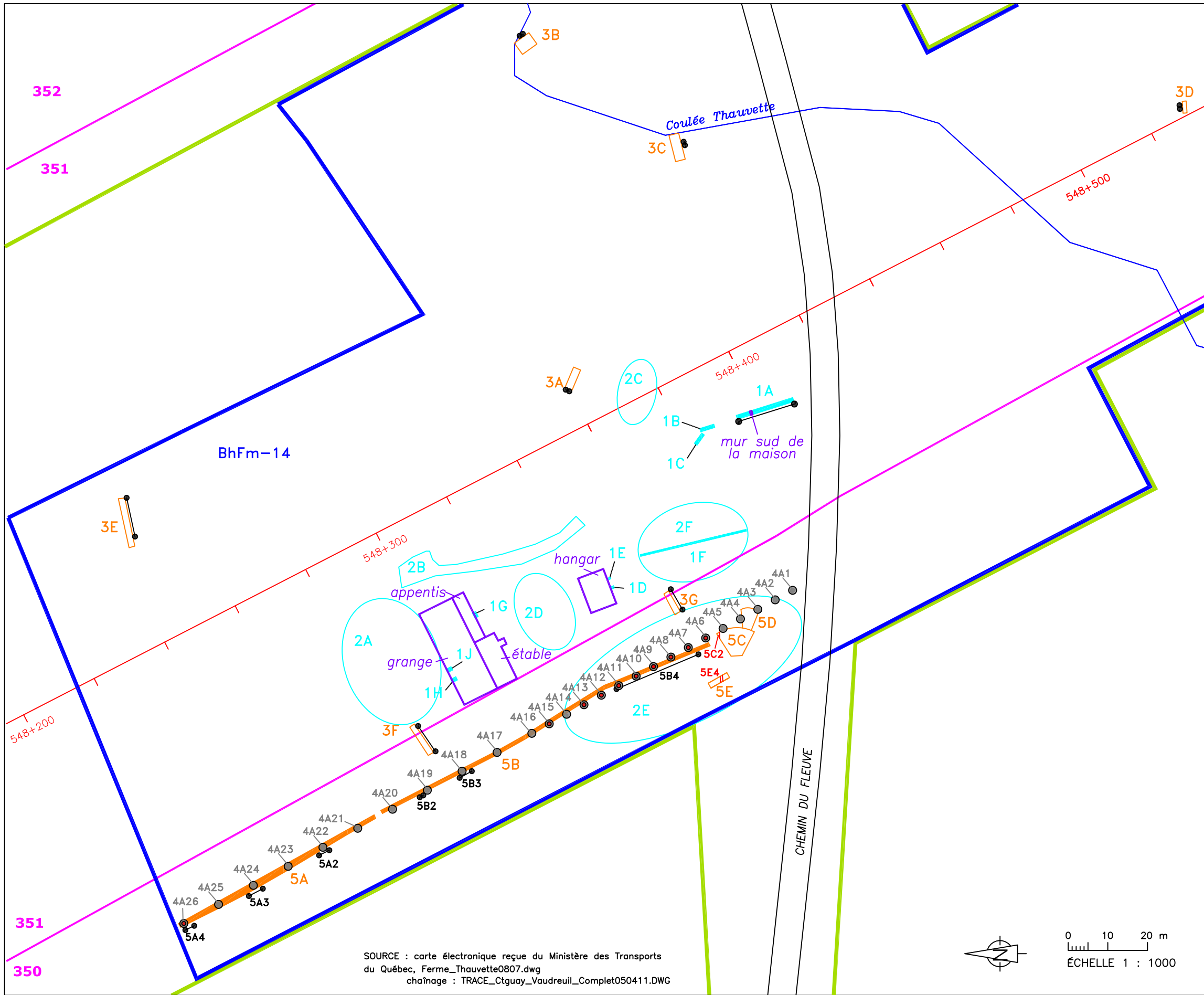
Photo 1 : Ravine située du côté est du complexe agricole, direction nord-ouest (BhFm-14-08-NUM1-21)

de sols rencontrés sont généralement très organiques et comprennent la présence de charbon de bois (figure 2). Quelques artefacts ont été recueillis dans le niveau de surface (annexe D; lot 3A1), dont des tessons de bouteille de verre de couleur vert foncé appartenant à une bouteille à quatre épaules, mais aussi des fragments d'une bouteille tournée dans un moule et d'une autre fabriquée à partir d'un moule en trois parties. Quelques tessons de céramique en terre cuite fine blanche vitrifiée, en grès grossier à glaçure saline et Albany et à glaçure saline brune ont aussi été recueillis. Il s'agit d'un assemblage assez uniforme qui correspond environ à la période 1840-1900.

Les niveaux inférieurs ont présenté une succession de trois couches de charbon de bois intercalées d'une couche d'argile. Des échantillons ont été recueillis dans les niveaux de charbon, toutefois, ils n'ont fait l'objet d'aucune analyse. Ces trois niveaux peuvent être interprétés comme résultant de la combustion du couvert végétal, sûrement à des époques assez anciennes. Formés d'argile lourde grise et d'argile lourde oxydée, plutôt saumonée, les niveaux dégagés à la base de la tranchée sont associés à la déposition de particules dans la mer de Champlain.

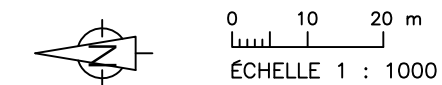
La **sous-opération BhFm-14-3B** a été placée vers le centre de la vallée (plan 3). Il s'agit d'une ouverture de plus de 3,50 m x 4,50 m déblayée avec la machinerie sur une profondeur d'environ 2,50 m. L'excavation permettait de mettre en relief quatre niveaux différents (figure 3). Composé d'un sable argileux et graveleux, de beige-orangé à gris, le niveau de base correspond à un dépôt fluvio-glaciaire. Ce dernier est surmonté de l'argile de la mer de Champlain, sur une épaisseur d'environ 1,00 m. Une argile faiblement limoneuse, d'un brun clair, contenant des pierres arrondies, des lentilles de sable et

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
TRONÇON SAINT-TIMOTHÉE À
VAUDREUIL-DORION
(Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
FERME THAUVETTE, BhFm-14
LOCALISATION DES OPÉRATIONS 3, 4 ET 5
PLAN 3



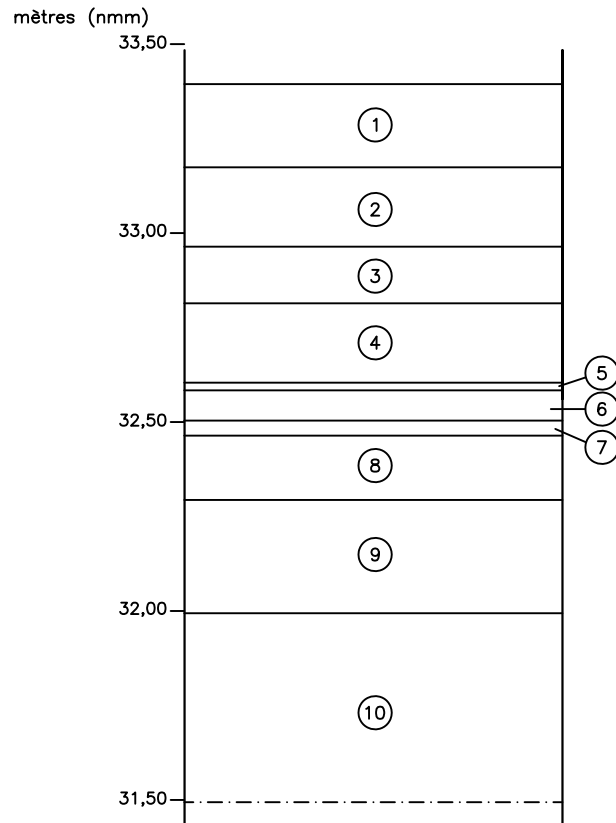
- EMPRISE DE L'AUTOROUTE 30
548+200 LIGNE DE CENTRE ET KILOMÉTRAGE
- INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2006) :
- AIRE DE SONDAGES POSITIFS HISTORIQUES
 - 2A NUMÉRO D'AIRE
 - SOUS-OPÉRATION HISTORIQUE
 - 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE BhFm-14 :
- SOUS-OPÉRATION
 - 3A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 - SONDAGE POSITIF (0,30 X 0,30 m)
 - SONDAGE NÉGATIF (0,30 X 0,30 m)
 - 4A1 NUMÉRO DE PUIS
 - VESTIGE
 - 5C2 NUMÉRO DE VESTIGE
 - COUPE STRATIGRAPHIQUE
 - 5A2 NUMÉRO DE COUPE
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE (BhFm-14)
 - BÂTIMENT
 - LIMITE DE LOT CADASTRAL
 - 350 NUMÉRO DE LOT CADASTRAL

SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports
du Québec, Ferme_Thauvette0807.dwg
chaînage : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG



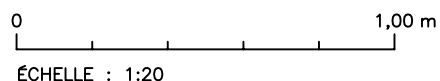
SOUS-OPÉRATION 3A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Argile brun-gris, moyennement compacte, contenant des traces de charbon de bois et de matière organique et quelques artefacts
- ② Argile brun-beige, moyennement compacte, contenant des traces de charbon de bois
- ③ Argile gris-brun, moyennement compacte, contenant beaucoup de charbon de bois (~40%)
- ④ Argile hétérogène gris-beige, marbrée orangée, moyennement compacte, comprenant quelques nodules d'argile beige, des fragments de bois décomposés et des traces de charbon de bois
- ⑤ Argile gris-brun, moyennement compacte, contenant beaucoup de charbon de bois (~40%)
- ⑥ Argile hétérogène gris-beige, marbrée orangée, moyennement compacte, comprenant quelques nodules d'argile beige et des traces de charbon de bois
- ⑦ Argile gris-brun, moyennement compacte, contenant beaucoup de charbon de bois (~40%)
- ⑧ Argile hétérogène gris-beige, marbrée orangée, moyennement compacte, comprenant quelques nodules d'argile beige et des traces de charbon de bois
- ⑨ Argile lourde rosée, compacte
- ⑩ Argile lourde grise, compacte

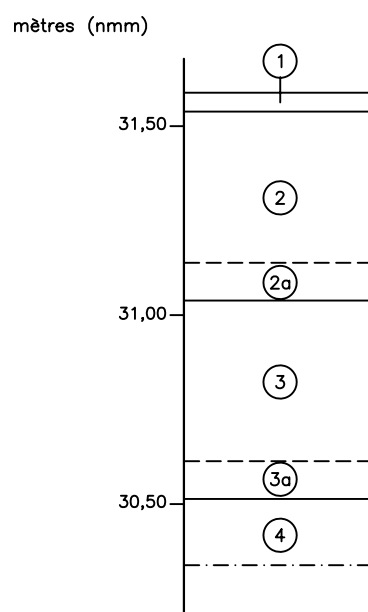
--- Limite de fouille



MTQ0822

ethnoscop

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



① Argile brune, peu compacte

② Argile légèrement limoneuse beige, plutôt compacte, contenant des traces de charbon de bois

②a Argile légèrement limoneuse beige, plutôt compacte, comprenant un dépôt continu de pierres subarrondies et subanguleux

③ Argile grise à grise foncée, plutôt compacte

③a Argile grise foncée, peu compacte, comprenant de minces lits de sable beige

④ Sable argileux et graveleux, de beige orangé à gris, peu compacte

--- Limite de fouille

0 2,00 m
ÉCHELLE : 1:40

MTQ0822

ethnoscop

quelques pierres subangulaires, forme une épaisseur d'environ 0,25 m, qu'il est possible d'associer au lit du ruisseau, à l'intérieur d'un ancien méandre. Les derniers 0,75 m du croquis stratigraphique montrent une activité biologique intense correspondant à un sol humide surmonté d'un épais couvert végétatif. Aucun indice anthropique n'a été découvert dans cette excavation.

La **sous-opération BhFm-14-3C**, qui fait environ 6,80 m x 2,50 m de côté, a été placée en travers du thalweg de la ravine, dans une partie où la vallée rétrécit un peu (plan 3). À cet endroit, un cintrage métallique appartenant apparemment à une cuve de bois de bonne dimension avait été observé en surface. Encore une fois, le lit abandonné de l'ancien cours d'eau a pu être observé entre 0,35 m et 0,45 m sous la surface actuelle (figure 4). Il surmonte le dépôt d'argile de la mer de Champlain. L'excavation n'a pas atteint le dépôt fluvio-glaciaire, mais elle permettait de dégager en partie un bloc granitique rattaché au socle rocheux, situé visiblement à peu de distance.

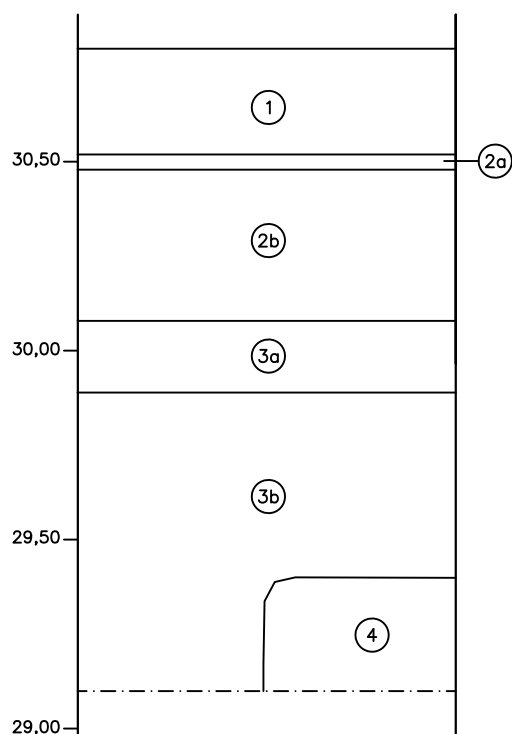
Le dégagement de ces trois premières tranchées situées au fond de la ravine révèle un environnement récent assez stable composé d'un vallon aux rebords plutôt évasés et au fond duquel semblait s'écouler, il y a peu de temps, une petite rivière, peut-être marquée de quelques crues printanières plus importantes. L'écoulement du cours d'eau a été modifié par l'installation d'une digue un peu plus en amont, mais le fond de la vallée demeure bien irrigué, sans devenir marécageux. Impropre à la mise en culture, mais présentant un sol riche supportant de façon naturelle une importante végétation de plantes herbacées, cet espace d'environ huit arpents carrés pourrait très bien avoir été utilisé comme pâturage ou lieu de parage du bétail à la belle saison. La découverte d'une bande métallique formant le cintrage d'une cuve de bois procure quelques indices supplémentaires en ce sens. En effet, avec l'écoulement irrégulier d'un ruisseau saisonnier, il devait être préférable de prévoir un point d'abreuvement pour le bétail.

La **sous-opération BhFm-14-3D** a également été excavée dans les limites de la ravine, du côté sud du chemin du Fleuve (plan 3). À cet endroit, la forme en cuvette de la ravine s'évase rapidement vers le sud, à sa jonction avec la berge du fleuve. La tranchée de 1 m x 2 m fut interrompue sur le grès de Postdam, à moins de 0,85 m de profondeur. Les quatre niveaux excavés présentent des dépositions très organiques en surface qui atteignent ensuite une couche fluvatile d'une dizaine de centimètres d'épaisseur surmontant le dépôt fluvio-glaciaire, qui, lui, fait plus de 0,35 m d'épaisseur (figure 5). Les niveaux dégagés en surface étaient fortement humides et comprenaient notamment des branchages embourbés. Bien que, à proximité du site inventorié, le déblayage des niveaux organiques jusqu'au grès ait permis d'installer quelques cabanes de chasseurs, il est très peu probable que cette partie de la ravine ait fait l'objet d'une activité agricole.

Les **sous-opérations BhFm-14-3E, 3F et 3G** ont été excavées en travers de deux fossés de drainage des champs agricoles. Les objectifs étaient de recueillir des indices liés aux modifications probables des formes de drainage anthropique des terres en culture et peut-être aussi d'identifier certains marqueurs chronologiques qui auraient pu documenter l'évolution du découpage actuel des parcelles. Deux fossés ont été ciblés pour tenter de répondre à ces objectifs. D'abord, la sous-opération 3E traverse la ligne médiane

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (nm)



① Argile gris-brun, peu compacte, contenant quelques fragments de matière organique

②a Argile légèrement sablonneuse, orangée, peu compacte, contenant des cailloux subanguleux

②b Argile grise marbrée de brun, plutôt compacte

③a Argile légèrement sablonneuse, gris-brun, plutôt compacte, contenant quelques lits de sable et des cailloux subarrondis et subanguleux

③b Argile grise foncée, plutôt compacte

④ Bloc de grès local

--- Limite de fouille

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

MTQ0822

ethnoscop

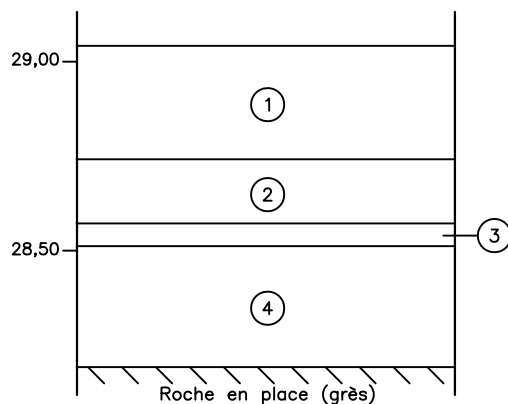
FERME THAUVETTE

BhFm-14

SOUS-OPÉRATION 3D, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

mètres (nmm)



- ① Limon argileux brun foncé, meuble, contenant des fragments de bois
- ② Argile gris-brun, plutôt compacte, contenant quelques cailloux subarrondis
- ③ Argile sablonneuse grise foncée à noirâtre, plutôt meuble, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis
- ④ Sable fin beige marbré de gris, plutôt compacte et graveleux

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

MTQ0822

ethnoscop

d'écoulement des eaux du lot 351. Ce fossé draine les eaux des terres vers la ravine déjà étudiée. Les deux autres tranchées ont été placées en travers d'un fossé qui fait aussi office de limite cadastrale entre les lots 350 et 351 (plan 3).

La sous-opération 3E correspond à une excavation de 1,40 m de largeur sur 11,50 m de longueur, orientée en travers du fossé, dans l'axe est-ouest (photo 2). L'excavation s'est faite sur une profondeur d'environ 2,00 m, permettant d'effectuer une lecture stratigraphique de la paroi sud (figure 6). Outre le niveau de tourbe de surface, la description des sols



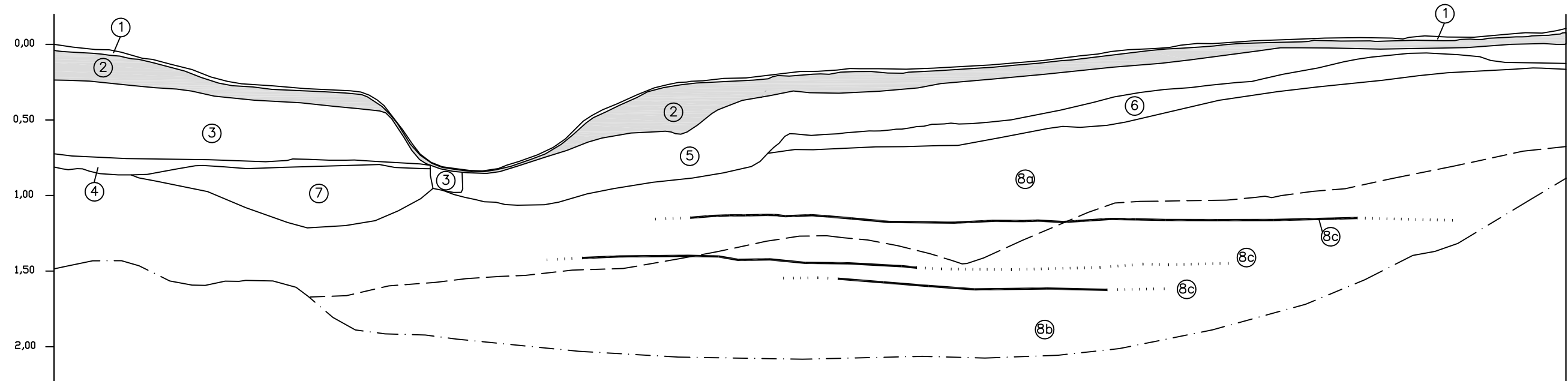
Photo 2 : Sous-opération BhFm-14-3E, direction ouest (BhFm-14-08-NUM1-54)

comprend une couche d'argile brune moyennement compacte, légèrement limoneuse et contenant quelques particules végétales. Ce niveau pourrait avoir été remanié par des labours, ou un hersage, mais la pénétration racinaire des herbes de la surface et de petits arbustes présents ici et là indique un abandon à la friche de cette partie des terres agricoles, des deux côtés du fossé. Par la suite, une couche d'argile lourde brun-gris et moyennement compacte a été identifiée du côté est du fossé. Il s'agit vraisemblablement d'un sol rapporté qui forme ici un épais remblai de plus de 0,50 m d'épaisseur. Celui-ci n'est présent que du côté est du fossé, dont la forme actuelle prend place au même moment que le remblai argileux. Sous le remblai, une couche végétale associée à l'ancien horizon de

COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE
BhFm-14
SOUS-OPÉRATION 3E, PAROI SUD

profondeur en mètres



- ① Tourbe
- ② Argile légèrement limoneuse brune, moyennement compacte, contenant des traces de matière organique
- ③ Argile lourde brun-gris, moyennement compacte
- ④ Argile légèrement limoneuse brune, plutôt compacte, contenant des traces de matière organique et un tapis végétal à l'interface supérieure
- ⑤ Argile légèrement limoneuse brune, très compacte, contenant des traces de matière organique
- ⑥ Argile légèrement limoneuse, brun-beige, très compacte, contenant des traces de matière organique
- ⑦ Argile lourde brun-rouille, très compacte, contenant des traces d'oxydation
- ⑧a Argile brun foncé, très compacte
- ⑧b Argile lourde grise, très compacte
- ⑧c Fine couche de sable très fin, blanchâtre
- Couche anthropique
- Lits de sable
- - - Limite d'interface
- . - Limite de fouille

0 1,00m
ÉCHELLE : 1:30

surface est observable (figure 6; couche 4). Elle est d'ailleurs associée à un fragment de toile de plastique retrouvé à sa base. Du côté ouest du fossé, aucune trace de remblai n'a été observée. Le sol naturel stérile se trouve sous le niveau perturbé de la surface (figure 6; couche 5). Il s'agit d'une argile légèrement limoneuse, brune et très compacte, qui pourrait avoir été perturbée par des activités agricoles, ou même légèrement déplacée, alors qu'elle couvre un autre sol, de nature semblable mais beaucoup plus compact et associé au passage répété de la machinerie (Julien *et al.*, 2005 : 538-562). Le thalweg naturel ancien prend place dans l'espace de la couche 7, juste un peu à l'est du fossé actuel. Le sol est composé d'une argile lourde brun-rouille et hydromorphe. L'écoulement des eaux dans ce sol a laissé une marge uniforme et compacte à la base et sur les côtés de la couche, variant entre 0,05 m et 0,25 m, alors que la partie centrale présente plutôt une structure polyédrique, avec des vides plus importants qu'ailleurs. Enfin, les couches 8a et 8b présentent des phases non perturbées du sol naturel stérile. Elles sont formées d'argile marine dans laquelle apparaissent quelques lits d'un sable très fin et blanchâtre.

Il semble, d'une part, que le fossé dans sa forme actuelle se surimpose au tracé du thalweg naturel et, d'autre part, que son aménagement ne prend forme qu'à la suite du remblayage des terres situées du côté ouest. Dans sa forme primitive, la parcelle qui recoupait les champs est et ouest paraît présenter une légère différence de niveau. Le remblayage du champ est a réajusté cette différence et permet également d'accentuer le canal d'égouttement. Ces opérations sont cependant assez récentes, peut-être après 1950, ou même encore plus récemment. Elles ont été effectuées après une utilisation répétée du secteur comme lieu de passage de machinerie agricole assez lourde et après l'abandon d'une toile de plastique enfouie sous l'ancien couvert végétal du champ est.

Du côté du fossé mitoyen entre les lots 350 et 351, les données stratigraphiques sont légèrement différentes. En effet, ce dernier a été exploré à l'aide des sous-opérations 3F et 3G, placées en travers, dans l'axe est-ouest (plan 3). La sous-opération 3F mesure 1,40 m de largeur sur 7,50 m de longueur, alors que la sous-opération 3G fait plutôt 1,30 m sur 6,00 m. Les niveaux décrits sont semblables et ils commencent par la couche de tourbe de la surface, qui d'ailleurs peut être parfois assez épaisse (figures 7 et 8). Le gazonnement progressif du fossé témoigne de son abandon ancien, tout comme la présence en son centre de la clôture de limite du lotissement (photo 3). Sous la couche de tourbe, le sol présente un premier niveau d'argile brune, compacte et organique. La forme de l'interface inférieure correspond au creusement du fossé, alors que la structure de ce sol suggère que la partie est (lot 351) ait déjà été labourée. Le comblement du canal provient de l'action combinée du déplacement de particules fines par ruissellement et du colluvionnement des bords du fossé, de même que de l'action organique, très riche à cet endroit. Le sol naturel stérile est formé d'une argile brune ou gris-brun, plutôt compacte, dont la partie supérieure est affectée par l'écoulement des eaux de surface et l'engorgement des sols sous-jacents (figure 7; couche 3a). Une dent de porc a été recueillie dans la couche 2 de la sous-opération 3G (figure 8), excavée à proximité des bâtiments de ferme du lot 351 (plan 3). Aucun indice de datation ne permet de situer l'excavation du fossé dans une chronologie absolue. Il est toutefois possible que cette excavation ait été réalisée en une seule étape (il n'y a aucune autre trace de creusement du fossé) et qu'elle ait été suivie d'activités de mise en valeur de la parcelle située du côté est, sur le lot 351. Or, cette parcelle fut occupée par

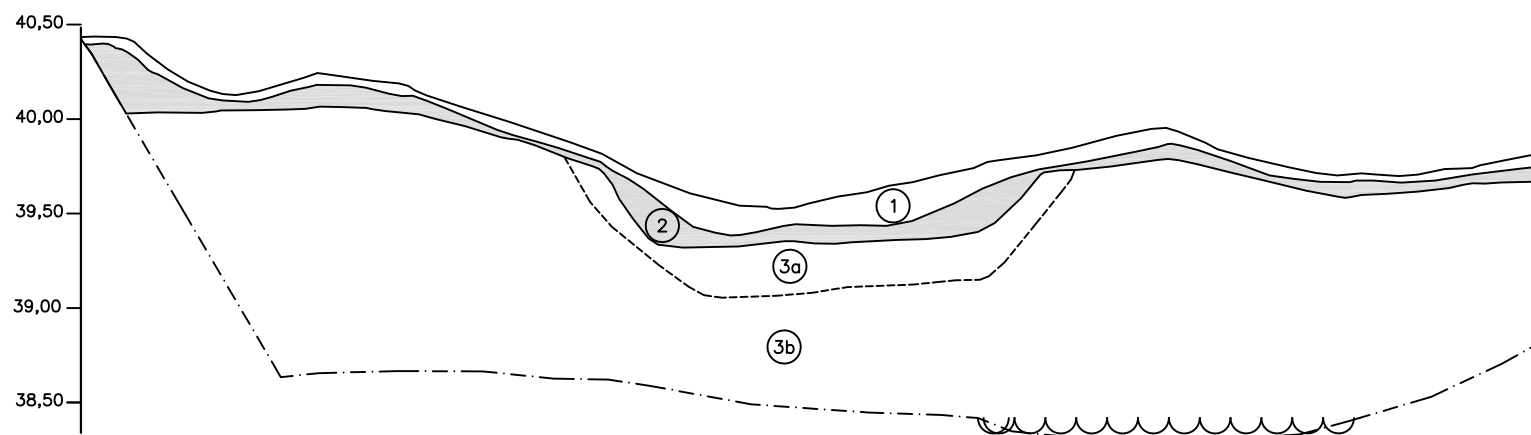
COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE

BhFm-14

SOUS-OPÉRATION 3F, PAROI SUD

mètres (nm)



- ① Tourbe
- ② Argile légèrement limoneuse brune, moyennement compacte, contenant des traces de matière organique
- ③a Argile grise mouchetée de brun clair, compacte, contenant des traces de matière organique
- ③b Argile grise mouchetée de beige, plutôt compacte
- Couche anthropique
- Nappe phréatique
- Limite de fouille

0 1,00m
ÉCHELLE : 1:40

MTQ0822

ethnoscop

FIGURE 7

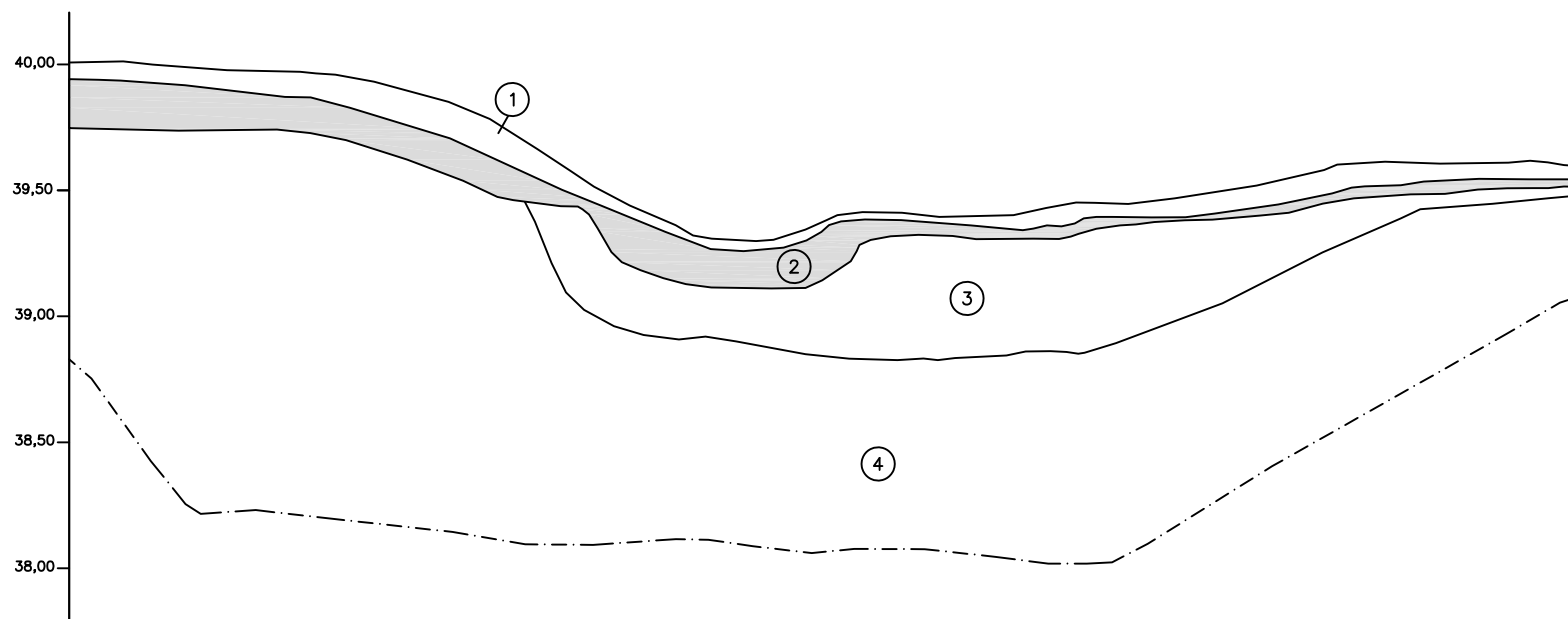
COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE

BhFm-14

SOUS-OPÉRATION 3G, PAROI SUD

mètres (nmm)



- ① Tourbe
- ② Argile brune, plutôt compacte, contenant de la matière organique
- ③ Argile brune teintée de gris foncé, compacte, contenant des traces de matière organique
- ④ Argile gris-brun moucheté de beige, plutôt compacte
- Couche anthropique
- - - - Limite de fouille

0 1,00m
ÉCHELLE : 1:30

MTQ0822

ethnoscop

FIGURE 8



Photo 3 : Sous-opération 3G, direction sud (BhFm-14-08-NUM1-59)

les bâtiments actuels dès le milieu du XIX^e siècle. Il n'est toutefois pas impossible que l'on ait semé à cet endroit quelques rangs de labours. Il est cependant plus probable que le retournement des sols ait été effectué dans le but de nettoyer les bords du fossé et de contrôler les plantes herbacées. L'implantation de la clôture de cèdre s'est faite après une lente reprise de la végétation au fond du fossé. Les poteaux sont encore en excellent état et leur mise en place pourrait remonter à quelques dizaines d'années, peut-être même moins.

Tableau 2 : Sommaire des résultats de l'opération 3

Lot	Type d'intervention	Type d'artefacts	Proposition chronologique	Interprétation
3A1	Excavation mécanique	TCFBV, GG et verre	Deuxième moitié du XIX ^e siècle	Zone de rejets
3A2	Échantillon de sol	Aucun	Indéterminée	Indéterminée
3A3	Échantillon de sol	Aucun	Indéterminée	Indéterminée
3A4	Échantillon de sol	Aucun	Indéterminée	Indéterminée
3A5	Excavation mécanique	Aucun	Indéterminée	Mer de Champlain
3B1	Excavation mécanique	Aucun	Indéterminée	Ancien lit de la rivière

Lot	Type d'intervention	Type d'artefacts	Proposition chronologique	Interprétation
3C1	Excavation mécanique	Aucun	Indéterminée	Ancien lit de la rivière
3D1	Excavation mécanique	Aucun	Indéterminée	Zone humide
3E1	Excavation mécanique	Toile de plastique	Après 1950 (?)	Fossé de drainage
3F1	Excavation mécanique	Clôture de cèdre	Après 1950 (?)	Fossé de drainage
3G1	Excavation mécanique	Dent de porc	Avant 1950 (?)	Fossé de drainage

3.4.2 Opération 4

L'opération 4 avait comme objectif d'apporter de nouveaux éléments d'interprétation des données recueillies dans le cadre de l'inventaire préhistorique effectué en 2006 (Ethnoscop, 2011). À cette occasion, un ensemble de puits de sondage manuels avait révélé des artefacts associés au XIX^e siècle, regroupés par la suite dans la sous-opération 2E (plan 3). La stratégie comprenait la mise en place d'un alignement de sondages orientés en direction nord-sud sur 175 m de distance. Dans les 75 premiers mètres, les puits de sondage furent excavés à tous les 5 m, alors que, dans les 100 m suivants, les puits furent espacés de 10 m. Excavés à la pelle et à la truelle, les sondages devaient permettre de recueillir et de localiser les artefacts éventuellement mis au jour. Une collecte systématique d'échantillons de sol fut aussi effectuée. Ces derniers, au nombre de 26, ont fait l'objet d'une analyse de leur teneur en phosphate (annexe F).

L'utilisation de tests comparatifs des teneurs en phosphate, effectués dans le cadre d'inventaires archéologiques, est une pratique connue, bien que peu (ou pas) utilisée dans le contexte de l'archéologie historique québécoise. Elle repose sur le constat que la plupart des activités humaines produisent des déchets contenant entre autres des phosphates. Ces derniers, contrairement à d'autres minéraux, sont difficilement solubles et peuvent demeurer présents dans le sol pour une très longue période de temps. La présence de valeurs nettement plus élevées dans un ensemble d'échantillons de sols répartis sur un territoire donné apporte des indices supplémentaires permettant de définir des zones d'activités anthropiques (Roskams, 2007; Orton, 2002). L'inventaire du site archéologique BhFm-14 a permis de démontrer un recoupement entre les teneurs élevées en phosphate et l'emplacement de vestiges archéologiques. Toutefois, il apparaîtrait plus pertinent de procéder à ce type de recherche avant de réaliser un inventaire archéologique. Cette méthode permettrait en effet de cibler des zones d'activités anthropiques et de mieux planifier les travaux d'archéologie. Toutefois, compte tenu des coûts associés à l'échantillonnage et aux analyses, ce type de recherche demande à être perfectionné.

3.4.3 Opération 5

Les sondages excavés dans l'opération 5 ont permis de compléter la collecte de données amorcée dans l'opération 4, de même qu'ils ont permis de mettre au jour des vestiges d'une structure de pierre associée à un bâtiment aujourd'hui disparu. Les travaux comprenaient un ensemble de cinq sous-opérations réalisées dans les limites du lot 350.

Pour vérifier la présence de structures enfouies, une longue tranchée linéaire fut excavée sur l'alignement des puits de sondage de l'opération 4 (plan 3). En raison de la présence d'une clôture, la tranchée a été répartie en deux segments (photo 4). Le segment situé au

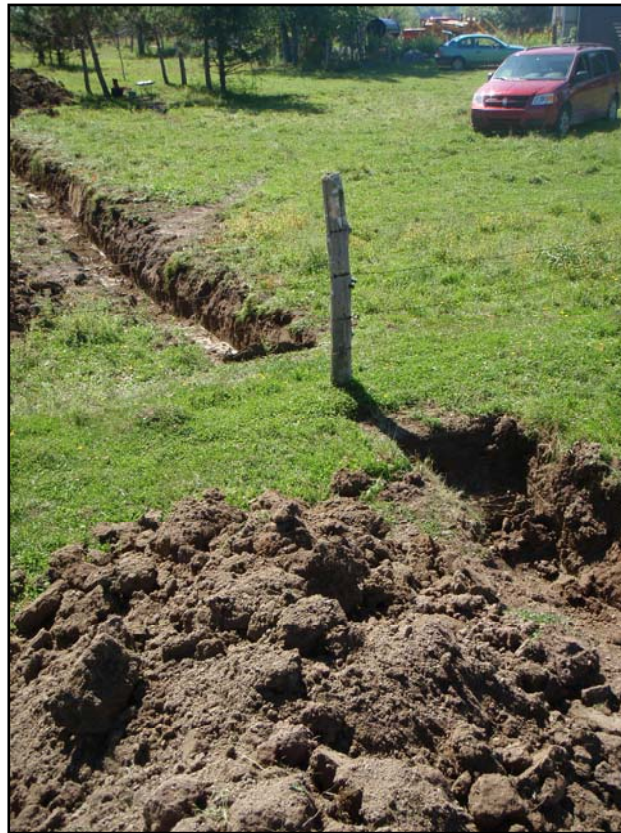


Photo 4 : Ligne de démarcation entre les sous-opérations 5A et 5B, direction sud-ouest (BhFm-14-08-NUM1-73)

nord de la clôture correspond à la sous-opération 5A et celui situé au sud correspond à la sous-opération 5B. Les tranchées ont atteint une profondeur de 0,17 m à 0,50 m sur une largeur d'environ 1,00 m. Les excavations permettaient de relever l'emplacement d'artefacts et la position de certaines particularités de la séquence des sols. Certaines sections des tranchées ont été choisies pour des relevés stratigraphiques. Alors que les numéros de lot 5A1 et 5B1 sont associés à l'ensemble des volumes excavés, les numéros 5A2, 5A3 et 5A4, puis 5B2, 5B3 et 5B4 permettent d'identifier la position des relevés sur les tranchées (plan 3). La numérotation et la description des sols ont été réalisées en ne considérant qu'une seule séquence pour l'ensemble d'une sous-opération.

Situés dans la partie la plus au nord de l'aire inventoriée, les segments retenus dans la **sous-opération 5A** révèlent une assez grande uniformité dans la séquence des dépôts (figure 9). Dans l'ordre, il s'y trouve une couche de tourbe de surface (couche 1), une argile brun-gris plutôt compacte qui contient des traces de charbon de bois et des restes végétaux (couche 2) et un niveau d'argile grise marbrée de fines couches de sable très fin et blanchâtre (couche 3a), ou d'une argile brunâtre avec très peu de marbrures (couche 3b). Le niveau de base est constitué d'une argile grise mouchetée de brun clair (couche 5). Si le segment le plus au sud comprend des niveaux uniformes (5A2), celui le plus au nord (5A4) présente un pendage vers le nord de la couche 3 qui a pour effet d'épaissir la couche 2. Le pendage paraît découler de la déposition même des sols, en milieu marin, alors que l'ajustement de la couche 2 serait plutôt dû au nivellement anthropique de la topographie, probablement par le simple labourage.

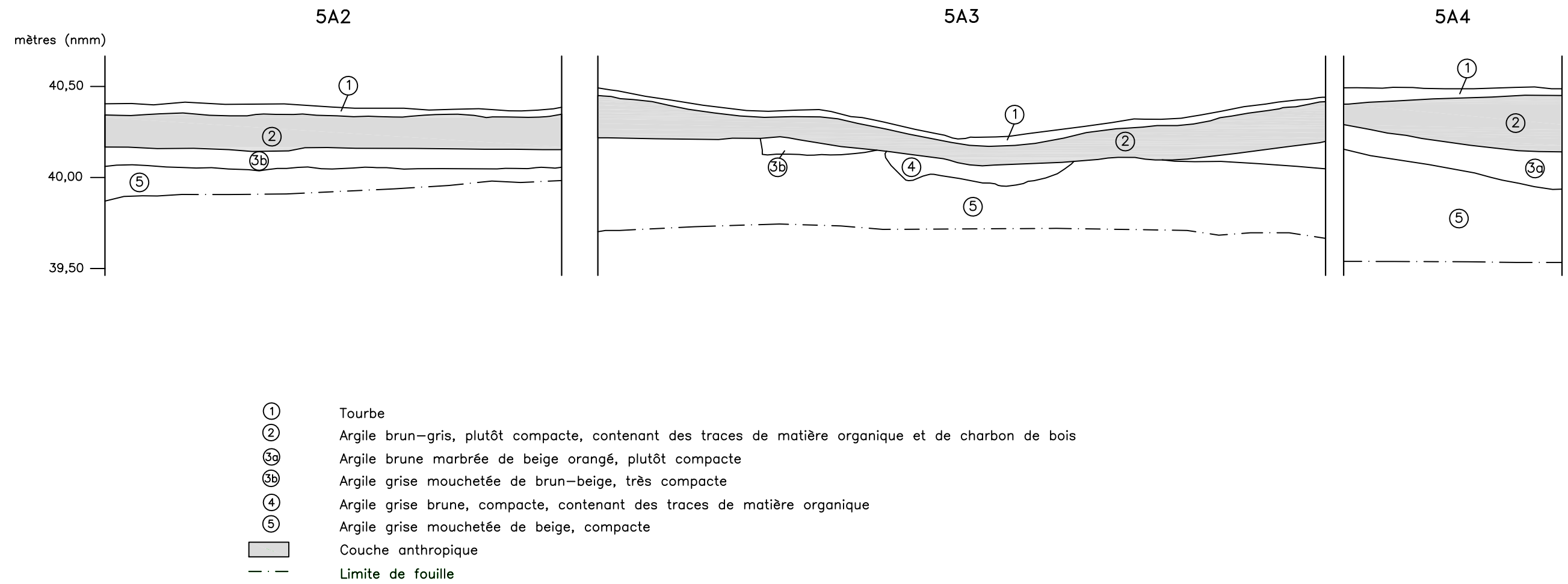
Le segment 5A3 est marqué par la présence d'un canal de ruissellement orienté en direction est-ouest et relié vers l'est au fossé séparant les lots 350 et 351. Le déblayage partiel du niveau 3 dans ce secteur suggère que ce canal résulte d'une action humaine réalisée lors de l'aménagement du champ. À cet endroit, une variante de la couche d'argile grise présente un caractère nettement hydromorphe qui n'avait pas été observé ailleurs. Au sud de la clôture (photo 4), le premier segment de paroi de la **sous-opération 5B**, enregistrée 5B2, comprend la même séquence générale, alors qu'un autre canal de ruissellement a aussi fait l'objet d'une attention particulière (5B3). Comme la précédente, une partie de la couche 3 a été déblayée aux abords du thalweg, dont le fond présente également une argile hydromorphe (figure 10).

Le dernier segment enregistré dans les limites de la sous-opération 5B comprend une coupe stratigraphique de 23,00 m de longueur (figure 11). Il s'agit du seul segment qui ait révélé quelques artefacts. Ces derniers sont parfois ponctuels (marqués par un X dans la coupe de la figure 11) ou encore ils représentent un assemblage plus étendu (les limites approximatives ont été reportées par des flèches situées au-dessus de la coupe de la figure 11). L'extrémité sud de la coupe se situe à la hauteur du puits de sondage 4A6. Les couches de sol suivent la même séquence de déposition qu'ailleurs, soit une couche de tourbe (couche 1) sur une argile brun-gris contenant des traces de charbon de bois (couche 2), en dessous de laquelle suivent deux variantes d'une autre couche argileuse, qui peut comprendre (couche 3a) ou non (couche 3b) des marbrures de sable fin, puis un niveau de base constitué d'une argile grise mouchetée de brun (couche 4). Cependant, la couche 3 a été dans ce segment beaucoup plus fréquemment tronquée qu'ailleurs. Dans ce cas-ci, ces interruptions ne sont pas associées à des canaux de ruissellement. Deux lentilles d'argile grise hydromorphe (couche 3c) sont peut-être à mettre en relation avec la présence d'anciennes racines, alors qu'un peu plus loin une fosse plus récente provient peut-être du déracinement d'un petit arbre.

Les artefacts recueillis dans les limites du segment 5B4 comprennent entre autres trois fragments de clous découpés et probablement les restes de cinq clous forgés, de même qu'un tourniquet forgé, peut-être pour la fermeture d'une fenêtre. Ont aussi été recueillis : deux fragments de *Pearlware* (une assiette et un bol), plus d'une vingtaine de fragments de *Creamware* (assiette, pichet, pot de chambre, théière et autre contenant) et environ autant

COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE
BhFm-14
SOUS-OPÉRATION 5A, PAROI OUEST
SEGMENTS 5A2, 5A3 ET 5A4



0 1,00m
ÉCHELLE : 1:25

COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE

BhFm-14

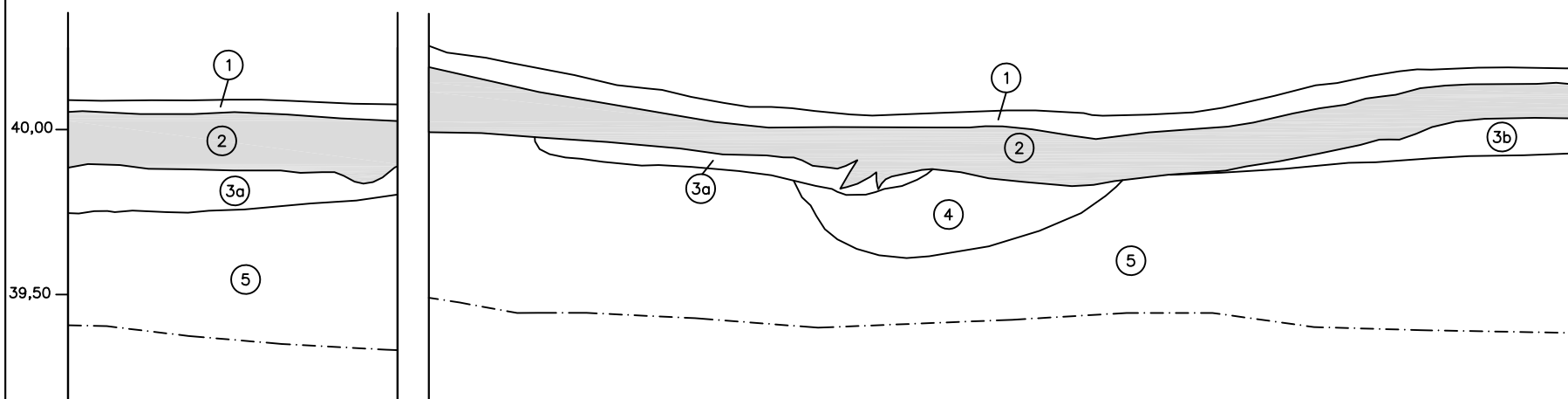
SOUS-OPÉRATION 5B, PAROI OUEST

SEGMENTS 5B2 ET 5B3

mètres (nmm)

5B2

5B3



- ① Tourbe
- ② Argile brun-gris, plutôt compacte, contenant des traces de matière organique et de charbon de bois
- ③a Argile gris-brun marbrée d'orangé, compacte
- ③b Argile gris-brun marbrée d'orangé foncé, très compacte
- ④ Argile grise, plastique
- ⑤ Argile grise mouchetée de beige, compacte
- Couche anthropique
- - - Limite de fouille

0 0,50m
ÉCHELLE : 1:20

MTQ0822

ethnoscop

FIGURE 10

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 5B, segment 5B4, paroi ouest, BhFm-14

- 1) Tourbe
- 2) Argile brun-gris, plutôt compacte, contenant des traces de matière organique et de charbon de bois
- 3) Argile gris-brun marbrée d'orangé, compacte
- 4) Argile grise, plastique
- 5) Argile grise mouchetée de beige, compacte

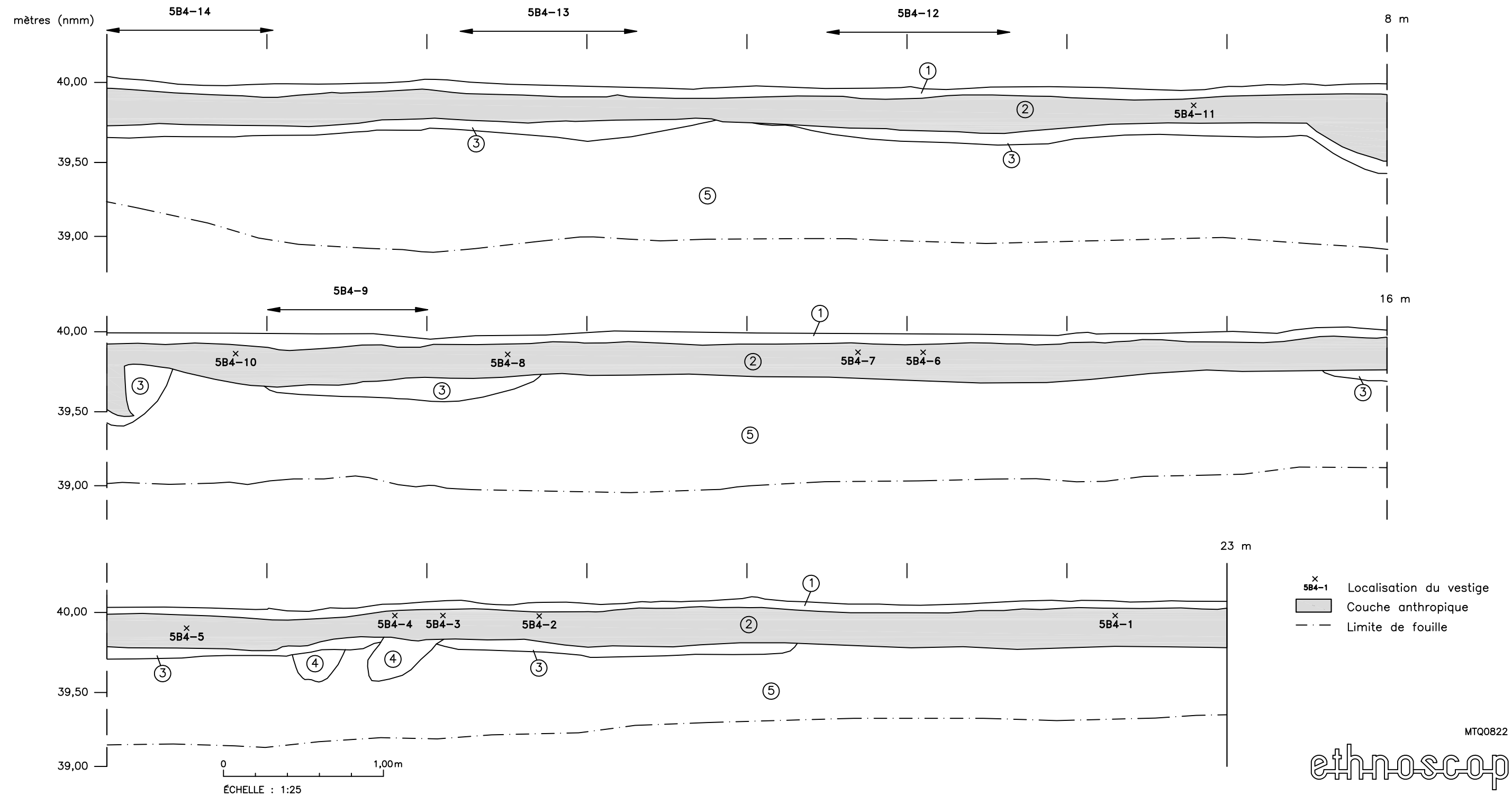
COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE

BhFm-14

SOUS-OPÉRATION 5B, PAROI OUEST

SEGMENT 5B4



MTQ0822

ethnoscop

FIGURE 11

de tessons de terre cuite fine blanche (assiette, tasses et bols), dont deux fragments de *Shell-edge* bleu. Ont aussi été trouvés quelques éléments de terre cuite grossière, sans glaçure et avec glaçure verte, de même que de la terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre, un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée et un autre de porcelaine fine dure orientale (annexe D; 5B4).

Afin de faciliter les comparaisons avec les résultats obtenus dans le cadre de l'opération 4, les assemblages d'artefacts provenant de l'opération 5 ont fait l'objet de regroupements autour des positions des puits de sondage correspondants. Par exemple, les artefacts recueillis en 5B4-13 et 5B4-14 sont à comparer avec les données tirées du puits 4A6. Les artefacts du puits 4A7 sont à comparer avec ceux récoltés en 5B4-11 et 5B4-12, alors que ceux du puits 4A8 correspondent aux données de 5B4-8, 5B4-9 et 5B4-10. Enfin, les puits 4A9 et 4A10 peuvent être respectivement comparés aux regroupements des artefacts de 5B4-5, 5B4-6 et 5B4-7, puis de 5B4-2, 5B4-3 et 5B4-4.

À eux seuls, les deux premiers regroupements totalisent plus des trois quarts des artefacts recueillis. Parmi ceux-ci, la quasi-totalité des céramiques de type *Creamware* ont été mis au jour autour des premiers 5 m, de même que la plupart des terres cuites fines blanches. Le rayon de 10 m comprend les éléments de fer forgé et la quasi-totalité des terres cuites grossières. Enfin, les éléments plus éloignés comprennent quelques éléments ferreux, un fragment d'os, des traces de mortier, des tessons de verre et un tesson de terre cuite fine blanche.

Des datations approximatives sont proposées pour chacun des regroupements (figure 12). Les artefacts en *Creamware* et en *Pearlware* pourraient faire descendre le *terminus postquem* des deux premières séries à la fin du XVIII^e siècle. Tel que l'indique la figure 12, moins bien représentés en nombre et en diversité, les éléments des trois colonnes de droite présentent tout de même des types de matériaux ou de traitement qui n'apparaissent qu'après la deuxième moitié du XIX^e siècle. Sans que les fourchettes chronologiques soient exactement les mêmes, la comparaison des résultats provenant de l'opération 4 et de l'opération 5 démontre un rajeunissement des assemblages d'artefacts en se déplaçant vers le nord, associé d'ailleurs à une diminution marquée de la quantité de matériel recueilli. À l'inverse, la marge sud présente les assemblages d'artefacts les plus anciens, bordant une coupure nette, exempte de toute trace anthropique. L'analyse des taux de phosphate abondait également dans ce sens, présentant une coupure nette au sud et un étiolement en quelques pointes moins prononcées vers le nord.

En raison de la présence de conifères sur le terrain, la sous-opération 5B n'avait pu être poursuivie beaucoup plus loin au sud. Un déblayage de surface effectué entre les arbres a conduit à l'ouverture des sous-opérations 5C et 5D (plan 3). Le déblayage de la surface de la sous-opération 5C, atteignant des dimensions de 5,80 m x 9,50 m dans les grands axes, a atteint une vingtaine de centimètres de profondeur. Le nettoyage manuel de l'interface inférieure a permis de recueillir quelques tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite grossière. Situé dans l'angle nord-est des sous-opérations 5C et 5D, un vestige de maçonnerie a également été mis au jour (5C2). Il s'agit d'une structure de pierre de grès local et de quelques fragments de brique commune déposés de façon plus ou moins

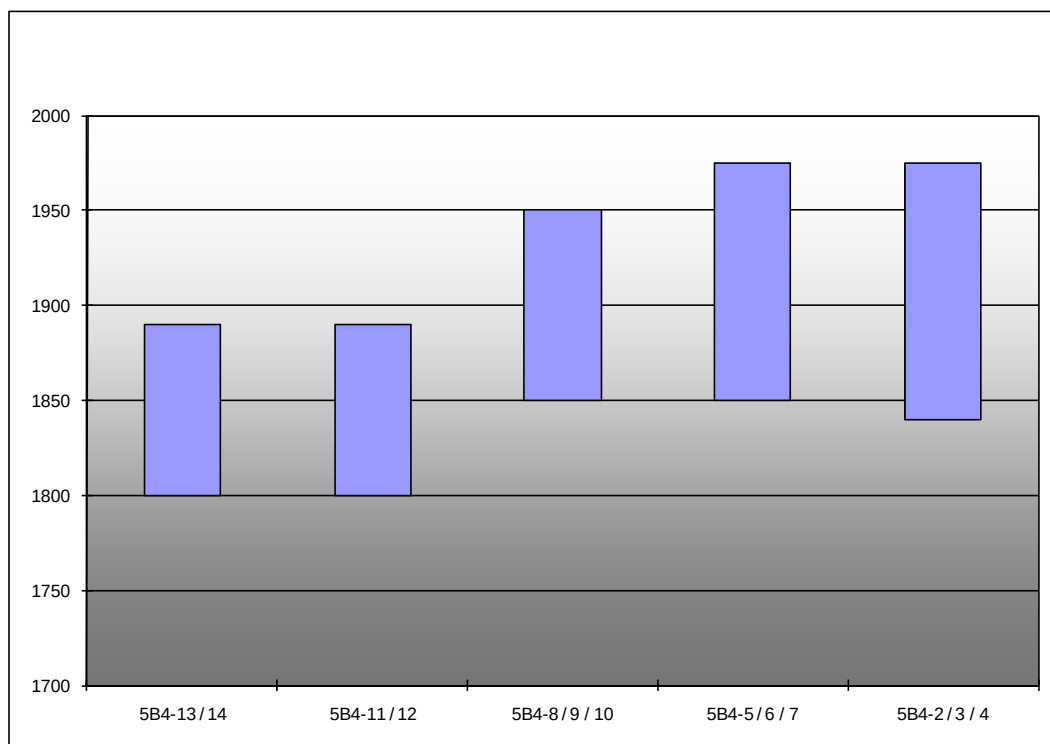


Figure 12 : Sous-opération 5B, artefacts recueillis en paroi et datations suggérées

régulière à même une tranchée de même dimension. Les pierres sont grossièrement liées par de la terre et des nodules de mortier. Orientée dans l'axe est-ouest, la structure a été dégagée sur une longueur de 1,50 m et une largeur de 0,80 m. La bordure sud, irrégulière, est bien documentée, alors que la limite nord est demeurée inconnue. Cet aménagement, qui n'a guère plus d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, pourrait correspondre à une semelle de fondation d'une structure de bois, ou encore à une surface dallée (photo 5). Située à proximité, la sous-opération 5D s'étend sur une superficie approximative de 4,50 m x 5,30 m. Elle n'a révélé que très peu d'objets, si ce n'est des restes de papier d'aluminium, un morceau de plastique et un fragment de clou.

La **sous-opération 5E** était située dans l'axe du vestige 5C2, à environ 20 m vers l'ouest (plan 3). Il s'agit d'une tranchée de 1,00 m x 8,60 m, de direction nord-sud et qui atteint environ 1,00 m de profondeur. Le déblayage a été réalisé par l'enlèvement successif de minces couches de sol permettant de procéder à un nettoyage grossier entre chacune et d'effectuer une collecte d'artefacts. Suivant l'axe du vestige 5C2, la tranchée avait été divisée en deux lots : l'un au sud de l'axe (5E1) et l'autre au nord (5E2). Des artefacts ont ainsi été recueillis dans les couches superficielles (annexe D; 5E). Du côté sud, le lot 5E1 a livré quelques fragments de brique commune, un clou forgé, de même que quelques tessons de terre cuite grossière, de grès grossier, de *Creamware* et de terre cuite fine blanche. Bien que comprenant plus de tessons, l'assemblage d'artefacts mis au jour dans le lot 5E2, du côté nord de la sous-opération, comprend à peu de chose près les mêmes types de matériaux. Il s'y trouve des fragments d'assiettes et de bols, possiblement une terrine de terre cuite grossière à glaçure verte, de même que les restes d'une théière en *Creamware* et d'une autre en *Pearlware*.



Photo 5 : Vestige BhFm-14-5C2, direction nord (BhFm-14-08-NUM1-108)

La suite du dégagement a mis en évidence qu'une ancienne tranchée avait été remblayée. Située sous la limite des lots 5E1 et 5E2, le sol de cette tranchée a été isolé et les déblais ont fait l'objet d'une recherche manuelle d'artefacts qui s'est avérée infructueuse. Par contre, la base du remblai reposait sur le sommet d'un vestige de bois et pierre (5E4). Il s'agit d'une canalisation orientée en direction est-ouest, faite de madriers et dont les côtés ont été doublés de murets de pierre de grès local (photo 6). Le vestige a été observé sur une longueur de 0,85 m et avait une largeur de 0,53 m, comprenant les murets de pierre. Quelques artefacts ont été mis au jour à proximité de l'égout, dans le remblai couvrant le sommet et les côtés, dont un clou de fer forgé, un tesson de terre cuite grossière, un autre de *Creamware* et deux fragments d'une assiette de terre cuite fine blanche (annexe D; 5E4).

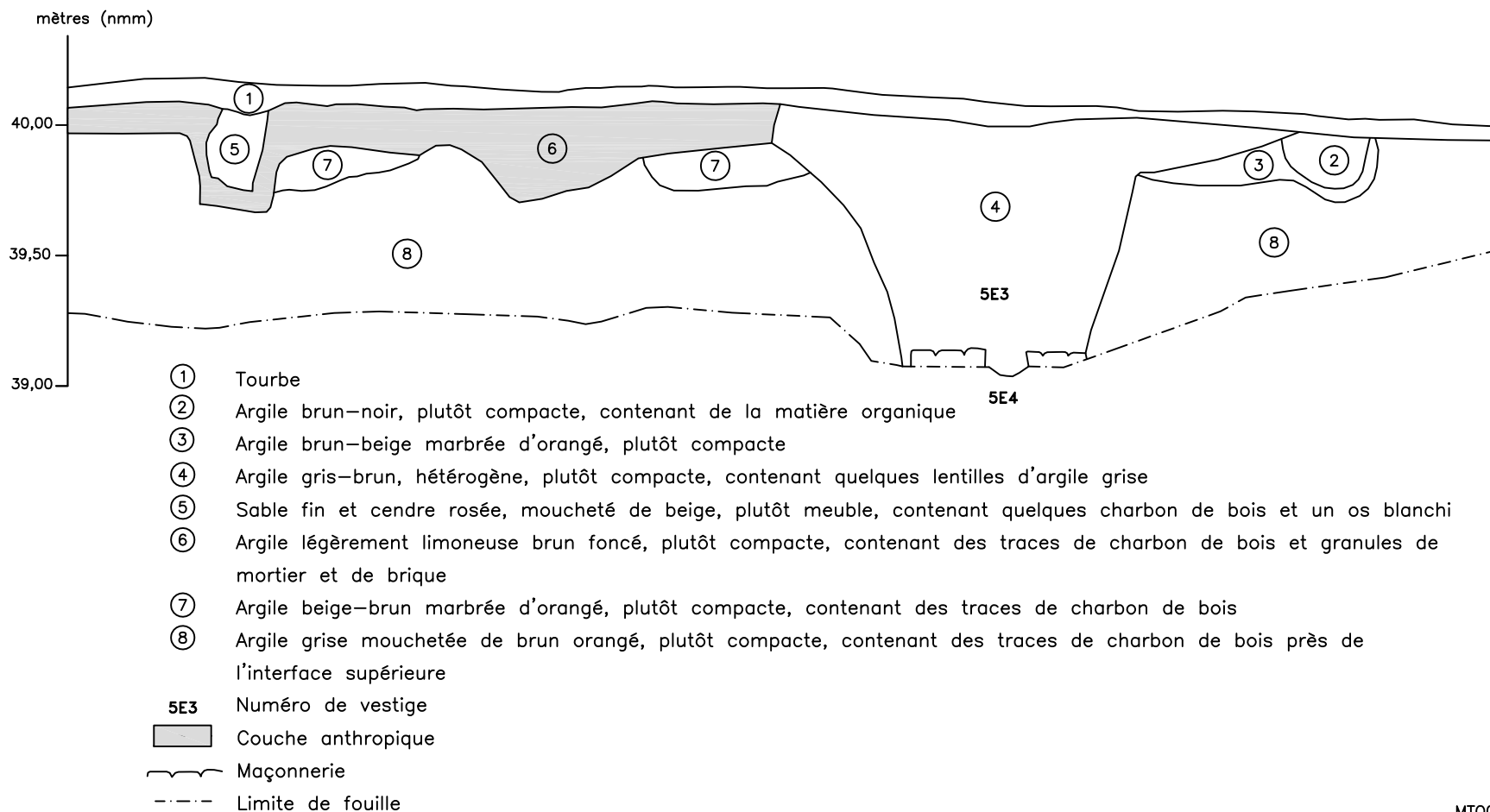
La coupe stratigraphique de la paroi est présente des séquences différentes de part et d'autre de la tranchée d'implantation de l'égout (figure 13). Sous le niveau de tourbe de la surface, se trouve, vers le sud, une cuvette comblée d'un sol argileux brun-noir sans inclusion (couche 2). Ce dernier recoupe partiellement une lentille d'argile beige-brun (couche 3). Vers le sud, le reste de la tourbe repose directement sur le sommet du niveau naturel stérile, composé d'une argile grise mouchetée de brun clair-orangé, plutôt compacte (couche 8). La couche 3 a aussi été coupée par la tranchée de la canalisation (couche 4), formée d'une argile grise et brune, hétérogène, comprenant des traces de charbon de bois et des nodules de mortier. La séquence des sols enregistrée au nord de la tranchée comprend d'abord une fosse comblée de sable fin rosé, plutôt meuble, qui pourrait s'apparenter à de la cendre (couche 5). Ils s'y trouvent quelques fragments de charbon de bois et un fragment d'os blanchi. La couche 6 s'étend sur toute la longueur de cette partie

COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE

BhFm-14

SOUS-OPÉRATION 5E, PAROI EST



MTQ0822

ethnoscop

FIGURE 13



Photo 6 : Vestige BhFm-14-5E4, direction est
(BhFm-14-08-NUM1-113)

de la coupe stratigraphique. Il s'agit d'une argile brun foncé dans laquelle très peu d'inclusions de charbon bois et de nodules de mortier sont visibles. Toutefois, c'est de cette couche que proviennent la plupart des artefacts. Pendant le nettoyage de la paroi, quelques tessons de *Creamware* et de terre cuite fine blanche ont été recueillis. La base de ce niveau est plutôt irrégulière. Elle est également entrecoupée de deux autres lentilles (couche 7) semblables à celles de la couche 3, avant d'atteindre le niveau d'argile grise stérile (couche 8).

Cette coupe a également fait l'objet d'un prélèvement d'échantillons de sol afin d'en mesurer les teneurs en phosphate. Le phosphate total ou le phosphate assimilable, exprimés dans la même échelle, démontre une constante diminution des taux depuis la couche 1 jusqu'à la couche 4 (figure 14). Les pointes très prononcées des couches 5 et 6 renvoient respectivement à la cendrière, puis au principal niveau d'artefacts (figure 14). Les proportions obtenues lors de la cueillette des artefacts, les données provenant de la coupe stratigraphique et les résultats de l'analyse des taux de phosphate semblent tous concorder pour définir deux zones très distinctes. La partie comprenant la tranchée d'implantation de la canalisation et les sols situés au sud, démontrent un déblayage des niveaux de surface et

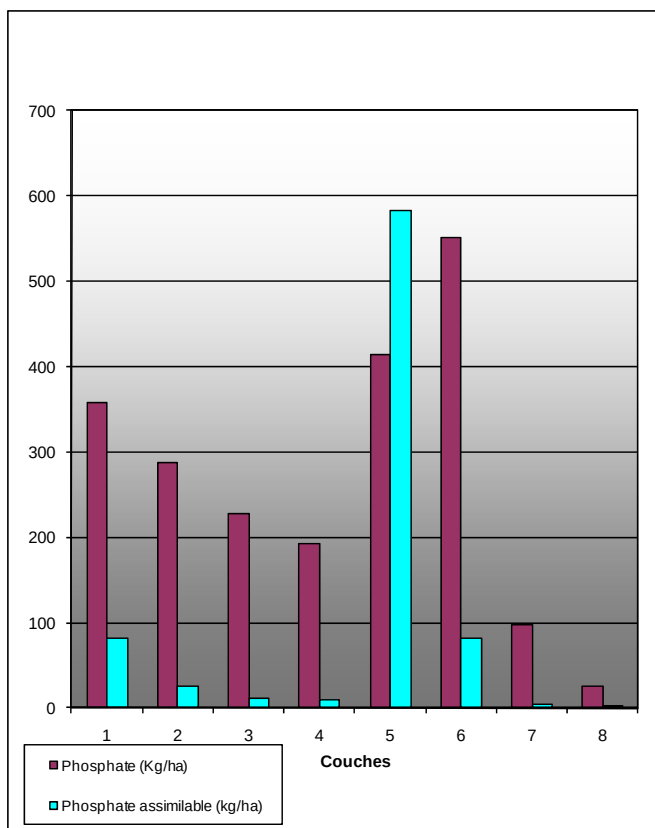


Figure 14 : Sous-opération 5E, coupe stratigraphique, résultats combinés des tests de phosphate

une activité humaine moins intense que dans la partie nord, où l'irrégularité de la base de la couche 6 semble provenir d'un remaniement important et probablement ponctuel du niveau de surface : peut-être un défrichage ou un labour. Par contre, la cendrière située juste sous le niveau de la tourbe démontre l'arrêt, à un moment donné, des perturbations.

3.4.4 Emplacement de la maison de l'électricien

Le site BhFm-14 est partagé en deux parties inégales séparées par le chemin du Fleuve (plans 1 et 2). La bordure sud du chemin du Fleuve a fait l'objet d'une inspection visuelle. Près du talus donnant sur une terrasse qui borde le fleuve Saint-Laurent (photo 7), un déblayage a mis en évidence quelques fragments de matériaux de construction, comprenant notamment quelques blocs de béton et des briques communes (photo 8). Il est possible que ces vestiges correspondent à la maison d'un électricien qui a occupé une partie du site entre 1909 et 1912. En effet, en 1909, Nestor Thauvette vendait une parcelle du lot 350 à Adonis Ménard. Celle-ci faisait 80 pi de front sur 125 pi de profondeur (24,38 m x 38,10 m) et était bordée par le chemin public. La superficie inspectée pourrait correspondre à ces dimensions, mais il faudrait toutefois y inclure une partie importante du talus (photo 7).



Photo 7 : Sommet du talus situé du côté sud du chemin du Fleuve, dans les limites du lot 350, direction est (BhFm-14-08-NUM1-125)



Photo 8 : Débris de matériaux de construction observés du côté sud du chemin du Fleuve, dans les limites du lot 350, en bordure du talus, direction sud (BhFm-14-08-NUM1-122)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le projet de prolongement de l'autoroute 30 situé sur le territoire de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, a été l'objet d'un inventaire archéologique à l'automne 2006 et à l'automne 2007. Ce premier inventaire a été complété par l'inventaire du site de la ferme Thauvette, BhFm-14, réalisé en 2008, sur une partie des lots 350 et 351.

Le premier inventaire archéologique historique (2006) a donné lieu à la réalisation de quatre tranchées excavées à l'aide d'un équipement mécanique et de cinq sondages excavés manuellement qui ont conduit à l'identification du nouveau site archéologique de la ferme Thauvette (BhFm-14). Les données recueillies dans le cadre de ce premier inventaire tendent à confirmer l'ancienneté de la ferme Thauvette et de quelques-uns des bâtiments qui s'y trouvent encore. La distribution spatiale et temporelle des divers assemblages d'artefacts historiques recueillis lors de l'inventaire archéologique préhistorique réalisé dans les limites du nouveau site renforce cette hypothèse. La collection d'artefacts recueillie au cours de cet inventaire sera déposée au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec du MCCCFC.

Le deuxième inventaire, réalisé en août 2008, permettait de préciser différentes interactions entre le développement agricole et l'occupation du territoire. L'analyse des résultats de l'inventaire a d'abord été intégrée dans une analyse du territoire effectuée sur la base de l'interprétation archéologique de données historiques et cartographiques. Les résultats de l'étude, à l'échelle du territoire, démontrent l'ancienneté du chemin du Fleuve et font remonter les concessions des lots 350 et 351 au XVIII^e siècle. La reconstitution de la chaîne des titres de propriété, pour sa part, a été limitée à la période de milieu du XIX^e siècle.

Le premier inventaire avait confirmé la présence d'une occupation agricole en place depuis au moins le milieu du XIX^e siècle. La plupart des bâtiments encore présents sur le lot 351 remontent à cette période. Le deuxième inventaire précise la chronologie de la mise en place du parcellaire actuel et confirme l'antériorité de l'occupation des deux lots, déjà pressentie avec la découverte des artefacts lors de l'inventaire archéologique préhistorique en 2006.

Les résultats de l'inventaire du site archéologique BhFm-14 orientent la recherche et pourront inspirer l'élaboration de stratégies d'inventaire dans des contextes similaires. Sur le lot 351, l'inventaire archéologique a pu démontrer que l'occupation du site remonte au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Par contre, plusieurs données permettent de reconstituer le développement des parcelles. Ainsi, les tranchées excavées en travers d'un fossé de drainage situé sur la ligne de partage des lots 350 et 351 pourraient faire remonter cette excavation au début de l'occupation du site, ou à tout le moins à la deuxième moitié du XIX^e siècle, lorsque la plupart des bâtiments du lot 351 étaient en place. Du côté est du complexe agraire, ce lot semble désavantagé par la présence d'une importante dépression au fond de laquelle s'écoule un ruisseau intermittent. Les données paléoenvironnementales démontraient là un milieu humide parcouru par une rivière qui s'est par la suite asséchée et

a été remplacée par un ruisseau. Les terres basses, bien qu'inondables en période de crue, paraissent avoir été utilisées comme pâturage et comme site de parcage du bétail.

Une autre tranchée, excavée en travers d'un fossé traversant cette fois le centre des terres agricoles du lot 351, démontrait le caractère récent du découpage actuel des parcelles et l'important réaménagement qu'elles ont subi. En effet, la construction du canal de Soulanges à la fin du XIX^e siècle, qui coupe les terres environ en leur centre, a favorisé un réaménagement parcellaire. Cependant, les quelques indices stratigraphiques colligés démontrent une restructuration profonde des canaux de drainage, réalisée dans la deuxième moitié du XX^e siècle, peut-être même plus récemment.

Du côté du lot 350, les indices, beaucoup plus ténus, ont permis de confronter les résultats de diverses techniques d'inventaire qui comprennent la réalisation d'un ensemble de puits de sondage manuels, l'excavation de tranchées linéaires sur de longs segments, le déblayage de surface de certaines parties du terrain, puis la collecte d'échantillons de sol qui ont par la suite fait l'objet d'analyses de leur teneur en phosphate. La démarche permet de présenter plusieurs éléments de comparaison des méthodes de terrain et des résultats obtenus. Le croisement des informations permet d'induire la présence d'un bâtiment situé non loin du chemin, du côté nord. En l'absence de structures concrètes suffisantes pour permettre de localiser précisément cette probable habitation et de décrire son mode de construction, ou même ses dimensions, il est difficile d'accorder une fonction particulière à la structure ou encore son ancienneté. Un ensemble de pierre aménagé suggère qu'il puisse s'agir d'une construction de bois reposant sur quelques pierres, alors que la répartition des artefacts, qui sont très présents au nord de la structure et presque absents au sud, tend à démontrer qu'il y a eu un remblayage des sols vers le sud, orientant l'étendue possible du bâtiment vers cette position.

L'analyse de la culture matérielle révèle la présence de vaisselle domestique comprenant quelques théières, des assiettes et des bols. Si l'on y joint la découverte d'une canalisation de bois, il est raisonnable de suggérer que ce bâtiment puisse avoir rempli une fonction domestique. Il s'agirait alors d'une maison. Le même assemblage d'artefacts peut faire remonter les dépôts d'objets situés à l'arrière de cette maison à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, alors que, plus au nord, les dépôts sont plus récents, présentant plutôt des assemblages d'artefacts de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il s'agit ici des meilleurs indices d'une occupation du lot au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, mais qui ne sont pas suffisants pour confirmer l'ouverture des concessions vers le milieu du XVIII^e siècle, peut-être même avant.

Enfin, l'occupation pendant une très courte période (1909-1912) d'une partie du site par un électricien ayant probablement travaillé à la centrale de Soulanges a également été documentée. Ce dernier avait construit une maison et quelques bâtiments annexes sur une enclave située en bordure du chemin du Fleuve. Une inspection visuelle semble confirmer l'emplacement de cette maison, qui devait occuper une parcelle peu avantageuse située, du côté sud du chemin du Fleuve.

L'inventaire archéologique réalisé au cours du mois d'août 2008, permet de conclure que les travaux de recherche archéologique sont terminés dans les limites du site BhFm-14, dont la superficie totale est de 52 811 m². Les résultats de cette inventaire permettent de confirmer au ministère des Transports du Québec que les travaux d'aménagement routier prévus dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 30, entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, peuvent être réalisés sans que des préjudices soient causés au patrimoine archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies et articles

JULIEN, J. L. et al.

2005 « Dégénération et régénération de la structure des sols cultivés ». dans Michel-Claude Gigard (dir.), *Sols et environnement*. Paris, Dunod, pp. 538-562.

ORTON, Clive

2002 *Samplign in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press (première publication en 2000), 268 pages.

ROSKAMS, Steve

2007 *Excavation*. Cambridge, Cambridge University Press (première publication en 2001, 312 pages.

Rapports inédits

ARKÉOS

2002 *Inventaires archéologiques (été-automne 2000), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 157 pages.

1991 *Les Cèdres, avant-projet, phase 1, études du patrimoine culturel*. Hydro-Québec Vice-présidence Environnement, Lavalin Environnement Inc., volume 1 : texte, 195 pages et annexe.

1985 *Occupation eurocanadienne et inventaire archéologique, secteur lac des Deux-Montagnes, projet Archipel*. Rapport remis à André Marsan et Associés, 115 p, 5 cartes.

BADGLEY Ian et Françoise DUGUAY

1982 *Rapport de reconnaissance archéologique ligne 700 du gazoduc, Saint-Lazare à Mercier*. André Marsan et Associés Inc., 5 pages et annexes : fiches et croquis.

CHEVRIER, Daniel

1981 *Inventaire archéologique du tronçon Saint-Lazare – Boisbriand*. Gazoduc Trans-Québec et Maritimes, Consortium Canest, Gazoduc Saint-Lazare – Trois-Rivières, 161 pages et annexes.

CHRÉTIEN, Y. et R. BOUCHARD

2004 *Inventaire archéologique pour le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à Saint-Louis-de-Gonzague*. MRC de Beauharnois-Salaberry, Groupe-conseil GENIVAR, rapport inédit, 51 pages.

DUMAIS, Pierre

2003 *Ligne biterne à 230 kV. Les Cèdres - Cornwall, Inventaire archéologique*. Hydro-Québec, rapport final.

BIBLIOGRAPHIE

ETHNOSCOP

- 2011 *Inventaire archéologique (Automnes 2006 et 2007), prolongement de l'autoroute 30, Saint-Thimothée et Vaudreuil-Dorion*, Groupement CBR / Ministère des Transports du Québec, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, 67 pages.
- 2006a *Inventaires archéologiques (été 2005), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Direction générale de Montréal et de l'Ouest, ministère des Transports du Québec, 89 pages et annexes.
- 2006b *Plan d'intervention archéologique, projet de parachèvement de l'autoroute 30, Saint-Thimothée à Vaudreuil-Dorion*. Rapport soumis au ministère des Transports du Québec, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.
- 1983 *Étude de potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel*. Montréal, Secrétariat d'État à l'aménagement, Projet Archipel, 99 pages, 6 cartes.

FERDAIS Marie et Évelyne COSSETTE

- 1983 *Inventaires archéologiques (été 1983)*. Hydro-Québec Vice-présidence Environnement, rapport inédit, 62 pages et annexes.

PATRIMOINE EXPERTS

- 2008 *Inventaire archéologique (automne 2006), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 32 pages.
- 2006 *Inventaire archéologique, autoroute 30 (tracé sud), secteurs entre l'A-15 et l'A-730 dans les municipalités de Candiac et Delson, CEP La Prairie, MRC Roussillon*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 23 pages.
- 2000 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Direction générale de Montréal et de l'Ouest, ministère des Transports du Québec, 102 pages et annexes.
- 1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 86 pages.

PENDERGAST, J.

- 1965 *An Archeological Reconnaissance of Eastern Portion of the Triangle of Land Between the Ottawa & St. Lawrence Rivers in 1965*. 13 pages et annexes.

PINEL, L. et M. CÔTÉ

- 1985 *Reconnaissance archéologique de l'archipel de Coteau-du-Lac, comté de Vaudreuil-Soulanges*. Société historique et archéologique de Coteau-du-Lac, 71 pages et annexes.

BIBLIOGRAPHIE

Documents cartographiques

- 2003 Ressources naturelles Canada.
 Carte de Lachine, 31H05. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada, 10^e édition.
- 2002 Ressources naturelles Canada.
 Carte de Huntingdon, 31G01 et 31B16. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada, 9^e édition.
- 2000 Ressources naturelles Canada.
 Carte de Lachute, 31G9. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada. 8^e édition.
- 2000 Ressources naturelles Canada.
 Carte de Vaudreuil, 31G8. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada. 7^e édition.

Médiagraphie

Google Earth

<http://georach.free.fr>

www.thecanadianencyclopedia.com

www.toponymie-gouv.qc.ca

ANNEXE A
MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE

Table des matières

Table des matières.....	i
Liste des tableaux	ii
Liste des figures.....	ii
 Mise en contexte historique	 1
1. Principales composantes du paysage environnant.....	1
2. Seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges	8
3. Naissance des premiers noyaux villageois	10
4. Développement de l'agriculture aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	14
5. Activités industrielles parallèles.....	15
6. Historique des lots 350 et 351.....	19
 Bibliographie	 23

Liste des tableaux

Tableau 1	Seigneuries et canton	8
Tableau 2	Développement du territoire des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges	10
Tableau 3	Noyaux villageois dans Vaudreuil-Soulanges, vers 1831	12
Tableau 4	Industries recensées au milieu du XIX ^e siècle	19

Liste des figures

Figure 1A	Extrait d'un plan publié dans le <i>London Magazine</i> en 1761 (BAnQ : G 3452 M65 1761 L6 CAR)	2
Figure 2A	Extrait d'un plan préparé par Bouchette en 1815 (BAnQ : G 3450 1815 B68 CAR gf)	4
Figure 3A	Relief du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada	5
Figure 4A	Limites des seigneuries et du canton, d'après le plan de Bouchette de 1831 (BAnQ : G 3450 1831 B68 CAR)	6
Figure 5A	Hydrographie du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada	7
Figure 6A	Limites municipales du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada	11
Figure 7A	Extrait d'un plan préparé par Bouchette en 1831 (BAnQ : G 3450 1831 B68 CAR)	13
Figure 8A	Extrait d'un plan préparé par Colton en 1856 (Rumsey Collection n° 0149014)	17
Figure 9A	Extrait d'un plan préparé par Logan en 1896 (RNCAN, MIRAGE n° 590)	18
Figure 10A	Extrait d'un plan préparé par le Service des fermes expérimentales du Canada en 1948 (BAnQ : G 3453 S681 J3 1948 C35 CAR)	20

Mise en contexte historique

1. Principales composantes du paysage environnant

L'extrémité nord de l'emprise du tronçon de l'autoroute 30, qui est localisé entre les municipalités de Saint-Timothée et de Vaudreuil – Dorion, passe à environ 4 km à l'ouest du cours inférieur de la rivière des Outaouais avant que cette dernière joigne le fleuve à la pointe des Cascades. Cette emprise traverse une plaine dont l'altitude s'abaisse graduellement du nord (élévation de 50 m) au sud (élévation de 40 m en haut du talus de la terrasse supérieure du Saint-Laurent), puis descend abruptement sur la terrasse littorale du fleuve (élévation de 30 m environ) pour les derniers 100 m à 200 m de son extrémité sud. Son dénivelé est peu prononcé sur la majeure partie du tracé, soit environ 10 m sur plus de 5 km, avant de plonger sur 10 m supplémentaires près de la rive du fleuve. Le corridor est traversé par quelques cours d'eau mineurs ainsi que par l'ancien canal de Soulanges. Le premier de ces cours d'eau, situé juste au sud de l'échangeur avec l'autoroute 20, est un ruisseau sans nom qui, dans l'emprise du projet, est constitué d'étangs marécageux résultants de barrages de castors. Il coule vers l'est, où il débouche dans la rivière Outaouais, juste au sud de la pointe Boyer. Le second cours d'eau est le ruisseau Chambray, qui, à l'instar du précédent, coule vers l'est et débouche aussi dans l'Outaouais, juste au nord de la pointe des Cascades. Vient ensuite l'ancien canal de Soulanges, qui a une largeur de 50 m dans l'emprise du projet. Enfin, passant par l'extrémité sud du lot 351 du cadastre de Les Cèdres, la coulée Thauvette se jette dans le fleuve Saint-Laurent à l'intérieur des limites de l'emprise.

À l'échelle de la vallée du Saint-Laurent, plusieurs des relevés effectués au cours du XVIII^e siècle furent surtout soucieux de présenter les éléments importants reliés au transport, dont une bonne partie se fait par la voie des eaux. Ainsi, outre les routes principales ou les portages, les plans anciens illustrent l'emplacement des obstacles, comme la présence de rapides, de même que des points de repère naturels et anthropiques. Au lendemain de la Conquête, une gravure des environs de Montréal publiée dans le *London Magazine* en 1761 donne un aperçu intéressant de la région de Vaudreuil-Soulanges (figure 1A). En utilisant les données éditées par les ingénieurs français, l'auteur anonyme colporte une perception du territoire qui renvoie déjà à la première moitié du XVIII^e siècle. L'élément visuel le plus marquant de cette carte est sans aucun doute la représentation de l'exploitation du territoire. L'auteur choisit deux types de trames qui viennent définir les espaces sauvages encore occupés par la forêt et les terres en exploitation, surtout concentrées sur l'île de Montréal et l'île Jésus. Sur la péninsule de Vaudreuil-Soulanges, des bandes de terre défrichée apparaissent en bordure du rivage du fleuve Saint-Laurent et couvrent aussi la Pointe-des-Cascades. Pourtant, l'ensemble des données historiques démontre la prédominance de la seigneurie de Vaudreuil dans la première moitié du XVIII^e siècle, du moins en ce qui concerne l'exploitation des terres et le défrichement lié à l'agriculture.



Figure 1A : Extrait d'un plan publié dans le *London Magazine* en 1761 (BAHQ : G 3452 M65 1761 L6 CAR)

Cette carte illustre aussi les obstacles présents sur le fleuve et ses affluents. Au sud de Soulanges, le cours du fleuve est ponctué de trois rapides, soit celui des Cascades, ou Saut-du-Trou, immédiatement suivi du Saut-du-Buisson (connu aussi sous le nom de Rocher-Fendu), et enfin les rapides du Coteau-des-Cèdres. Les toponymes distinguent les rapides des Cèdres, situés face au village du même nom, et les rapides du Coteau, aussi connus sous le nom de rapides du Coteau-du-Lac, situés à l'embouchure de la rivière Delisle. Le rapide des Cèdres a été omis. Du côté des affluents, la péninsule est traversée par quatre cours d'eau, dont la rivière Rigaud au nord, qui se jette dans le lac des Deux-Montagnes, la rivière Beaudette, située dans la partie sud-ouest de l'extrait du plan, puis la rivière Delisle, qui s'écoule à l'est des rapides du Coteau-des-Cèdres. Le quatrième cours d'eau représenté s'apparente au mieux au ruisseau Chamberry, qui dans la réalité se jette à l'embouchure de la rivière des Outaouais, du côté nord de la Pointe-des-Cascades. Parmi ces cours d'eau, Bouchette constate, au début du XIX^e siècle, qu'un seul est navigable, soit la rivière Rigaud, du moins jusqu'à la rencontre d'une chute située à peu de distance. Pour leur part, les rivières Beaudette et Delisle sont praticables en période de crue

Un peu plus d'un siècle après le début de l'occupation de la péninsule, une autre illustration, faite par Bouchette est très riche d'indications sur l'environnement naturel (Bouchette, 1815 : 89-100). Notamment, que le territoire est encore sauvage et qu'il demeure en grande partie à exploiter (figure 2A). Dans les formes du relief, Bouchette distingue la présence de deux montagnes dans la partie nord-ouest, à l'intérieur des limites de la seigneurie de Rigaud. Le relevé des courbes de niveau effectué à partir des données topographiques actuelles démontre plutôt la présence d'une seule montagne, qui culmine à 225 m d'altitude (figure 3A).

Plus au sud, le canton de Newton comprend des terres un peu plus hautes vers l'ouest, alors que les terres basses de l'est, bien qu'elles ne soient pas considérées comme marécageuses selon Bouchette, pourraient être grandement améliorées par des travaux de drainage (figure 4A). Quant à la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, il semble qu'elle requiert des travaux de drainage plus importants pour améliorer la qualité de ses terres et assécher les zones marécageuses qui parsèment sa partie sud. Plus encore, une partie du littoral est inondable, ce qui rend le chemin qui passe à cet endroit impraticable à certains moments de l'année. D'ailleurs, la carte hydrographique actuelle (figure 5A), avec sa densité de canaux orthogonaux, témoigne des importants travaux de canalisation qui ont été effectués dans le canton de Newton et la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, mais aussi sur le territoire de la seigneurie de Soulanges.

Dans les limites de Soulanges, Bouchette insiste sur l'étalement de terres marécageuses partageant la limite ouest, vers la seigneurie de Nouvelle-Longueuil. Autrement, la suite des références topographiques renvoie aux différents rapides rencontrés sur le fleuve, puis à la façon de les traverser. En partant de l'aval vers l'amont, il y a d'abord les rapides de Pointe-des-Cascades, qu'il est possible de contourner en passant par le « canal militaire », d'une longueur d'un peu plus de 450 m (500 verges). Par la suite, rendus aux rapides des Cèdres, les bateaux sont déchargés, puis halés le long des battures, tandis que la marchandise est convoyée par voie terrestre jusqu'au village de Les Cèdres, où apparemment les bateaux seront de nouveau chargés. Enfin, à la hauteur de Coteau-du-Lac, de nouveaux rapides

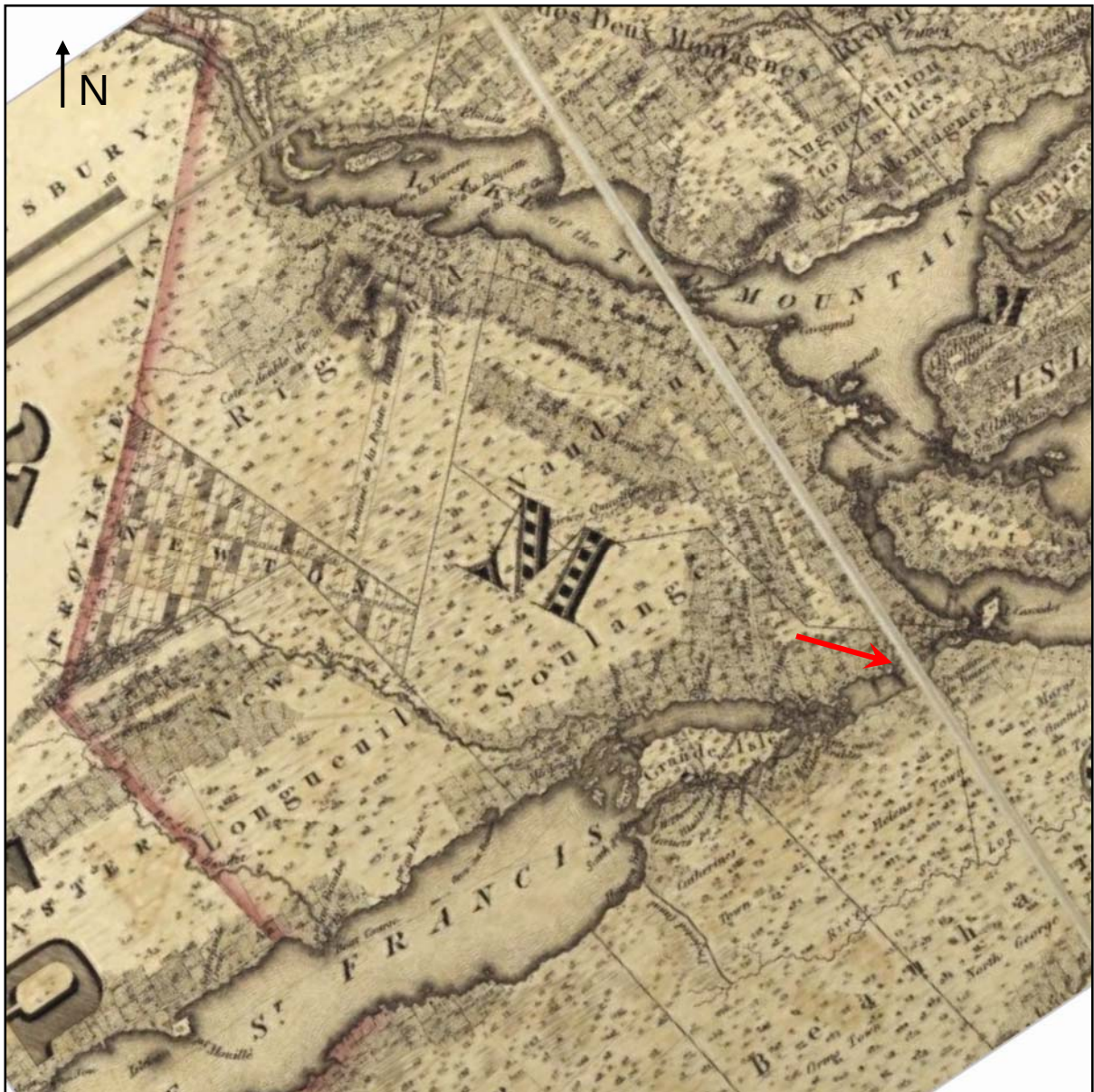


Figure 2A : Extrait d'un plan préparé par Bouchette en 1815 (BAnQ : G 3450 1815 B68 CAR gf)

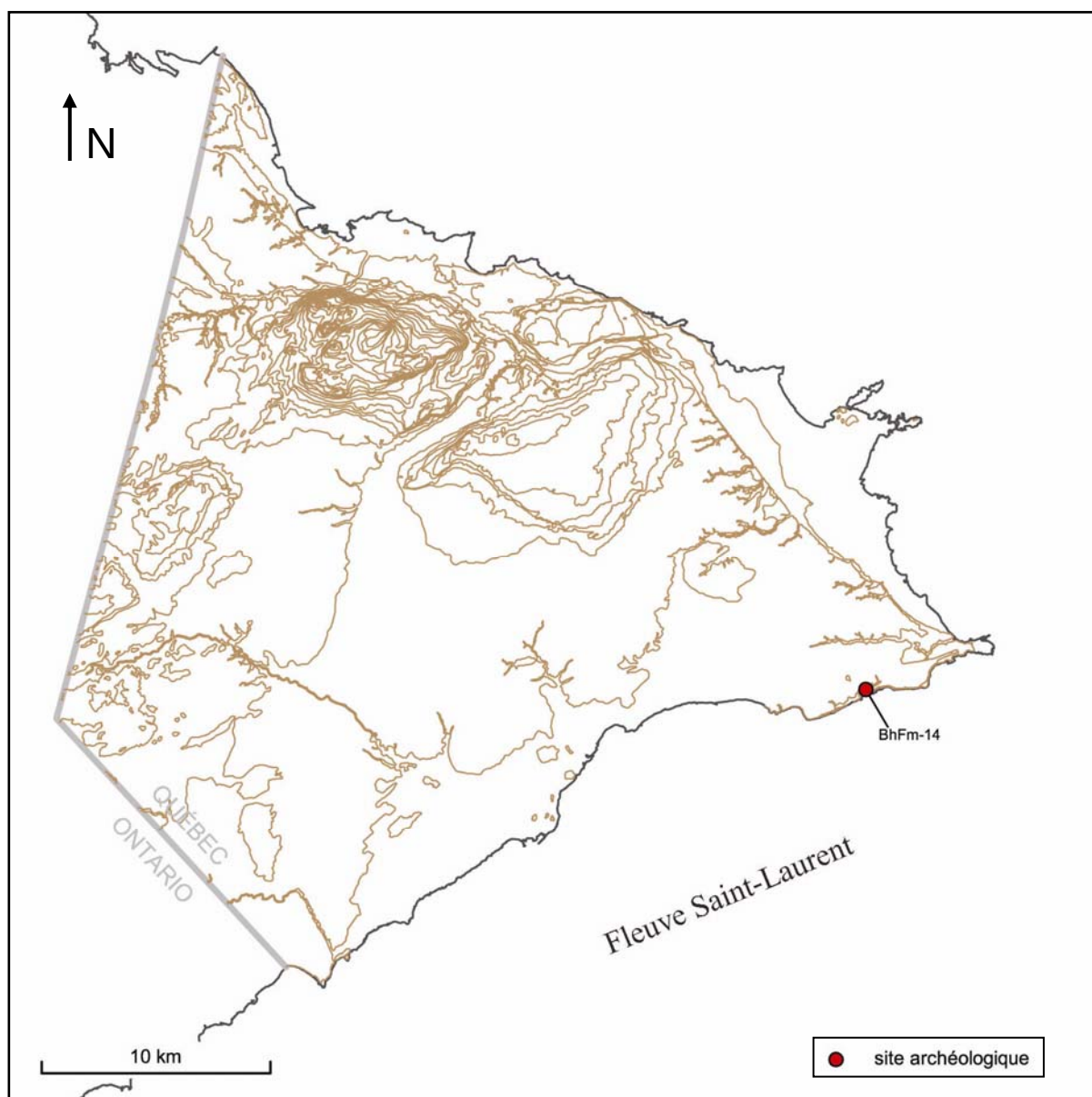


Figure 3A : Relief du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada

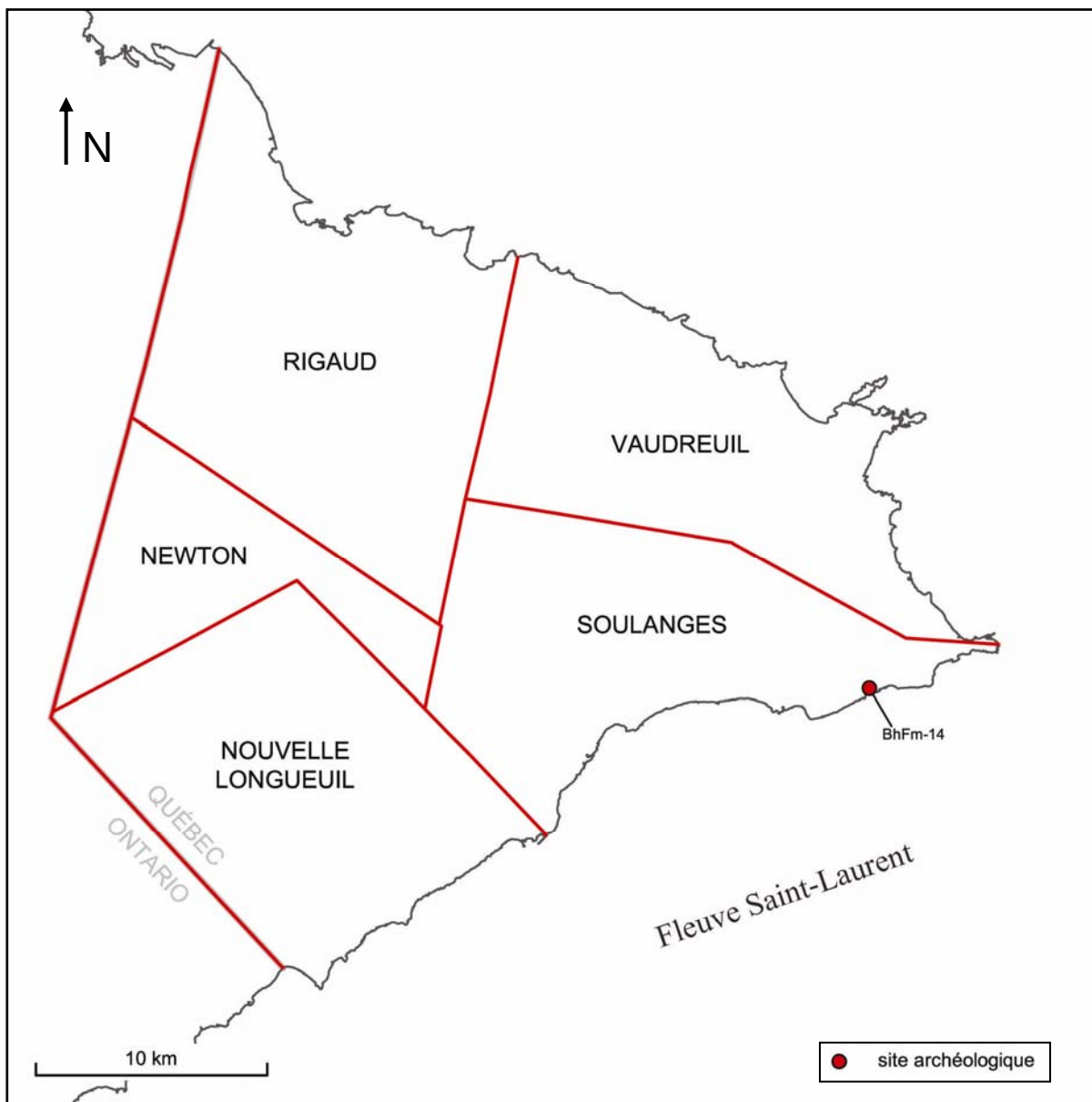


Figure 4A : Limites des seigneuries et du canton, d'après le plan de Bouchette de 1831 (BANQ : G 3450 1831 B68 CAR)

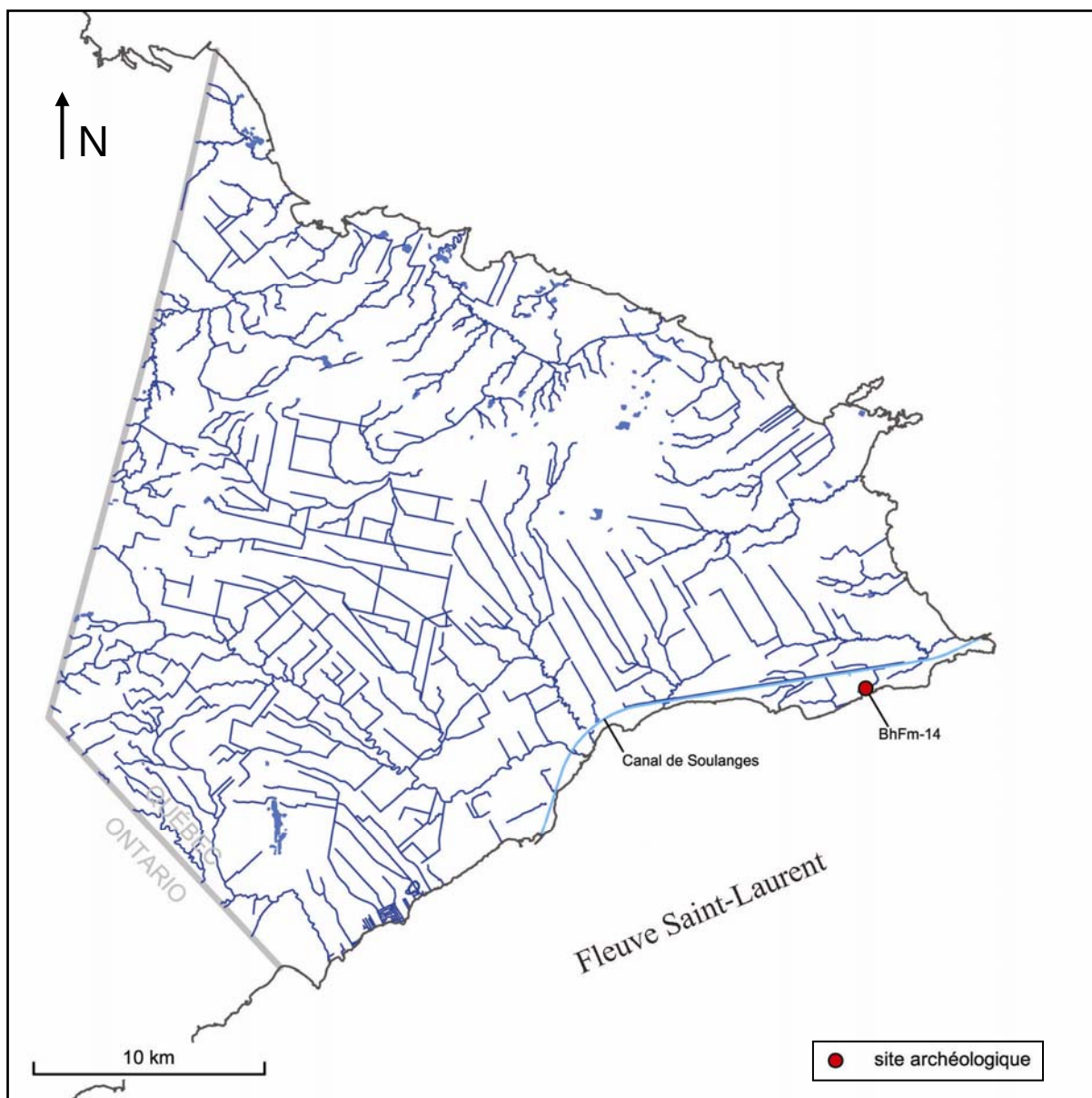


Figure 5A : Hydrographie du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada

obligent les navigateurs à emprunter un autre canal. Encore une fois, trois rapides sur quatre sont présentés. Il semblerait que le halage permettait de traverser à la fois les rapides du Rocher-Fendu et ceux des Cèdres.

2. Seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges

Lieu de passage privilégié sur la route des Grands Lacs, la péninsule de Vaudreuil-Soulanges a été ouverte à la colonisation européenne dans les premières décennies du XVIII^e siècle (tableau 1). Ce n'est en effet qu'après 1701, au terme des guerres franco-iroquoises, que l'on put songer à établir des colons en amont de Montréal. Dès 1702, la concession des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges ouvrait résolument le territoire à l'ouest de l'île de Montréal à la colonisation (figure 4A). Plus tard, au cours des décennies 1730 et 1740, les autorités coloniales poursuivirent leur politique d'extension de l'aire seigneuriale en concédant les seigneuries de Rigaud (1732) et de Nouvelle-Longueuil (1734), la première étant le prolongement de celle de Vaudreuil sur la rivière des Outaouais et la deuxième s'adjoignant à celle de Soulanges en remontant le Saint-Laurent (Filion, 2000 : 74). Pour leur part, les terres non concédées situées entre les seigneuries de Nouvelle-Longueuil et de Rigaud seront ouvertes beaucoup plus tard, en 1805. Alors que sous le Régime anglais le canton est préféré à la seigneurie comme mode d'exploitation des terres, le canton de Newton constitue malgré tout une forme d'arrière-fief de la seigneurie de Nouvelle-Longueuil.

Tableau 1 : Ouverture des seigneuries et canton

Seigneuries et canton	Date de concession	Premier seigneur
Vaudreuil (seigneurie)	1702	Philippe de Rigaud de Vaudreuil
Soulanges (seigneurie)	1702	Pierre Jacques Joybert de Soulanges et de Marson
Rigaud (seigneurie)	1732	François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil et Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal (tous deux frères)
Nouvelle-Longueuil (seigneurie)	1734	Paul-Joseph Lemoyne de Longueuil
Newton (canton)	1805	Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil

Le peuplement de la région fut cependant retardé pour des raisons de sécurité et de politique. Ce n'est qu'au cours des 30 années qui suivirent la paix d'Utrecht (1713) que des efforts furent déployés afin de peupler les seigneuries inhabitées en amont de Montréal. Ces efforts sont d'ailleurs ponctuels à cause de la faible pression humaine qui caractérise alors l'axe laurentien, mais aussi à cause des premiers seigneurs, tous absents. Les colons ne commencèrent à s'établir dans Soulanges que vers 1720 : moins de 1 000 arpents de terres répartis en 10 censives y sont alors concédés en 1725. La situation est plus avantageuse dans Vaudreuil, qui à cette époque compte 38 censives totalisant 3 520 arpents (Mathieu et Brisson, 1984; Mathieu et Laberge, 1989; Filion, 2000). À la fin du

Régime français, la péninsule de Vaudreuil-Soulanges concentre l'essentiel des habitations à l'ouest de l'archipel montréalais. Cependant, le paysage seigneurial demeure à peine esquissé, le peuplement étant limité à quelques zones riveraines.

Toutefois, après la Conquête, la mise en censives s'accéléra. Sous la houlette du sieur Michel Charrier de Lotbinière, seigneur des fiefs de Vaudreuil et de Rigaud, le développement des seigneuries de la péninsule fait un bond en avant. En effet, en 1781, Vaudreuil et Rigaud comptaient 244 censives se partageant près de 20 000 arpents de sol. À la même époque, Soulanges, avec ses 120 censives, totalisait plus de 10 000 arpents. Dix ans plus tard, en 1790, la seigneurie compte près de 1 000 habitants. Le mouvement initial de peuplement de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges suivait le modèle traditionnel propre au Canada français, le lotissement étant fait en fonction du réseau hydrographique. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le peuplement se limita au fleuve et à l'embouchure de la rivière des Outaouais. Cependant, dès la fin du XVIII^e siècle, s'ouvrirent de nouveaux rangs vers l'intérieur des seigneuries. Cette pénétration ne s'étendait alors que sur quelques kilomètres de profondeur, la structure d'occupation du territoire ne consistant qu'en un épaissement du terroir initial. Jusqu'en 1790, la majorité de la population reste concentrée sur les rives du Saint-Laurent (Filion, 2000 : 83-84). Un des facteurs qui contribuèrent au faible développement agricole de la péninsule entre 1780 et 1820 fut l'implication active d'une grande partie des hommes de la région dans le commerce des fourrures.

La Compagnie du Nord-Ouest, basée à Montréal, employait plusieurs jeunes Canadiens des paroisses bordant l'axe laurentien. La péninsule de Vaudreuil-Soulanges étant située sur la route des fourrures, elle devint donc un important centre de recrutement. En 1815, Joseph Bouchette affirmait que la majorité des hommes de Vaudreuil et de Soulanges étaient impliqués, à titre de voyageurs, dans le commerce des fourrures. Il y voyait la cause du faible développement de l'agriculture dans la péninsule, bien qu'à ce titre il semble que la seigneurie de Vaudreuil avait tout de même réussi à mieux développer ses terres (Bouchette, 1815 : 89-100). Moins précis que les résultats normalisés des aveux et dénombrements des années 1720, 1725 et 1781, un aperçu des données des recensements de 1765, puis de 1860-1861, permet de souligner l'important effort de colonisation que connaissent les territoires de Soulanges et de Vaudreuil (tableau 2). On peut estimer en effet que l'espace des terres exploitées dans la péninsule est multiplié par un facteur de 25 en une centaine d'années, alors qu'il atteint un facteur de 13 en moyenne à l'échelle du Bas-Canada pour la même période. À l'échelle de la seigneurie, la taille moyenne de la censive peut être estimée à 90 arpents. Et si, au début du XVIII^e siècle, la seigneurie de Vaudreuil semble être mieux développée, l'observation combinée des différentes sources démontre la prédominance de l'occupation du territoire de la seigneurie de Soulanges après la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Tableau 2 : Développement du territoire des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges

Année	Vaudreuil		Soulanges	
	Censives	Arpents de terre exploités	Censives	Arpents de terre exploités
1720	Inconnu	Inconnu	10	1 000
1725	38	3 520	Inconnu	Inconnu
1765	Inconnu	4 892	Inconnu	5 398
1781*	244	20 000	120	10 000
1860**	Inconnu	110 941	Inconnu	141 846

*En 1781, les données relatives aux seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud ont été compilées ensemble.

**En 1860, les limites des comtés de Vaudreuil et de Soulanges comprennent les seigneuries adjacentes.

3. Naissance des premiers noyaux villageois

La trame actuelle des paroisses et des villages qui se partagent le territoire de la péninsule se confirme pour l'essentiel vers le milieu du XIX^e siècle (figure 6A), moment où la majorité d'entre eux s'incorporent. Cependant, plusieurs des lieux alors occupés tirent leur origine dans le développement du territoire au XVIII^e siècle, certains ayant même des racines qui pourraient remonter au XVII^e siècle. Ce serait le cas notamment de la Pointe-des-Cascades, fréquentée au moins depuis le milieu du XVII^e siècle, puis du site des Coteaux, qui apparaîtrait sur certaines cartes de la fin du XVII^e siècle. Tel que mentionné précédemment, ces deux endroits constituent les extrémités d'un ensemble de portages obligés permettant de traverser une suite de quatre rapides sur le fleuve Saint-Laurent. Il faudra cependant attendre l'implantation de structures permanentes, laïques ou ecclésiastiques, avant de réellement entrevoir la naissance des premiers noyaux villageois, retardée par la lenteur du peuplement de la péninsule au cours du XVIII^e siècle (tableau 3).

Le paysage villageois de la péninsule peut donc être abordé, en partant de la carte de Bouchette de 1831 (figure 7A). Sur ce plan, il est possible d'identifier certaines agglomérations à partir du regroupement des bâtiments et, bien que ceux-ci ne représentent pas un nombre exact de maisons, elles fournissent de bons indices sur l'importance relative de chacun des noyaux. À titre d'exemple, sur le plan de 1831, on dénombre une quinzaine de bâtiments à Les Cèdres alors que, dans son ouvrage en 1831, Bouchette parle de 150 maisons (Courville, 1984 : 26). Ainsi, les villages de Rigaud et de Vaudreuil prennent nettement la tête avec plus de 35 bâtiments, suivis de loin par Les Cèdres, avec une quinzaine de constructions. Dans son ouvrage de 1815, Bouchette dénombrait 40 maisons construites autour de l'église de Les Cèdres, tandis que le village de Vaudreuil ne comptait qu'environ 20 à 25 maisons, regroupées cependant autour d'une église de pierre. Bouchette ne donne pas de nom à ce village et il fera référence à Rigaud sous le nom de Nouvelle-Lotbinière. Pour sa part, Rigaud est à ce moment en formation et, en attendant la construction de l'église, l'office religieux a lieu dans le presbytère.

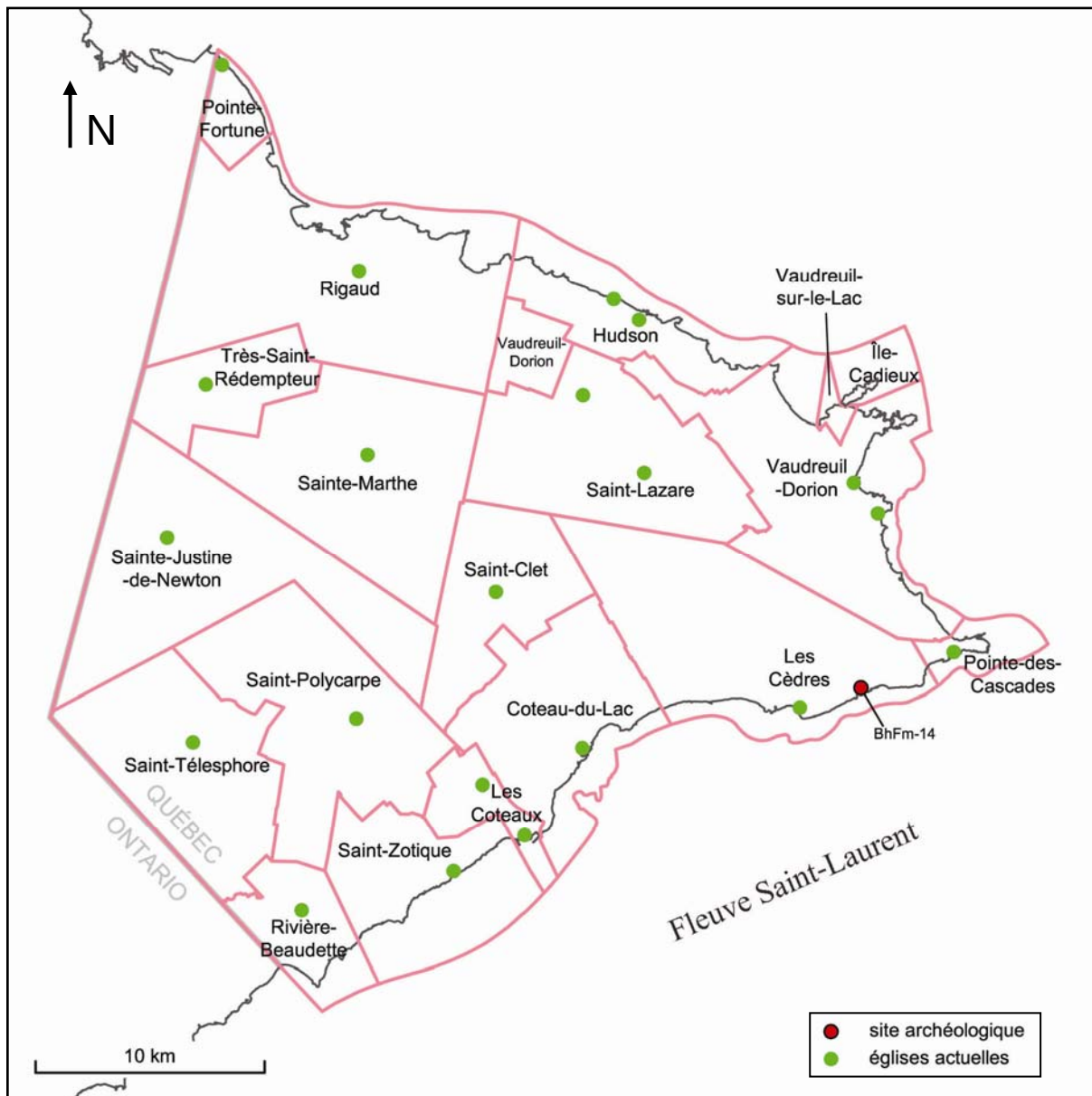


Figure 6A : Limites municipales du comté de Vaudreuil-Soulanges, d'après les données des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1 (extraits), source : Ressources Naturelles Canada

Tableau 3 : Noyaux villageois dans Vaudreuil-Soulanges, vers 1831

Date probable*	Nom du noyau villageois	Lieu de référence	D'après Bouchette		D'après Courville, 1984		
			1815	1831	1815	1831	1854
Début du XVIII ^e siècle	Pointe-des-Cascades	Quai					
Début du XVIII ^e siècle	Les Coteaux	Quai et hôtels					
Vers 1720	Les Cèdres	Église					
Milieu du XVIII ^e siècle	Rivière Beaudette	Moulin					
1773	Vaudreuil	Église					
1757	Coteau-du-Lac	Église, moulin					
Vers 1830	Saint-Télesphore						
Vers 1815	Rigaud	Presbytère, moulin					
1818	Saint-Polycarpe	Église, moulins					

Sources* : Commission de Toponymie du Québec (www.toponymie.gouv.qc.ca) et Dictionnaire biographique du Canada (www.biographi.ca), consultés février 2009

Le paysage villageois de la péninsule peut donc être abordé, en partant de la carte de Bouchette de 1831 (figure 7A). Sur ce plan, il est possible d'identifier certaines agglomérations à partir du regroupement des bâtiments et, bien que ceux-ci ne représentent pas un nombre exact de maisons, elles fournissent de bons indices sur l'importance relative de chacun des noyaux. À titre d'exemple, sur le plan de 1831, on dénombre une quinzaine de bâtiments à Les Cèdres alors que, dans son ouvrage en 1831, Bouchette parle de 150 maisons (Courville, 1984 : 26). Ainsi, les villages de Rigaud et de Vaudreuil prennent nettement la tête avec plus de 35 bâtiments, suivis de loin par Les Cèdres, avec une quinzaine de constructions. Dans son ouvrage de 1815, Bouchette dénombrait 40 maisons construites autour de l'église de Les Cèdres, tandis que le village de Vaudreuil ne comptait qu'environ 20 à 25 maisons, regroupées cependant autour d'une église de pierre. Bouchette ne donne pas de nom à ce village et il fera référence à Rigaud sous le nom de Nouvelle-Lotbinière. Pour sa part, Rigaud est à ce moment en formation et, en attendant la construction de l'église, l'office religieux a lieu dans le presbytère.

Le plan de Bouchette de 1831 (figure 7A) présente quatre autres cas de regroupement d'habitats. À Coteau-du-Lac et à Rivière-Beaudette, environ une dizaine de constructions prennent place à l'embouchure des rivières Delisle et Beaudet. En 1815, Bouchette ne fait référence qu'à la présence de moulins à ces endroits. L'Anse aux Bateaux (ou Les Coteaux) est aussi occupée par une dizaine de bâtiments en 1831. Cette fois, l'aménagement d'un quai et d'hôtels paraît avoir permis l'émergence d'un centre de commerce. Seule agglomération relevée à l'intérieur des terres, le cas de Saint-Polycarpe reste difficile à exploiter. En effet, le décompte effectué à partir du plan de 1831 semble démontrer moins

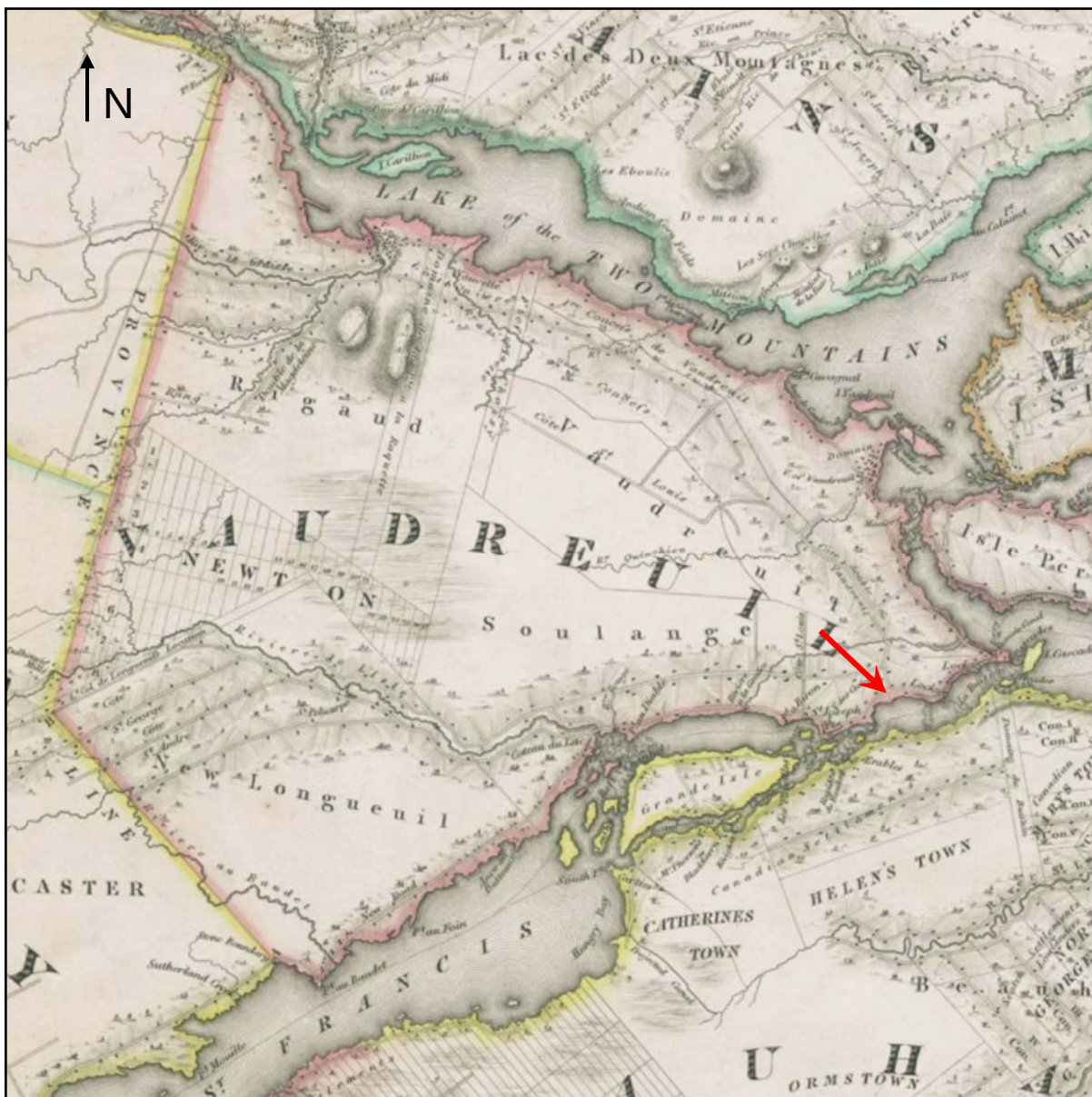


Figure 7A : Extrait d'un plan préparé par Bouchette en 1831 (BAnQ : G 3450 1831 B68 CAR)

de cinq habitations, encore qu'il n'est pas sûr que les traces observées soient toutes des représentations de bâtiments. À cela, il faut ajouter le village des Cascades (Pointe-des-Cascades), décrit par Bouchette en 1831 comme étant en formation (Courville, 1984 : 26), alors que sur son plan de 1831 aucun indice ne laisse croire qu'il y a là un regroupement de plus de deux maisons.

Un bref aperçu historiographique fait remonter la formation du village de Coteau-des-Cèdres (Coteau-du-Lac) à 1757, alors qu'à la demande du seigneur de Soulanges, Paul-Joseph LeMoyne de Longueuil, les autorités coloniales donnèrent leur approbation à la création d'un bourg sur une partie d'un terrain de 52 1/2 arpents situé le long du Saint-Laurent. Destiné à devenir le centre économique de la seigneurie, ce bourg devait loger les différents services nécessaires au développement de l'aire agricole (Filion, 2000 : 89).

Au XIX^e siècle, le village de Les Cèdres, fort fréquenté par les voyageurs et les marchands, était considéré comme le point de rendez-vous de tous les bateaux qui montaient et descendaient le Saint-Laurent. La région connut à cette époque une prolifération d'établissements hôteliers et d'entreprises de transport favorisant la mobilité des biens et des personnes. À titre d'exemple, au recensement de 1831, on ne dénombrait pas moins de 25 aubergistes dans Vaudreuil-Soulanges. De plus, là où la navigation était interrompue par des rapides, le transport par diligence se développa de façon fulgurante. Les passagers qui effectuaient le voyage entre Montréal et le Haut-Canada, dès 1832, devaient ainsi emprunter la voie terrestre pour effectuer le trajet entre les lacs Saint-Louis et Saint-François (Filion, 2000 : 123).

Pour sa part, Serge Courville ne retient que les sites confirmés dans plus d'une source pour la réalisation d'une cartographie diachronique du développement villageois au Québec (Courville, 1984). Ainsi, son analyse ne révèle aucun village dans les limites de la péninsule en 1760, tandis qu'il identifie les villages de Rigaud, de Vaudreuil et de Les Cèdres sur sa carte de 1815. En 1831, il ajoute le village de Pointe-des-Cascades et celui de Saint-Télesphore. À la lumière des sources qu'il confronte, il faudra attendre la période 1831-1854 avant que prennent place les villages de Rivière-Beaudette, Coteau-du-Lac et Saint-Polycarpe.

4. Développement de l'agriculture aux XVIII^e et XIX^e siècles

L'occupation humaine du territoire entraîne le recul progressif de la forêt. Les premiers aveux et dénombrements, datés des années 1724-1725, démontrent que la jeune région n'est guère déboisée : dans Vaudreuil et Soulanges, moins de 10 % des terres sont défrichées. À la fin du Régime français, l'aire cultivable atteint les 20 %, alors qu'à la fin du XVIII^e siècle les colons exploitent environ le quart des superficies concédées dans la seigneurie de Soulanges. Dans cette même seigneurie, la plus grande phase de croissance de l'écoumène agricole se produit entre 1780 et 1830, tandis que la superficie cultivée quadruple. Vers 1850, le territoire de Soulanges se métamorphose : d'un monde couvert de forêts, il se transforme en un espace rural parsemé de boisés isolés (Filion, 2000 : 110-111).

Au tournant des années 1850, les agriculteurs de la péninsule, qui produisaient encore majoritairement du blé, commencèrent à ressentir une première baisse de leur rendement agricole. De plus, la forte concurrence que leur livraient les agriculteurs du Haut-Canada sur les marchés locaux poussa de nombreux exploitants à chercher une nouvelle voie. Ces derniers se tournèrent alors vers l'élevage d'animaux de ferme et la culture de céréales, destinés à leur alimentation. L'ouverture du marché américain, renforcée par le traité de Réciprocité de 1854, ouvrit la région aux consommateurs des villes en forte croissance du nord-est des États-Unis. Ni la guerre de Sécession ni l'abrogation du traité de Réciprocité en 1866 ne lui fermèrent ce marché. Aux besoins des armées de l'Union en chevaux, avoine et foin, succéda la demande des citadins pour des animaux sur pied et pour le beurre régional. En parallèle, le marché impérial renaquit et les exportations d'animaux et de fromage cheddar vers l'Angleterre crûrent. Mais le principal débouché pour les producteurs de la péninsule fut l'agglomération de Montréal, localisée à proximité, qui amena les effectifs à se multiplier par 18 entre 1850 et 1930. En plus de subvenir aux besoins alimentaires quotidiens des familles montréalaises en viande, beurre, lait frais, légumes et fruits, les agriculteurs de la péninsule fournissaient porcs et bœufs aux salaisons, chevaux de trait aux entreprises et aux particuliers, céréales aux meuneries et aux distilleries et légumes aux conserveries. Le passage d'une agriculture vivrière à l'élevage et à la production laitière entre les années 1860 et 1900 constitua un tournant majeur dans l'histoire agricole régionale (Filion, 2000 : 218).

Cependant, la réorientation des fermes vers l'élevage se répercuta sur l'utilisation des sols. L'avoine, céréale destinée principalement à l'alimentation des chevaux et des bovins, devint, à compter des années 1850, la culture dominante, qui accapara une portion croissante des espaces exploités. De 1861 à 1891, les superficies en avoine doublèrent presque. L'orge devança le blé et passa au deuxième rang. L'augmentation du cheptel se confirma aussi par celle des pâturages au XIX^e siècle. Puis, au XX^e siècle, les superficies en foin cultivé empiétèrent sur les pâturages, car les agriculteurs jugeaient plus rentable d'y récolter le trèfle, le mil ou la luzerne. En 1930, le tiers des surfaces des exploitations de la région étaient en foin. Dans les années 1980, c'est le maïs-grain qui monopolisa la majeure partie des semences. Tout au long du dernier siècle et demi, la croissance relative des bovins dans le cheptel des fermes de Vaudreuil-Soulanges s'est confirmée. L'augmentation du nombre de vaches laitières s'accompagne de celle des autres bovins qui constituent les animaux de remplacement, mais aussi des veaux de lait et des bœufs d'embouche pour le marché. En un siècle, de 1860 à 1960, le nombre de vaches laitières doubla, malgré la forte réduction du nombre de producteurs (Filion, 2000 : 220).

5. Activités industrielles parallèles

La guerre faisait toujours rage en territoire américain lorsque les Britanniques entreprirent de réaliser, à partir de 1779, le premier système de canalisation de la région. Ils construisirent un premier canal à Coteau-du-Lac, ainsi qu'un fort et des entrepôts, où une garnison était cantonnée en permanence. Coteau-du-Lac devint ainsi un poste de transit essentiel dans la logistique britannique, soucieuse d'améliorer et de protéger les transports sur le haut Saint-Laurent. Entre 1780 et 1783, la construction de petits canaux au Rocher-Fendu, au Trou-du-Moulin et aux rapides de la Faucille compléta ce premier système de

canalisation du Saint-Laurent (Filion, 2000 : 100). Celui-ci fut agrandi en 1804 et en 1817 (Projet archipel de Montréal, 1972 : 7). Les vestiges du canal du Trou-du-Moulin, en aval du village des Cèdres, se trouvent aujourd'hui en périphérie de l'aire d'étude.

La fin du XIX^e siècle vit le développement, à même la péninsule de Vaudreuil-Soulanges, d'un troisième système de canalisation du Saint-Laurent. En effet, en 1871, une Commission royale d'enquête sur les canaux recommanda au gouvernement fédéral l'uniformisation des dimensions de tous les canaux du Saint-Laurent et du canal Welland (Projet archipel de Montréal, 1972 : 14). Comme ce fut le cas entre 1833 et 1842, à l'occasion des débats qui précédèrent la construction du canal de Beauharnois, un dilemme semblable se posa aux parlementaires fédéraux entre 1870 et 1890 : Était-il préférable de creuser un nouveau canal sur la rive nord ou sur la rive sud du Saint-Laurent, ou ne vaudrait-il pas mieux élargir le canal de Beauharnois ? Cette fois, les arguments des tenants de la rive nord trouvèrent un écho favorable auprès des décideurs politiques. En février 1891, le gouvernement fédéral vota une somme de 300 000 \$ pour amorcer les travaux de construction d'une nouvelle voie navigable sur la rive nord du Saint-Laurent. Les coûts de ce nouvel ouvrage étaient alors estimés à quelque 4 750 000 \$. Les travaux d'aménagement du canal de Soulanges débutèrent en juin 1892, sous la direction de l'ingénieur civil Thomas Monro. Un chemin macadamisé longe le tracé du canal sur le côté nord et facilite la communication entre les différentes sections. Ce chemin deviendra plus tard partie intégrante de la route 338. On avait mis trois ans pour creuser le canal de Beauharnois; celui de Soulanges, inauguré officiellement le 9 octobre 1899, en nécessita sept. Sa construction aura coûté 6 738 600 \$ (Projet archipel de Montréal, 1972 : 14).

Contrairement au canal de Beauharnois, qui avait provoqué l'industrialisation des villages de Valleyfield et de Melocheville, le canal de Soulanges n'eut pas de véritable impact sur le développement de la péninsule. Celle-ci demeura essentiellement agricole jusqu'aux années 1920. Après la Première Guerre mondiale, les rives de Vaudreuil accueillirent de plus en plus de villégiateurs, mais les véritables développements de zones résidentielles se concrétiseront seulement au tournant des années 1950, l'automobile et les trains de banlieue permettant le va-et-vient quotidien entre l'île de Montréal et la péninsule. Dans les années 1970, ce mouvement d'extension de la banlieue montréalaise rejoignit Soulanges. La population y a plus que doublé depuis l'après-guerre, alors que celle de Vaudreuil a quintuplé. Ainsi, à la fin des années 1980, la région de Vaudreuil-Soulanges comptait un peu plus de 95 000 habitants (Filion, 2000 : 191).

Parallèlement au développement des différents canaux, qui allait faciliter le transport maritime sur le fleuve, la péninsule voit apparaître son premier chemin de fer un peu avant 1856, représenté à cette date sur une carte de Colton (figure 8A). Il s'agit en fait d'un premier segment appartenant au Grand Tronc, qui en 1905 inaugurerait une ligne reliant les villes de Montréal et de Toronto. En 1896, un extrait d'une carte géologique (qui malheureusement couvre imparfaitement la région) présente les tracés du Canadian Pacific Railway, dont l'un court sur la rive nord de la péninsule alors que l'autre traverse l'intérieur des terres (figure 9A).



Figure 8A : Extrait d'un plan préparé par Colton en 1856 (Rumsey Collection n° 0149014)

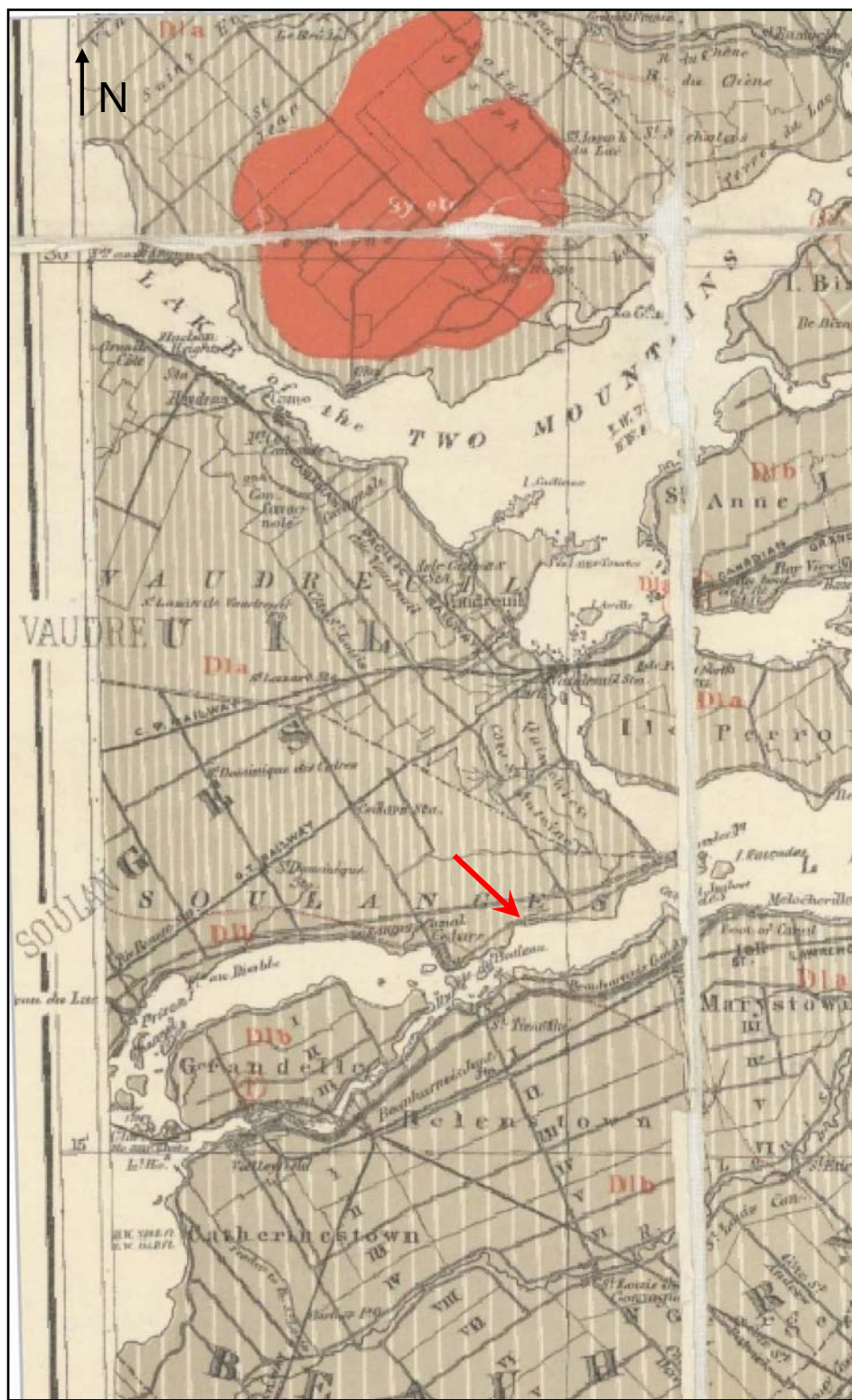


Figure 9A : Extrait d'un plan préparé par Logan en 1896 (RNCan, MIRAGE n° 590)

À une échelle économique plus petite, les recensements de 1844, de 1851-1852 et de 1860-1861 donnent un aperçu général des différents secteurs d'activité de la péninsule (tableau 4). Les limites des comtés varient toutefois d'un recensement à l'autre. Par exemple, en 1844 et en 1851-1852, le comté de Vaudreuil couvre l'ensemble de la péninsule, alors qu'en 1860-1861 la péninsule est divisée entre les comtés de Vaudreuil et de Soulanges. De plus, on peut supposer que les moulins à farine dénombrés en 1844 et en 1851 appartiennent tous à la structure seigneuriale. Après l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854, il semblerait que leur nombre ait presque doublé. Les scieries aussi connaissent un certain essor. Mais il serait injuste d'affliger à la seule tenure seigneuriale l'effet d'un frein à l'industrialisation. Rappelons seulement que les mêmes recensements indiquent une augmentation de la population d'environ 1,4, entre 1844 et 1860, alors que la superficie des terres mises en culture double pour la même période. Pour sa part, l'industrie du cuir paraît croître avec la pratique de l'élevage. En effet, lorsqu'on comptabilise l'ensemble des bêtes (équidés, bovins, caprins et porcins) produites par les unités agricoles en 1844 et en 1860, il semble que leur nombre augmente au même rythme que celui de la population, soit un facteur de progression de 1,5. Pendant cette période, c'est surtout le nombre de chevaux, mais aussi le nombre de bovins, qui augmente, alors que le nombre de moutons et de cochons demeure presque le même (source : Statistique Canada, d'après les données compilées par E-STAT, www.estat2.statcan.gc.ca).

Tableau 4 : Industries recensées au milieu du XIX^e siècle

Industries recensées	Vaudreuil 1844	Vaudreuil 1851-1852	Vaudreuil 1860-1861	Soulanges 1860-1861
Moulins à farine	7	5	8	3
Moulins à scie	7	4	7	3
Moulins à gruau	1	-	-	-
Moulins à fouler et à carder	5	3	1	2
Moulins à battre	3	-	-	-
Brasseries	1	-	0	0
Tanneries	4	1	5	4
Potasseries	16	6	-	-
Autres	-	-	8	10

6. Historique des lots 350 et 351

Près de la rive sud de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges, le projet autoroutier traverse les lots 350 et 351 du cadastre de Les Cèdres. Il s'agit de deux lots adjacents ayant chacun trois arpents de front bordant le fleuve Saint-Laurent au sud, puis s'étendant sur une profondeur de 40 arpents, jusqu'au ruisseau Chamberry. La carte des sols éditée en 1948 (figure 10A) fait état d'une bande argileuse provenant de la formation de Rideau, affleurant dans le paysage raviné bordant le ruisseau Chamberry, jusque sur les bords ondulés du fleuve, à l'autre extrémité des lots. Entre les deux, la quasi-totalité des sols est formée d'une

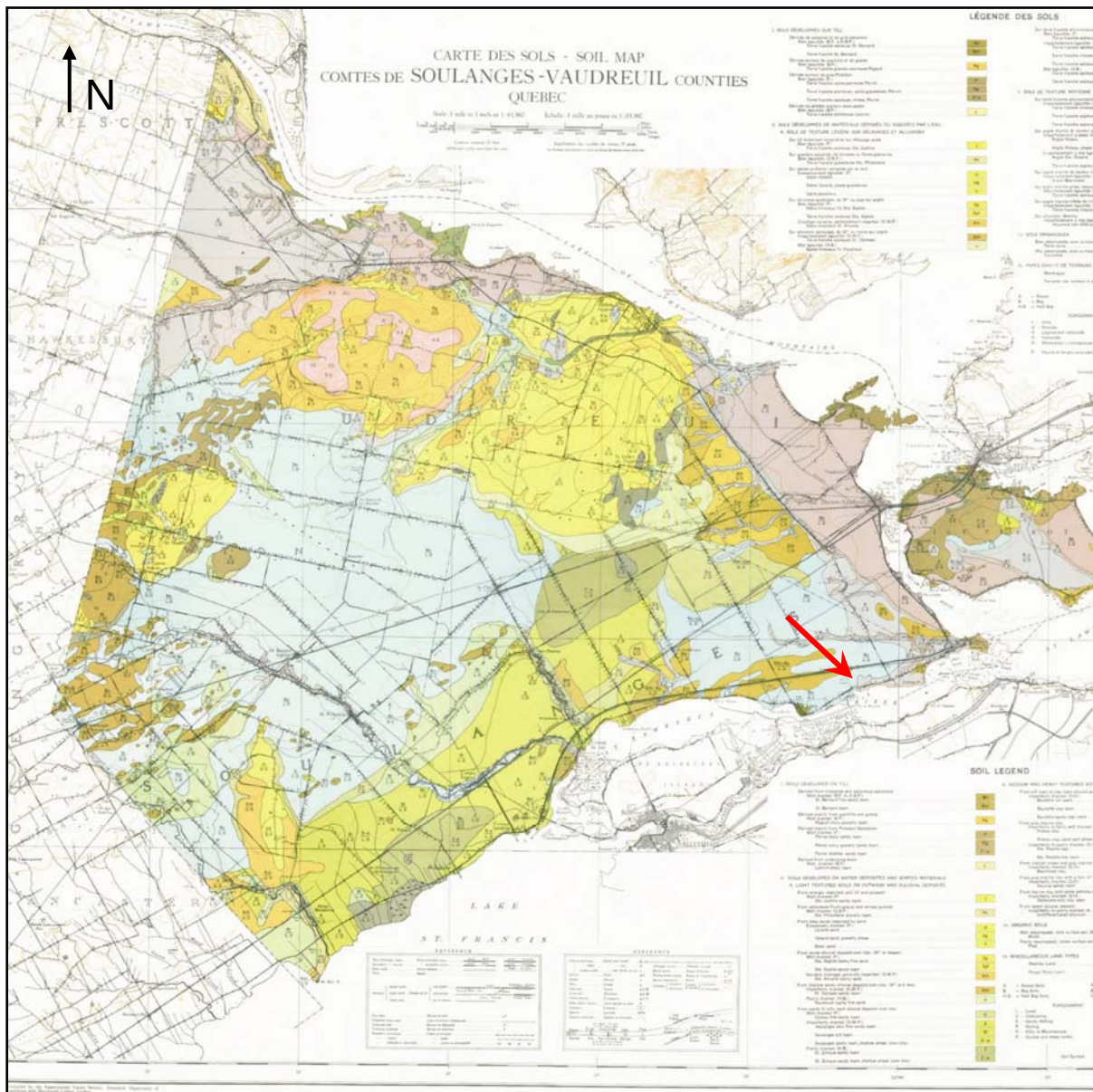


Figure 10A : Extrait d'un plan préparé par le Service des fermes expérimentales du Canada en 1948 (BANQ : G 3453 S681 J3 1948 C35 CAR)

argile de Sainte-Rosalie, présentant un plan uniforme et exempt de cailloux ou de pierres. Une petite portion du lot 350 est occupée par un sable limoneux d'origine alluviale. Pour l'ensemble des terres de cette partie de la seigneurie, le drainage est considéré comme imparfait, ou même mauvais. Le projet autoroutier couvre l'ensemble du lot 351, alors qu'il n'occupe environ que le tiers est du lot 350. La reconstitution de la chaîne des titres de propriété a pu faire remonter les transactions jusqu'au milieu du XIX^e siècle, période où chacune des deux chaînes présentait des informations trop lacunaires pour poursuivre les recherches (annexe B).

Pendant la période couverte, soit de 1853 à 1946, le lot 351 a fait l'objet de 11 transactions. En 1853, un premier échange est effectué entre les cultivateurs Bernard Daoust et Thomas Lalonde. Ce dernier prend possession de la terre de 120 arpents, dont une partie est toujours en bois debout. Elle contient notamment une maison, une grange et d'autres dépendances qui ne seront jamais décrites dans la série des actes consultés. L'année suivante, Thomas Lalonde partitionne sa terre en deux et vend une bande de terre de un arpent et demi au cultivateur Émery Thauvette. Il s'agit de la moitié est de son terrain, qui est exempt de bâtiments. Il vend la moitié ouest quelques années plus tard à un cultivateur du nom de Joseph Longtin, qui occupe les lieux entre 1857 et 1859. À cette date, Émery Thauvette rachète la moitié ouest du lot 351, réunifiant ainsi les deux parties de la censive. La suite des transactions comprend notamment l'expropriation d'une bande de terre permettant la construction du canal de Soulanges à la fin du XIX^e siècle. En 1894, Émery Thauvette lègue sa ferme à son fils, Ovide Thauvette. En 1940, ce dernier fera de même avec celui qu'on imagine être son fils, Henri Thauvette. Dans les deux cas, la donation se fait entre vifs et comprend la terre, les bâtiments, les bêtes et l'ensemble de l'équipement aratoire.

Pour sa part, le lot 350 fait l'objet d'un plus grand nombre de transactions – 26 en tout –, dont près du tiers renvoient à des difficultés financières qu'ont éprouvées les différents occupants. D'abord, au cours de la période 1853-1857, John Ramsey Waters achète par adjudication la terre, la maison et les dépendances de William Waters, apparemment saisies par le shérif. John Ramsey Waters vend l'exploitation de 120 arpents à Justinien Thauvette en 1859. Ce dernier occupe les lieux pendant tout le reste du XIX^e siècle. Comme pour l'ensemble de ses voisins, une partie de ses terres sont expropriées pour la construction du canal de Soulanges. En 1898, il lègue à son fils, Nestor Thauvette, l'ensemble de son exploitation.

Ce dernier semble éprouver des difficultés financières chroniques pendant plus de 40 ans. En effet, dès 1903, il emprunte une somme de 2 900 \$ à Donalda Thauvette (probablement sa sœur). Cette dernière lui accorde de nouveau un prêt, cette fois de 1 300 \$, en 1925, puis, en 1930, elle lui rachète une créance de 2 000 \$ due à un groupe d'ouvriers et de cultivateurs. Loin d'être au bout de ses peines, Nestor Thauvette perd presque sa ferme en 1935, pour des taxes impayées. En 1940, il souhaite vendre sa ferme à son fils, René Thauvette. Cependant, Donalda Thauvette fait avorter la transaction, demandant à voir son prêt remboursé. Il s'agit d'une somme de 5 234,44 \$, toujours impayée à cette date. Finalement, par jugement de la Cour supérieure du Québec, la ferme est saisie, puis mise

aux enchères. Donalda en fait l'acquisition. En 1945, la ferme est cédée par testament au petit-neveu de Donalda, Roger Thauvette.

Donalda n'était pas la seule créancière de Nestor. En 1912, il empruntait une somme de 2 000 \$, puis un montant de 1 200 \$ en 1913. L'emprunt de 1912 passe entre les mains d'un nouveau créancier en 1926, alors que le capital est toujours impayé. Puis, en 1928, Nestor contracte un nouvel emprunt, de 500 \$. Probablement dans l'espoir d'améliorer sa condition, il vend une partie de sa terre à Adonis Ménard en 1909. Il s'agit d'une petite enclave de 80 pi de front sur 120 pi de profondeur. Électricien de métier, Adonis Ménard souhaite certainement se construire une maison à proximité de la centrale de Soulanges, en activité depuis 1906. Pour couvrir les coûts de son achat et de la construction d'une maison, il contracte lui-même un emprunt de 400 \$ auprès d'une veuve de la région. En 1912, c'est Nestor Thauvette qui doit racheter sa dette. Dans la même transaction, Adonis Ménard, devenu contremaître, revend à Thauvette l'enclave qu'il occupait, maintenant occupée par une maison et quelques dépendances.

Bibliographie

Sources historiques

BOUCHETTE, Joseph

- 1815 *A Topographical Description of the Province of Lower Canada*. Réédité en 1973. Saint-Lambert, Canada East Reprints, vi-640-xxxviii.

Monographies et articles

COURVILLE, Serge

- 1984 « Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854 ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, pp. 9-46, <http://id.erudit.org/iderudit/021646ar>.

FILION, Mario et al.

- 2000 *Histoire du Haut-Saint-Laurent*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 439 pages.

MATHIEU, Jacques et Réal BRISSON

- 1984 « La vallée laurentienne au XVIII^e siècle : un paysage à connaître ». *Cahier de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, pp. 107-124, <http://id.erudit.org/iderudit/021651ar>.

MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE

- 1989 « La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle ». *Historical Papers / Communication historique*, vol. 24, n° 1, pp. 146-166, <http://id.erudit.org/iderudit/031000ar>.

PROJET ARCHIPEL DE MONTRÉAL

- 1972 *Récit chronologique des aménagements hydroélectriques et des voies navigables dans la section Beauharnois-Soulanges*. Projet Archipel de Montréal, 44 pages

Documents cartographiques

- 1761 London magazine, or Gentleman's monthly

The Isles of Montreal as they been survey'd by the French Engineers. 1 carte : 24 X 33 cm. Gravure. London, s.n. (BAnQ, G/3452/M65/1761/L6 CAR).

- 1815 BOUCHETTE, Joseph & William FADEN

To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, etc, Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain and Ireland; this Topographical Map of the Province of The Lower Canada. 1 carte en 2 coupures : 37 cm x 36 cm. Échelle 1 : 160 000. Carte entoillée, couleur. London, England : W. Faden. (BANQ, G/3450/1815/B68 CAR gf).

Bibliographie

- 1831 BOUCHETTE, Joseph
To his Most Excellent Majesty, King William IV. This Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada. 1 carte en 4 coupures : 96 cm x 224 cm. Échelle 1 : 175 000. Carte entoilée, couleur. London, James Wyld. (BAnQ, G/3450/1831/B68 CAR).
- 1856 COLTON, G.W.
Canada East or Lower Canada and New Brunswick. 1 carte : 33 cm x 42 cm. Échelle 1 : 2 027 520. Gravure, colorié à la main. New York, J.H. Colton. (Rumsey Collection, n° 0149014).
- 1896 LOGAN, W.E.; R.W. ELLS & F.D. ADAMS
Eastern Townships, Southwestern Quater, Montreal Sheet, Quebec. 1 carte. Échelle 1 : 253 440. Carte polychrome. Commission géologique du Canada, carte 571. (RNCan, MIRAGE, n° 571).
- 1948 Canada, Service des fermes expérimentales.
Carte des sols, comté de Soulanges, Vaudreuil, Québec. 1 carte : 73 cm x 87 cm. Échelle 1 : 63 360. Carte polychrome. Ottawa, Service des fermes expérimentales. (BAnQ, G/3453/S681/J3/1948/C35 CAR).

ANNEXE B
CHAÎNE DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Chaîne des titres

Paroisse Saint-Joseph-des-Cèdres

■ Lot 350

1 – Immeuble acquis par : Testament
De : Donalda Thauvette, fille majeure
À : Roger Thauvette, son petit neveu
Date : 28 décembre 1945 (rédigé le 29 septembre 1943)
Notaire : Maître Joseph-Édouard Jeannotte
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Ledit Roger Thauvette doit laisser la jouissance de la maison située sur la propriété à ses père et mère, Dieudonné et Hélène Thauvette, tant qu'ils vivront.

2 – Immeuble acquis par : Vente
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 13 septembre 1940
Notaire : Maître Lionel Leroux
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Cette vente met un terme au contentieux entre Dolnada Thauvette et Nestor Thauvette.

3 – Immeuble acquis par : Saisie
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : J. P. Lacasse, shérif du district de Montréal
Date : 22 juillet 1940
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

Notes : La propriété est saisie en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu le 14 juin 1940 dans la cause opposant Donalda Thauvette à Nestor Thauvette. Cependant, l'adjudication de la propriété n'aura pas lieu.

4 – Immeuble acquis par : Jugement de la Cour supérieure du Québec
De : Donalda Thauvette, demanderesse
À : Nestor Thauvette, défendeur
Date : 14 juin 1940
Juge : L'honorable juge en chef Greenshield
Description : En conséquence d'une créance impayée de 5 234,44 \$, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, en vertu de plusieurs obligations, la cour ordonne la saisie et la vente au plus offrants de la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

5 – Immeuble acquis par : Vente
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : René Thauvette, cultivateur
Date : 12 juin 1940
Notaire : Maître Jean-Baptiste Lamarre
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Cette vente fut rendue nulle par un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu le 14 juin 1940 dans la cause opposant Donalda Thauvette à Nestor Thauvette.

6 – Immeuble acquis par : Avis de saisie pour taxes municipales impayées
De : Laurier Léger, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Soulanges
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 4 janvier 1935
Notaire : Maître Rouleau & Rouleau, régisseur
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, avec une maison, une

grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : La propriété ne fut pas mise en vente.

7 – Immeuble acquis par : Transport
De : Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur.
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 20 juillet 1933
Notaire : Maître Hector Chevrette
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

8 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur.
Date : 20 mai 1930
Notaire : Maître Hector Chevrette
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

9 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Achille Moreau, employé de la compagnie Cedars Rapids
Date : 10 octobre 1928
Notaire : Maître Joseph-Édouard Jeannotte
Description : Une créance de 500 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Achille Moreau, employé de la compagnie Cedars Rapids, par Nestor

Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

10 – Immeuble acquis par :	Transport
De :	Archéleas Clément, cultivateur
À :	Paul Denis, cultivateur
Date :	8 décembre 1926
Notaire :	Maître Joseph-Napoléon Legault
Description :	Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Archéleas Clément, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges et l'emplacement vendu à Adonis Ménard, le tout avec les bâtiments dessus construits.

11 – Immeuble acquis par :	Obligation
De :	Nestor Thauvette, cultivateur
À :	Donalda Thauvette, fille majeure
Date :	7 mai 1925
Notaire :	Maître René Leroux
Description :	Une créance de 1 300 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

12 – Immeuble acquis par :	Obligation
De :	Nestor Thauvette, cultivateur
À :	Édouard Séguin, cultivateur
Date :	6 juin 1913
Notaire :	Maître René Leroux
Description :	Une créance de 1 200 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Édouard Séguin, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette

a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulages, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

13 – Immeuble acquis par : Vente
De : Adonis Ménard, contremaître
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 11 décembre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.

14 – Immeuble acquis par : Transport
De : Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 11 décembre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 400 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge, par Adonis Ménard, contremaître, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Adonis Ménard a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.

Notes :

15 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Archéleas Clément, cultivateur
Date : 29 octobre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Archéleas Clément, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et

désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges et l'emplacement vendu à Adonis Ménard, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

16 – Immeuble acquis par :	Obligation
De :	Adonis Ménard, électricien
À :	Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge
Date :	24 mai 1909
Notaire :	Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description :	Une créance de 400 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge, par Adonis Ménard, électricien, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Adonis Ménard a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.
Notes :	Adonis Ménard s'engage, pour plus de sécurité, à faire assurer contre les incendies les bâtiments se trouvant sur la propriété.

17 – Immeuble acquis par :	Vente
De :	Nestor Thauvette, cultivateur
À :	Adonis Ménard, électricien
Date :	4 mai 1909
Notaire :	Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description :	Un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés au vendeur, contenant 80 pieds de largeur sur 125 pieds de profondeur, sans bâtiment. La ligne ouest du dit emplacement partira du poteau ouest de la petite barrière allant vers le sud.

18 – Immeuble acquis par :	Obligation
De :	Nestor Thauvette, cultivateur
À :	Donalda Thauvette, fille majeure
Date :	14 mars 1903
Notaire :	Maître René Leroux
Description :	Une créance de 2 900 \$, au surplus des intérêts 4%, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et

désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Moïse Byron, d'un côté à Ovide Thauvette et de l'autre à la veuve de Maxime Lafrance, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

19 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Justinien Thauvette, cultivateur
À : Nestor Thauvette, cultivateur, et Marie-Louise-Olinna Vinette, jeune fille majeure, sa future épouse
Date : 12 janvier 1898
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant environ cent dix arpents de terre en superficie, avec une maison et autres bâtiments dessus construits, ainsi que tous les biens meubles et agrès d'agriculture qui se trouvent sur la propriété.
Notes : Cette donation est aussi un contrat de mariage.

20 – Immeuble acquis par : Vente
De : Justinien Thauvette, cultivateur
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 30 juillet 1897
Notaire : Maître Joseph-Huldoric Thisdale
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.
Notes : Un plan de l'arpenteur J. P. B. Casgrain en date du 8 juillet 1897 accompagne l'acte de vente.

21 – Immeuble acquis par : Commutation de rentes seigneuriales
De : Adélaïde-Catherine Aubert de Gaspé, seigneur de Soulanges
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 3 octobre 1894
Notaire : Maître Joseph A. Legris
Description : Commutation de rente seigneuriale pour une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

22 – Immeuble acquis par : Avis d'expropriation
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 22 février 1893
Notaire : Maître E. Lanthier
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

23 – Immeuble acquis par : Description – Canal Soulanges
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 11 mars 1891
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

24 – Immeuble acquis par : Vente
De : John Ramsey Waters, cultivateur
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 16 février 1859
Notaire : Maître François-Xavier Bastien
Description : Une terre sise et située sur la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Solange, en la seigneurie de Soulanges, au lieux dit du Bas des Cèdres, connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 27, de plus ou moins 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à la propriété de Joseph Longtin et de l'autre à la propriété de Paul Sauvé, avec une maison et autres dépendance dessus construites.
Notes : La propriété est soumise aux rentes seigneuriales.

25 – Immeuble acquis par : Vente par adjudication.
De : Le shérif du district de Montréal
À : John Ramsey Waters, cultivateur
Date : Entre 1853 et 1857
Notaire : Maître
Description :
Notes :

26 – Immeuble acquis par :

De :

À :

William Waters

Date :

Avant 1853

Notaire :

Maître

Description :

Notes :

■ **Lot 351**

1 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Henri Thauvette, cultivateur
À : La Commission du prêt agricole canadien
Date : 26 novembre 1946
Notaire : Maître Philippe Boileau
Description : Une créance de 2 500 \$, au surplus des intérêts 4½%, due à la Commission du prêt agricole canadien par Henri Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Henri Thauvette, a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

2 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Ovide Thauvette, bourgeois
À : Henri Thauvette
Date : 16 août 1940
Notaire : Maître Philippe Boileau
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, ainsi que le tout se trouve à ce jour. Cette donation s'accompagne de tous les instruments d'agriculture, machineries, engins, outils, se trouvant actuellement sur la dite propriété donnée et dans les bâtiments dessus érigés. Elle s'accompagne aussi de tous les meubles de ménage qui appartiennent audit donateur, entre autre, deux tables, un sofa, une table double, quatre chaises, un autre sofa, un buffet, un miroir et toute la lingerie dont ledit donateur peut être propriétaire.
Notes : La propriété donnée est libre de tous droits seigneuriaux.

3 – Immeuble acquis par : Vente
De : Émery Thauvette, cultivateur
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 28 janvier 1898
Notaire : Maître Joseph-Huldoric Thisdale
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.
Notes : Un plan de l'arpenteur J. P. B. Casgrain en date du 11 novembre 1897 accompagne l'acte de vente.

4 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Émery Thauvette, cultivateur, et Léocadie Levac, son épouse
À : Ovide Thauvette
Date : 25 février 1894
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant cent vingt et un arpents de terre en superficie, avec la maison et autres bâtiments dessus construits, ainsi que toutes les vaches, les moutons, volailles et cochons qui s'y trouvent, un agrès complet d'agriculture, un wagon de travail, une voiture d'hiver, une voiture d'été, un moulin à faucher, une part de moitié dans un moulin à battre le grain, un râteau à cheval, une part de moitié dans un crible, une paire de bobsleighs, un sleigh de travail, une moissonneuse, une grande charrette et un tombereau.
Notes : Les donateurs se réservent la parcelle de terre à être vendu au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges.

5 – Immeuble acquis par : Commutation de rentes seigneuriales
De : Adélaïde-Catherine Aubert de Gaspé, seigneur de Soulanges
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 3 octobre 1894
Notaire : Maître Joseph A. Legris
Description : Commutation de rente seigneuriale pour une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

6 – Immeuble acquis par : Avis d'expropriation
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 22 février 1893
Notaire : Maître E. Lanthier
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

7 – Immeuble acquis par : Description – Canal Soulanges
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 11 mars 1891
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

8 – Immeuble acquis par : Vente
De : Joseph Longtin, cultivateur
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 23 février 1859
Notaire : Maître Elzéar Hayes
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, étant la moitié ouest du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à l'ouest à la propriété de Justinien Thauvette, et de l'autre côté à l'acquéreur, avec une maison et une grange dessus construites.

9 – Immeuble acquis par : Vente
De : Thomas Lalonde, cultivateur
À : Joseph Longtin, cultivateur
Date : 2 janvier 1857
Notaire : Maître François de Sales Bastien
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, étant la moitié ouest du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à l'ouest à la propriété de John Ramsey Waters, et de l'autre côté à Émery Thauvette, avec une maison et une grange dessus construites.
Notes : Émery Thauvette a un droit de passage sur le terrain vendu. Il possède aussi le privilège d'utiliser la moitié de la grange sous condition de la maintenir en bon ordre.

10 – Immeuble acquis par : Vente
De : Thomas Lalonde, cultivateur
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 4 septembre 1854
Notaire : Maître Joseph-Amable Charlebois
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, faisant partie du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à monsieur Masson, d'un côté à l'est à Thomas Hawson et de l'autre côté au vendeur, sans bâtiment.

Notes :

11 – Immeuble acquis par : Échange
De : Bernard Daoust, cultivateur
À : Thomas Lalonde, cultivateur
Date : 10 octobre 1853
Notaire : Maître Louis Gervais
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, seigneurie de Soulanges, située au-dessus de la Cascade, connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Timothé Masson, d'un côté au sud-ouest à la propriété de William Waters ou numéro 27, et de l'autre côté au nord-est à la propriété de Thomas Hawson ou numéro 25, avec une maison, une grange et autres bâtiments. La propriété est partie mise en valeur, partie en bois debout.

Notes : L'acte contient aussi la description d'une terre située dans la paroisse de Saint-Timothée

ANNEXE C
ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DES
PAYSAGES HISTORIQUES DE LA PÉNINSULE
DE VAUDREUIL-SOULANGES

Table des matières

Table des matières.....	i
Tableau	ii
Liste des figures	ii
 Analyse archéologique des paysages historiques de la péninsule de Vaudreuil- Soulanges	 1
1. Méthodologie et échelles d'analyse	1
2. Présentation des documents sources	3
3. Répartition des lieux d'habitat	3
4. Évolution des voies de communication	4
5. Développement de la seigneurie de Soulanges.....	11
 Bibliographie	 15

Tableau

Tableau	Évaluation des dimensions des concessions telles que définies par le modèle cartographique	14
----------------	--	----

Liste des figures

Figure 1C	Types de relations stratigraphiques d'un réseau viaire (Guy et Passelac, 1991 :118)	2
Figure 2C	Polygones de Thiessen construits sur la base de l'emplacement des églises actuelles	5
Figure 3C	Polygones de Thiessen construits sur la base des noyaux villageois présumés en 1831	6
Figure 4C	Réseau ferroviaire, d'après les plans de Colton (1856), de la Commission géologique du Canada (1896), du Service des fermes expérimentales du Canada (1948) et des cartes topographiques à l'échelle 1 : 50 000 (31G1, 31G8, 31G9 et 31H1)	8
Figure 5C	Réseau des routes, d'après les plans de Bouchette (1831), de la Commission géologique du Canada (1896), du Service des fermes expérimentales du Canada (1948) et des cartes topographiques à l'échelle 1 : 50 000 (31G1, 31G8, 31G9 et 31H1)	9
Figure 6C	Analyse séquentielle du réseau routier entre le milieu du XVII ^e siècle et 1831	10
Figure 7C	Analyse séquentielle du réseau routier et développement du territoire de la seigneurie de Soulanges avant 1831	12
Figure 8C	Extrait de la <i>Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360 Soulanges, Soulanges construite d'après les plans du Cadastre, 1937</i> , Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Soulanges 1937 DCA	13

Analyse archéologique des paysages historiques de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges

Les questionnements initiés en archéologie agraire concernent différentes échelles. Ainsi, les pistes de recherche et les méthodes employées sur le terrain doivent permettre de documenter à différents degrés l'intégration du lotissement agricole au territoire, son exploitation au fil du temps, puis son mode d'occupation par les hommes. À l'échelle du lot, les pistes de recherche tournent autour de :

- l'adaptation ou la surimposition de l'exploitation agricole sur le milieu naturel;
- la connaissance et l'exploitation des ressources naturelles du territoire;
- le type d'utilisation du sol, système agraire mis en œuvre et rendements de l'exploitation;
- la transformation des caractéristiques physiques du lot par des procédés d'irrigation, de drainage ou de fumure.

1. Méthodologie et échelles d'analyse

L'étude archéologique d'un territoire donné se construit sur la base de deux types de relations, « soit comme une relation de la nature avec les êtres humains, soit comme une relation de l'être humain avec son milieu naturel » (Van der Leeuw, 1990 : 306). Le passage d'un rapport où domine l'environnement naturel à un rapport dans lequel l'homme acquiert, maîtrise et transforme son milieu se mesure comme un palimpseste paysager, qui lui-même ne s'explique qu'au travers des échelles de temps et d'espace.

Les échelles anthropiques retenues sont au nombre de trois. Elles se distinguent l'une de l'autre par les méthodes d'analyse employées. L'observation des indices paysagers du lot cadastral peut donner certains éléments d'interprétation des relations entre l'homme et son environnement en milieu agraire, faisant ainsi le pont entre l'échelle d'analyse la plus grande, qui touche un territoire restreint lié aux activités de terrain, et l'échelle d'analyse la plus petite, qui permet de couvrir une très vaste zone. Le passage d'une échelle à l'autre et le croisement des données environnementales et archéologiques permettent d'identifier les espaces artificiellement structurés (analyse synchronique) et de reconnaître les dynamiques de leur transformation (analyse diachronique) (Van der Leeuw, 1990).

La lecture archéologique des paysages historiques utilise les mêmes procédures cognitives que celles employées dans le cadre de l'interprétation stratigraphique (Guy et Passelac, 1991). Par exemple, les formes linéaires peuvent être hiérarchisées sur la base des croisements rencontrés (figure 1C). Ainsi, dans un croisement en « T », le segment qui vient buter contre l'autre est considéré comme étant postérieur, alors que, dans un croisement en « X », aucune relation hiérarchique ne peut être établie. Toutefois, dans une analyse intégrant des éléments actifs et fossiles du paysage anthropique, les relations stratigraphiques peuvent réserver quelques pièges (Robert, 1994 : 101).

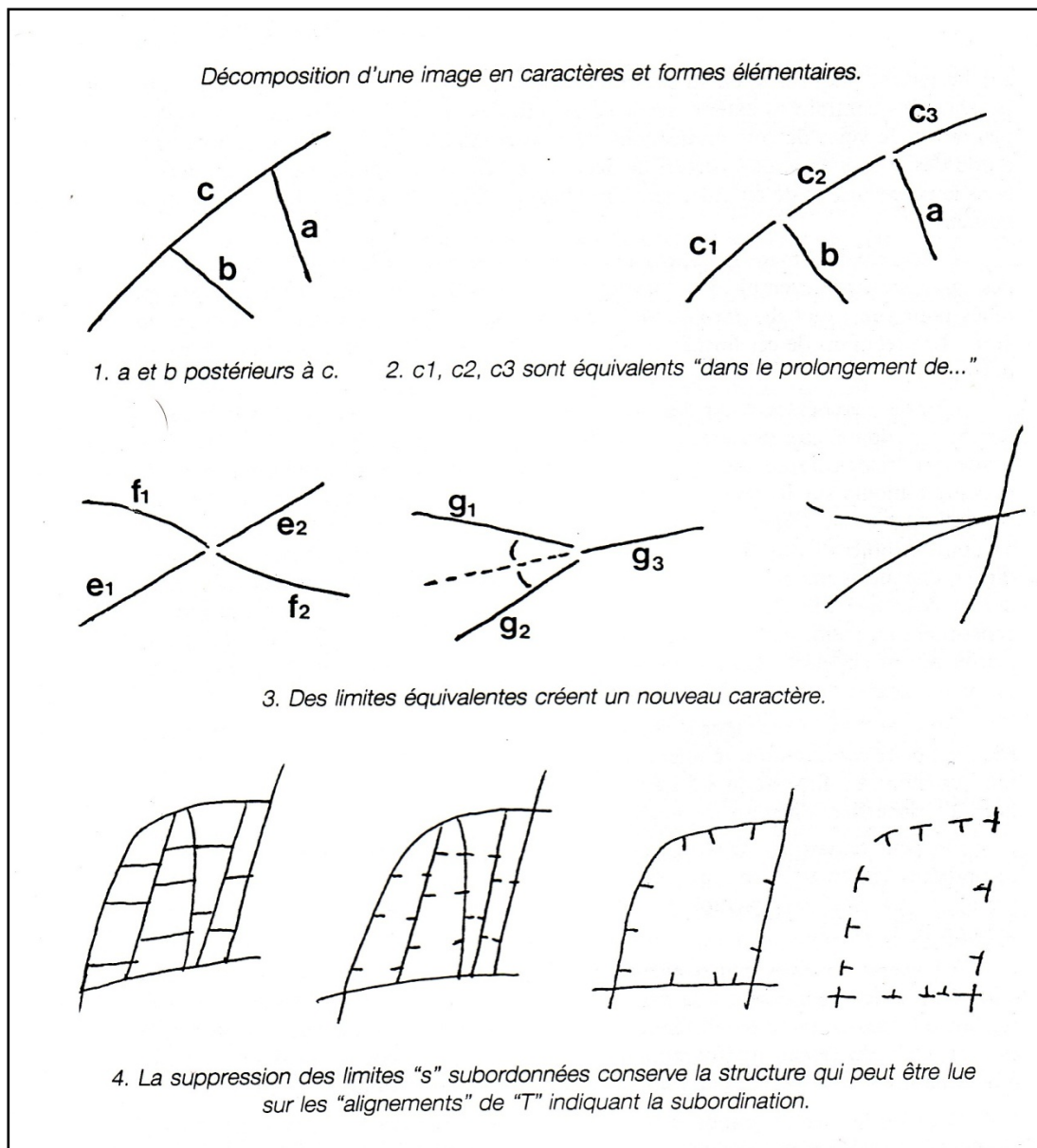


Figure 1C : Types de relations stratigraphiques d'un réseau viaire (Guy et Passelac, 1991 :118)

À l'échelle régionale, la démarche est encadrée par une grille d'analyse établie en fonction des besoins de l'étude. Elle devrait permettre d'identifier les dynamiques du paysage en mettant en relief les pôles, les périphéries et les réseaux (Fiches et Van der Leeuw, 1990). Le calage d'une chronologie relative sur une chronologie absolue peut prendre diverses formes, qui dépendent en bonne partie des moyens employés, tandis qu'à l'échelle du lot cadastral le croisement des observations de terrain et de l'analyse des formes peut suggérer un modèle d'occupation du sol et de développement agricole (Boissinot et Brochier, 1997). La comparaison entre le modèle théorique et le paysage actuel permettrait de mesurer les gains et les pertes de l'emprise de l'homme sur son milieu. La présente étude met à profit les données de l'histoire (publications anciennes et récentes, cartes et plans). Celles-ci servent à la fois de support d'analyse et d'interprétation. Les résultats peuvent être reportés sur un fond de plan ancien (Robert, 1994). Les résultats de l'analyse du développement de la région de Vaudreuil-Soulanges comprennent l'étape de l'implantation sur le territoire au XVIII^e siècle et les prémisses de l'expansion de l'œkoumène au début du XIX^e siècle, sur la base de la carte de Bouchette éditée en 1831.

2. Présentation des documents sources

La majorité des documents utilisés dans le cadre de cette analyse ont été utilisés dans l'annexe A. Il s'agit des plans anciens : anonyme de 1761 (figure 1A); Bouchette de 1815 (figure 2A) et 1831 (figure 7A); Colton de 1856; Logan de 1896 (figure 9A); Service des fermes expérimentales du Canada de 1948 (figure 10A). Les données cartographiques ont été reportées sur un plan reconstitué à partir des cartes topographiques 31G1, 31G8, 31G9 et 31H1, à l'échelle de 1 : 50 000. La frontière du littoral donnant sur la rivière des Outaouais et sur le fleuve Saint-Laurent y a été extraite, de même que les données topographiques, hydrographiques et viaires (figures 3A, 4A et 5A). L'emplacement actuel des églises sur le territoire permet d'identifier les centres de peuplement (figure 6A).

L'ouvrage de Joseph Bouchette, publié en 1815 et portant sur la description topographique du Bas-Canada, de même qu'une série de données brutes tirées des recensements de 1765, 1790, 1827, 1831, 1844, 1851 et 1860, font partie des sources primaires intégrées dans l'analyse du territoire. Les sources secondaires comprennent des articles et des monographies, dont les publications de : Courville, 1984; Mathieu et Brisson, 1984; Mathieu et Laberge, 1989; Fillion, 2000. Une partie du relevé de photographies aériennes utilisé a été fournie par le ministère des Transports du Québec. À une autre échelle, certaines données de *Google Earth* ont également été importées dans le modèle d'analyse.

3. Répartition des lieux d'habitat

Le morcellement théorique de l'espace en tesselles (ou polygones de Thiessen) constitue une opération statistique très simple qui permet d'évaluer sur un vaste territoire les zones d'influence d'un groupe de lieux donnés, tels des centres urbains ou encore des sites archéologiques (Conolly et Lake, 2007 : 211-213). La méthode consiste à créer des polygones jointifs encadrant des lieux centraux dont les limites se trouvent systématiquement à mi-chemin entre les points les plus proches (il est possible de référer à cette méthode soit sous le nom de polygones de Thiessen, de diagramme de Voronoi ou

encore de tessellation de Dirichlet). Afin de mettre en relief un modèle d'appropriation du territoire de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges, une première tessellation a été effectuée en utilisant l'ensemble des églises actuelles (figure 2C). Il en ressort deux constats. D'abord, la tessellation correspond assez bien aux limites municipales actuelles, confortant la position de l'église comme foyer principal du développement du village ou de la ville, puis de la paroisse, les limites municipales résultant généralement de l'union des deux entités. Les exceptions rencontrées dans les municipalités de Hudson, Saint-Lazare et Les Coteaux sont le fruit de fusions municipales récentes (figure 6A). Ensuite, les municipalités riveraines présentent toutes une aire d'influence asymétrique où la présence de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent exerce un pouvoir d'attraction presque absolu, alors qu'à l'intérieur des terres le développement municipal semble beaucoup plus symétrique. Notons toutefois deux exceptions : la ville de Rigaud et le village de Rivière-Beaudette.

L'application de la même démarche analytique aux noyaux villageois présumés en 1831 (la détermination de ces noyaux villageois est présentée dans l'annexe A; section 3) procure une image complètement différente (figure 3C). Il faut d'ailleurs y adjoindre les éléments de la topographie et les principales lignes de l'hydrographie pour mieux comprendre l'influence qu'a pu avoir le milieu naturel sur le modèle de développement du territoire. Cette fois, avec cinq emplacements sur neuf qui sont situés sur la bordure sud de la péninsule, la prépondérance des rives du fleuve sur tous les autres sites est manifeste. Quatre de ces cinq noyaux villageois se sont développés en relation avec le passage de rapides. Dans le cas de Rivière-Beaudette (figure 6A), bien que la position actuelle de l'église soit plus en amont sur la rivière, son premier noyau villageois devait plutôt se trouver en bordure du fleuve. Avec un plus grand nombre de terres mises en culture qu'ailleurs dans la péninsule, la seigneurie de Vaudreuil ne compte tout de même qu'un seul noyau villageois en 1831 (figure 4A). Pour sa part, l'aire d'influence du village de Rigaud pourrait certainement être rajustée en fonction du relief (figures 3A et 6A). En estimant un coût de déplacement équivalent depuis le noyau de Rigaud et depuis le noyau de Vaudreuil, la nouvelle limite devrait plutôt chevaucher la partie est du relief (« *cost of transport analysis* », voir Conolly et Lake, 2007). Enfin, les deux premiers noyaux villageois à apparaître dans les terres intérieures prennent place dans la seigneurie de Nouvelle-Longueuil (figures 4A et 6A). Le site de Saint-Polycarpe semble définitivement mettre à profit le cours de la rivière Delisle, sur laquelle on trouve notamment un moulin. Pour sa part, dénué de facteur naturel déterminant et situé aux frontières du défrichement de l'époque, le développement du site de Saint-Télesphore pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

4. Évolution des voies de communication

L'analyse des réseaux de communication permet de définir les axes structurants de l'occupation humaine à l'époque historique. Elle procure également les bases nécessaires à une lecture stratigraphique du paysage anthropique. Il est possible de dégager les grandes phases du développement des réseaux en comparant les tracés présentés sur les cartes anciennes et le développement de la trame viaire actuelle.

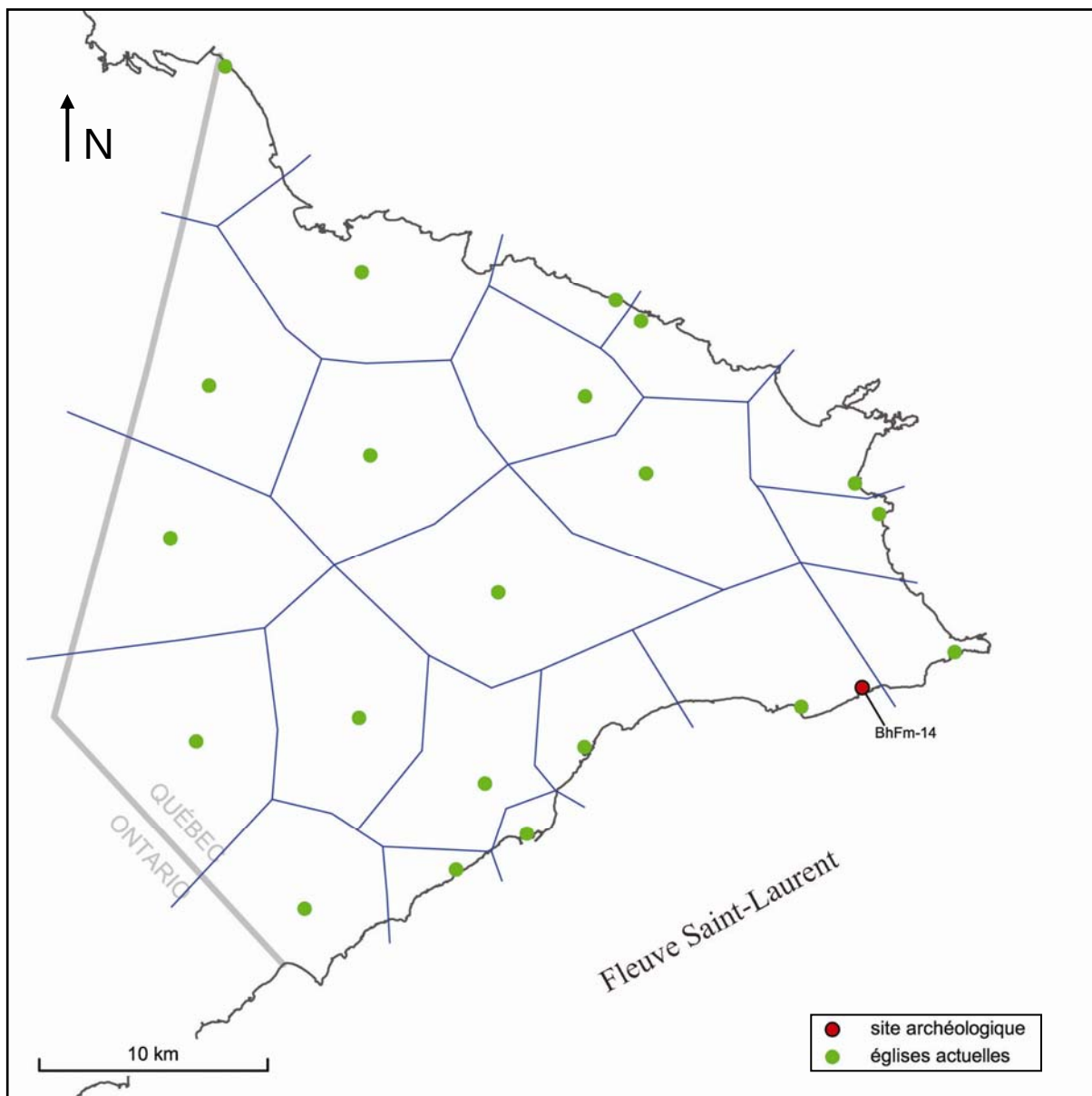


Figure 2C : Polygones de Thiessen construits sur la base de l'emplacement des églises actuelles

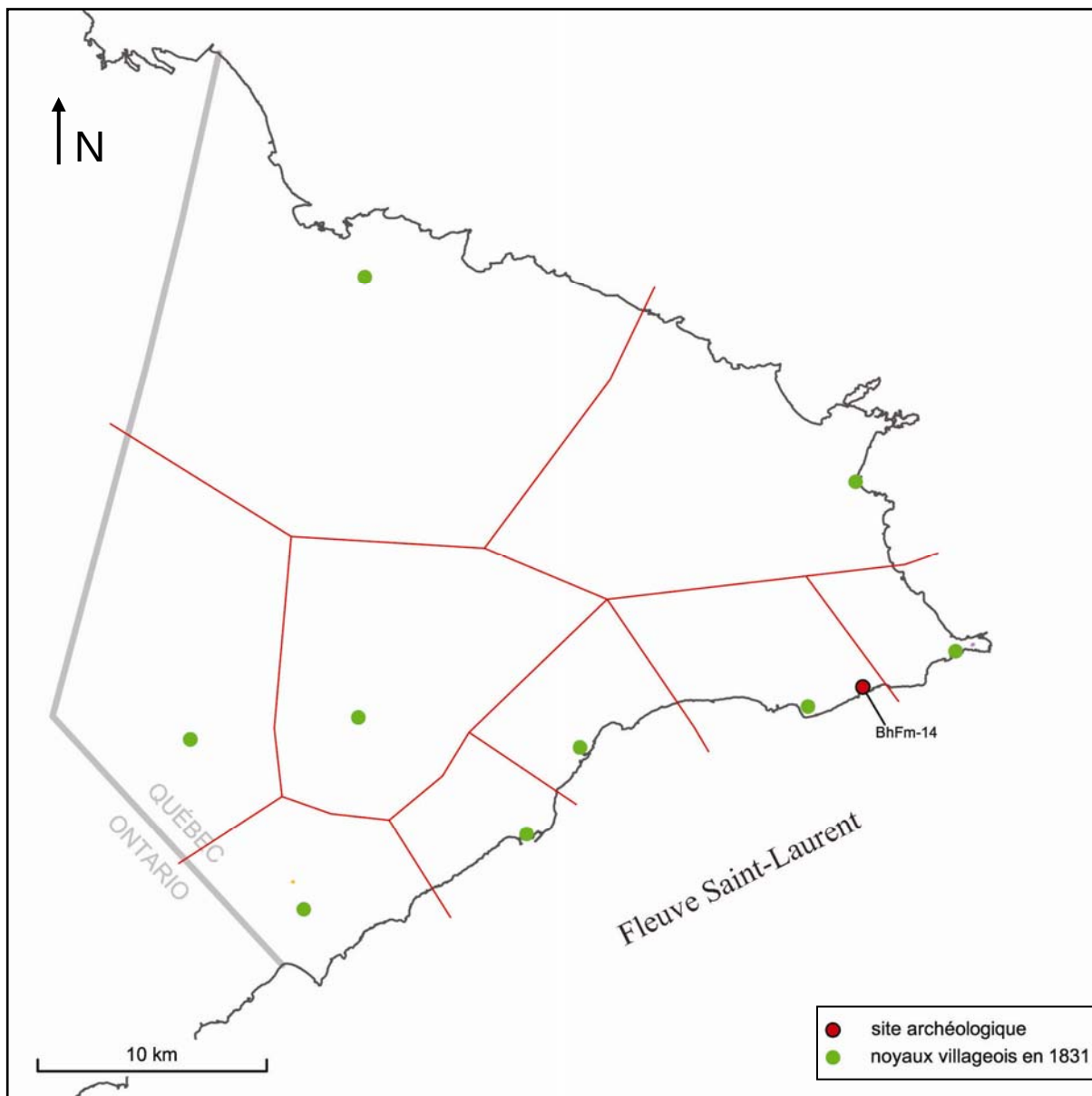


Figure 3C : Polygones de Thiessen construits sur la base des noyaux villageois présumés en 1831

Deux analyses distinctes ont été effectuées dans les limites de la péninsule : l'une porte sur les voies ferrées, l'autre sur l'ensemble des routes. Compte tenu que la mise en place des premières voies ferrées dans la région de Montréal s'effectue au tournant des années 1850 (en 1852, le Grand Tronc amorce la construction d'une voie reliant Montréal et Toronto; www.thecanadianencyclopedia.com), l'analyse des cartes anciennes commence avec le plan de Colton édité en 1856 (figure 8A). Les plans de Logan de 1896 (figure 9A) et du Service des fermes expérimentales du Canada de 1948 (figure 10A) ont également été comparés au tracé actuel. Il en ressort un plan séquentiel du développement ferroviaire dans l'espace de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges (figure 4C). Le premier tracé prend place le long du fleuve Saint-Laurent en 1852. La gare de Coteau-Station apparaîtra un peu plus tard, alors que le développement du noyau villageois conduit à son incorporation municipale en 1887 (www.toponymie-gouv.qc.ca). De son côté, le Canadien Pacifique s'incorpore en 1881, dans la foulée de la grande course au développement ferroviaire transcontinental. Une ligne reliant Montréal et la Colombie-Britannique est inaugurée en 1886 (www.thecanadianencyclopedia.com). Sur le plan séquentiel (figure 4C), la troncature à la hauteur de Hudson du réseau de 1896 doit être imputée aux limites de cette carte, qui ne couvrirait pas la moitié ouest de la péninsule. Enfin, l'analyse démontre que l'ensemble du réseau est bien en place en 1948. D'ailleurs, on a déjà commencé à abandonner certains tronçons.

En reprenant la même démarche, un plan séquentiel du développement routier a été produit à partir des plans de 1831, 1896 et 1948, puis des dernières éditions des cartes topographiques (figure 5C). Le maillage routier ainsi obtenu présente différents axes préférentiels, dont les limites d'extension semblent correspondre aux limites des seigneuries. Ainsi, dans la seigneurie de Soulanges, les réseaux les plus anciens (1831 et 1896) ont une orientation principalement nord-ouest/sud-est, avec des routes sécantes perpendiculaires. Une partie de cette orientation est reportée dans la moitié est de la seigneurie de Vaudreuil. Du côté de Rigaud et de Nouvelle-Longueuil, le tracé des routes intérieures est dominé par l'écoulement de la rivière Delisle et de la rivière Rigaud. Enfin, le plan séquentiel ne permet d'identifier que deux carrefours remarquables. Un carrefour remarquable se définit par la jonction de plus de quatre chemins en un seul point, ou dans un périmètre rapproché, leur identification révélant la présence de noyaux importants au moment de leur constitution. L'un d'eux est déjà en place en 1831, sur le site émergent de la ville de Rigaud. Le second découle de la superposition du réseau de 1831 et de 1948 mais, comme la modification des trames entre ces deux périodes ne révèle aucune contemporanéité, il n'a donc pas de réelle existence. En effet, selon les données recensées par Bouchette, une partie du réseau de 1831 traversait la montagne de Rigaud, en passant par certains points plus élevés, alors que les routes présentées sur la carte de 1948, bien qu'arborant un quadrillage orthogonal, semblent tout de même privilégier le creux de quelques vallons.

L'objectif principal de l'analyse des réseaux viaires demeure ici la réalisation d'un relevé stratigraphique des formes du paysage anthropique. Une nouvelle cartographie a donc été réalisée à partir des relevés précédents (figure 6C), prenant appui sur la carte de Bouchette de 1831. Le postulat de base veut que la représentation cartographique des éléments naturels et anthropiques d'un territoire dépende du choix de l'échelle de la carte, de la

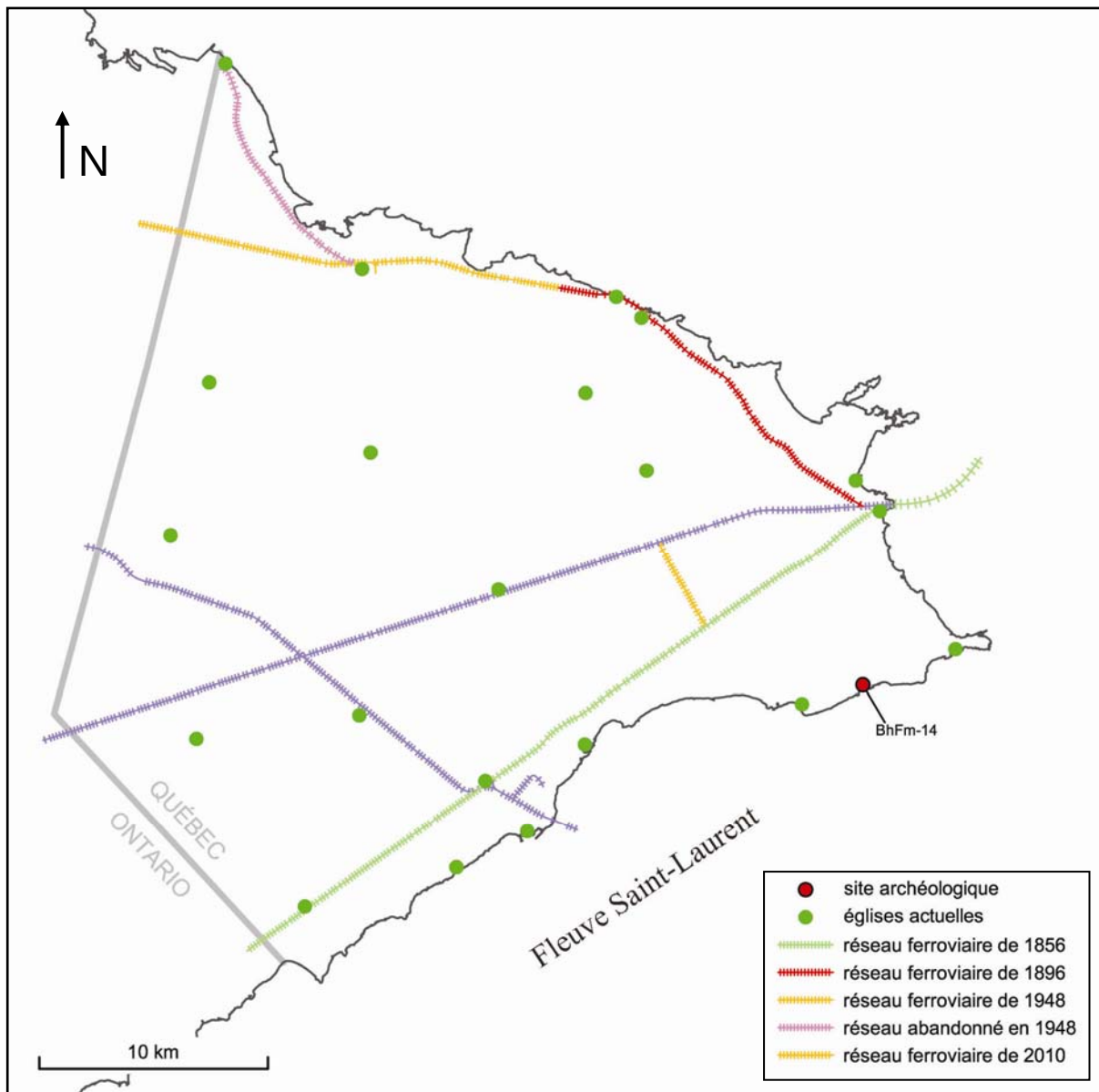


Figure 4C : Réseau ferroviaire, d'après les plans de Colton (1856), de la Commission géologique du Canada (1896), du Service des fermes expérimentales du Canada (1948) et des cartes topographiques à l'échelle 1 : 50 000 (31G1, 31G8, 31G9 et 31H1)

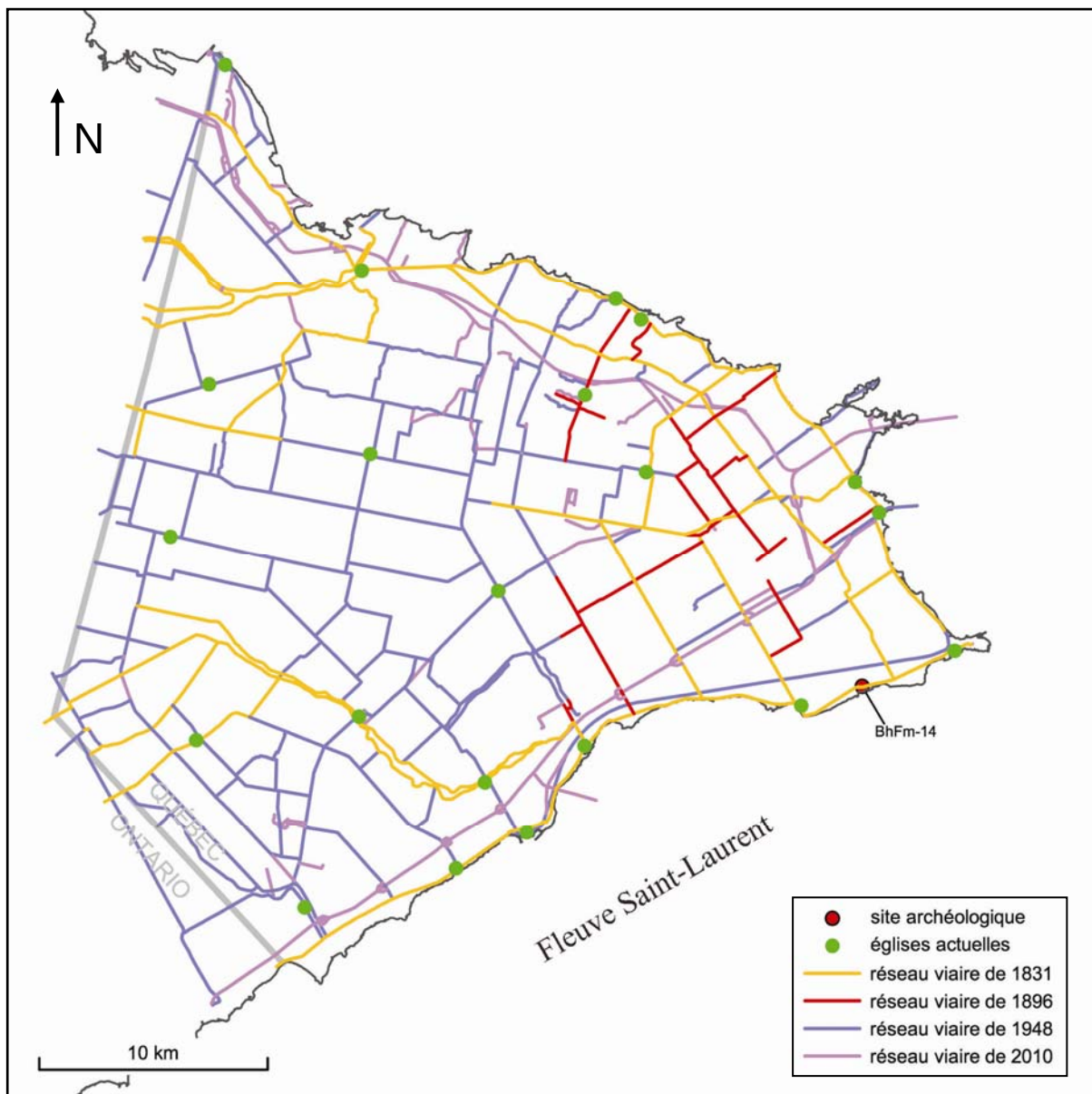


Figure 5C : Réseau des routes, d'après les plans de Bouchette (1831), de la Commission géologique du Canada (1896), du Service des fermes expérimentales du Canada (1948) et des cartes topographiques à l'échelle 1 : 50 000 (31G1, 31G8, 31G9 et 31H1)

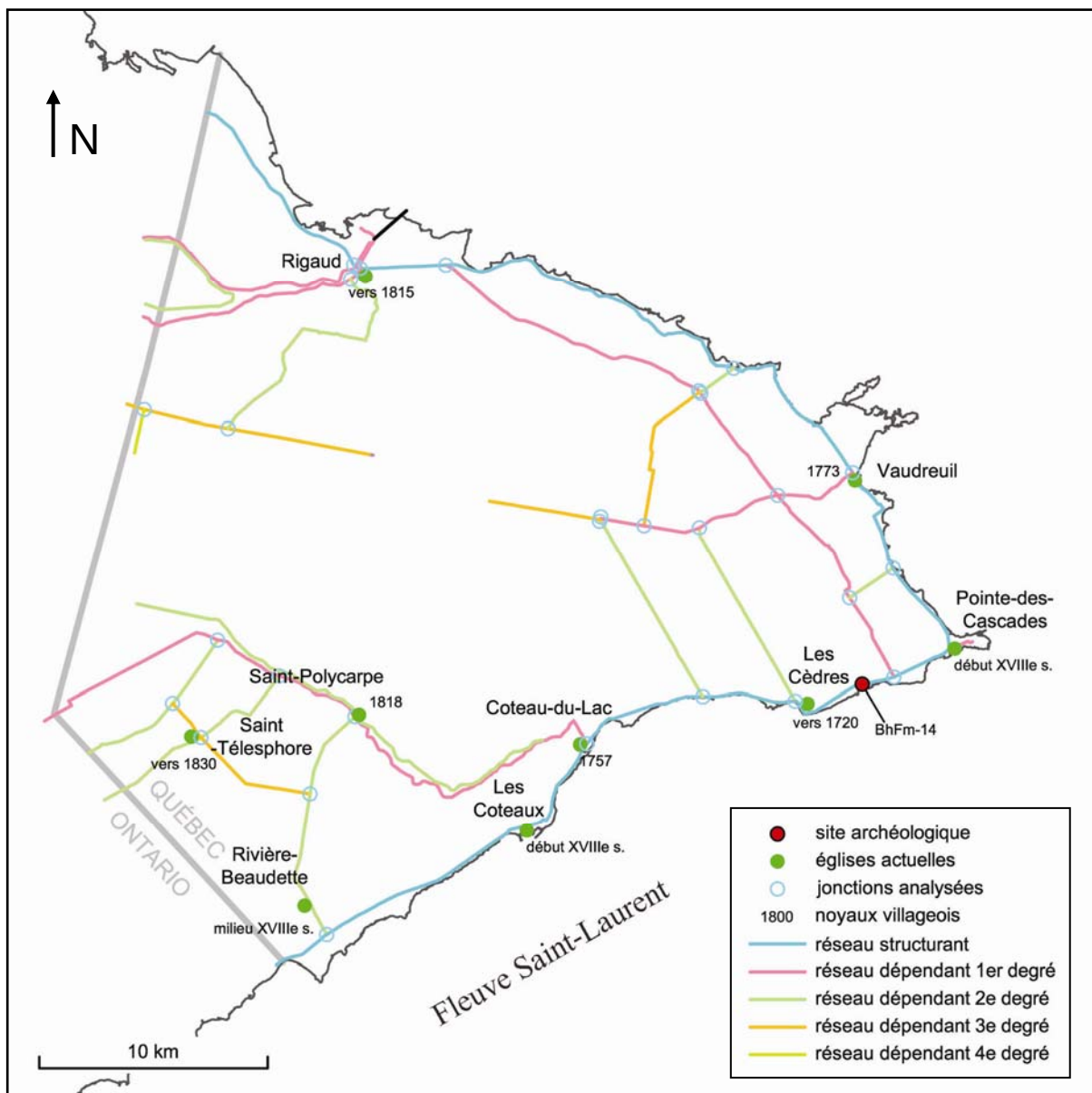


Figure 6C : Analyse séquentielle du réseau routier entre le milieu du XVII^e siècle et 1831

connaissance du territoire et des objectifs visés par le cartographe. Ainsi, une carte ne sera toujours qu'une vision imparfaite d'un espace à un moment donné (Lefort, 2004). Pour remédier en partie aux lacunes du plan de Bouchette, l'ensemble des noyaux villageois présumés de cette époque ont été reportés sur le plan, accompagnés des segments routiers dont ils dépendent. Sur la base de cette nouvelle trame, l'ensemble des jonctions routières ont été analysées et hiérarchisées.

Il en ressort d'abord un réseau structurant, c'est-à-dire une première trame qui ne vient buter sur aucun autre chemin. Sans surprise, ce réseau structurant longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent au sud, puis la rive sud de la rivière des Outaouais au nord-est. Son aménagement se fait d'abord le long du fleuve, par tronçons doublant d'un portage les eaux troubles des différents rapides. Les segments reliant les sites de Pointe-des-Cascades à Les Cèdres, puis Les Cèdres à Les Coteaux, sont sûrement les premiers à prendre leur forme définitive, probablement dans le premier quart du XVIII^e siècle, peut-être la première moitié. Du côté de la rivière des Outaouais, les efforts de colonisation vont sûrement voir émerger le réseau structurant assez hâtivement et il est probable qu'une première route borde la rivière sur l'ensemble de la seigneurie dès le milieu du XVIII^e siècle. Cette dernière s'avance dans la seigneurie de Rigaud quelques décennies plus tard, alors qu'en 1781 on dénombrait déjà 244 censives pour les seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud.

La définition des réseaux dépendants repose sur le décompte des jointures en « T ». Ainsi, une route qui vient buter sur le réseau structurant appartient au réseau dépendant de premier degré, alors qu'une route qui relie le réseau structurant et un segment de route du réseau dépendant de premier degré appartient au réseau dépendant de second degré. La constitution des réseaux peut se faire par segments indépendants et il n'est pas impossible qu'à l'échelle étudiée une partie de route appartenant à un réseau de second degré ait été construite avant un autre segment appartenant au premier degré. Toutefois, partant d'un point précis, un segment routier sera toujours subordonné aux autres segments sur lesquels il vient buter, donnant ainsi les bases d'une chronologie relative. Dans la seigneurie de Soulanges, après l'épuisement des concessions bordant le fleuve, une nouvelle côte semble être d'abord ouverte à l'est du secteur inventorié. Elle sera suivie par l'ouverture de deux autres côtes vers l'ouest, l'une partant du centre du village, l'autre atteignant les limites des concessions à cette époque.

5. Développement de la seigneurie de Soulanges

L'interprétation du développement de la seigneurie de Soulanges prend appui sur l'analyse séquentielle du réseau routier, permettant de mettre en place l'ébauche d'un modèle d'acquisition du territoire (figure 7C). L'intégration de nouvelles données dans l'analyse pourrait venir modifier certains éléments de la séquence proposée. Cependant, pour l'essentiel, le modèle démontre la préséance du développement des lots riverains sur l'étalement des côtes d'arrière-pays. De plus, ces dernières semblent d'abord prendre appui sur la position du village de Les Cèdres avant de s'étendre plus à l'ouest. En appliquant au modèle un relevé de l'orientation des terres effectué sur la base des images aériennes disponibles dans *Google Earth*, on observe que le découpage des concessions 5 et 6 s'appuie sur l'arrière des lots des concessions 2 et 3. De plus, le découpage général

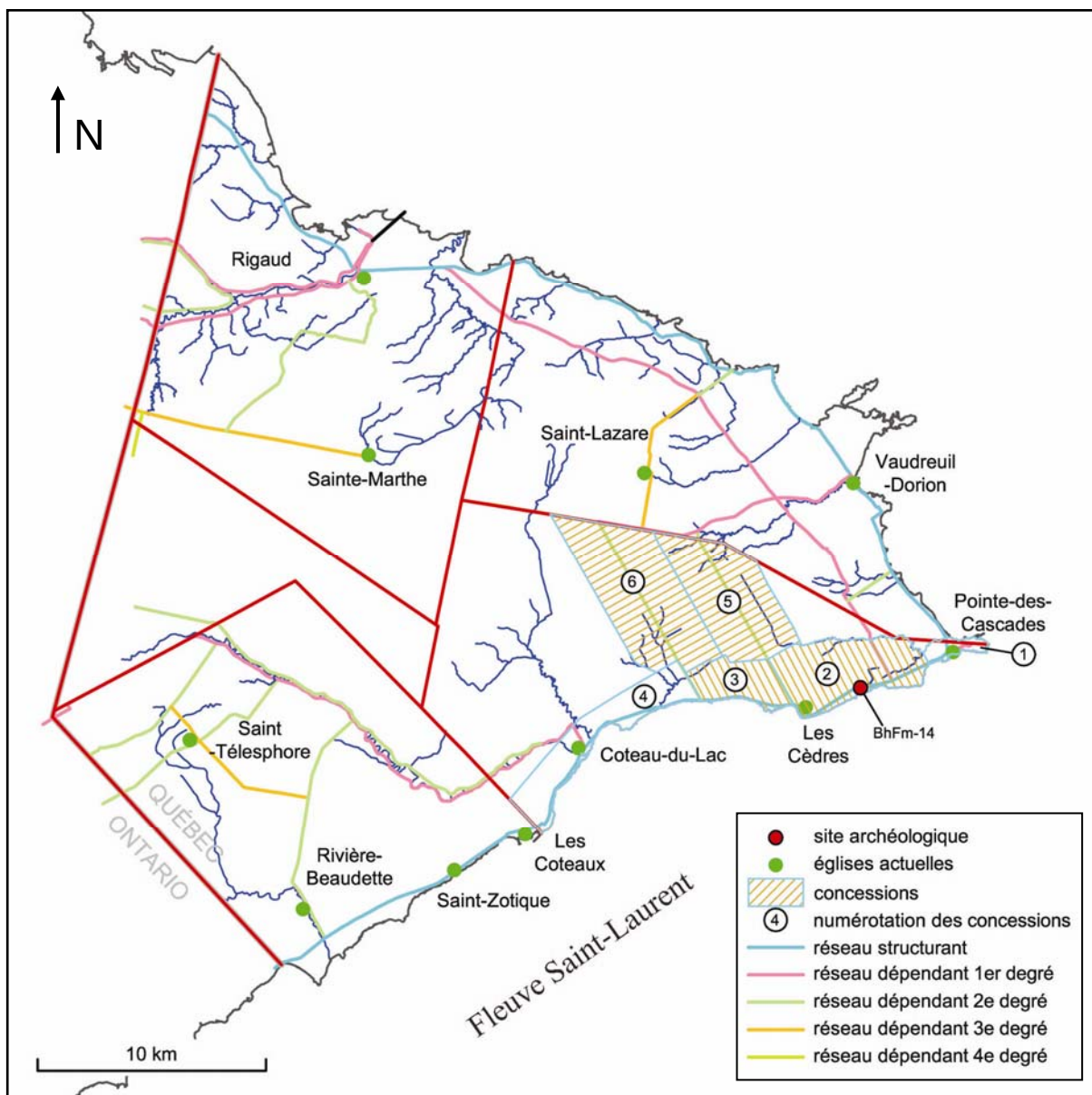


Figure 7C : Analyse séquentielle du réseau routier et développement du territoire de la seigneurie de Soulanges avant 1831

s'appuie sur les parcelles actuelles, les données connues des cadastres anciens ayant été mises de côté (figure 8C). À la suite de l'analyse, la partie est de la seigneurie est demeurée exempte de concession dans le modèle. Il est vrai que la côte qui appartient au réseau dépendant de premier degré, situé à l'est du site archéologique, apparaît avant les côtes des concessions 5 et 6. Toutefois, pour l'essentiel, elle dessert surtout des propriétés situées dans les limites de la seigneurie de Vaudreuil. Enfin, l'occupation actuelle du sol ne permettait pas de reconstituer un découpage de terres agricoles pour les concessions 1 et 4. Compte tenu de l'étroitesse des terrains, il est d'ailleurs plausible que ce découpage n'ait jamais eu lieu.



Figure 8C : Extrait de la Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360 Soulanges, Soulanges construite d'après les plans du Cadastre, 1937, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Soulanges 1937 DCA

Partant de là, la confrontation du modèle cartographique et des données historiques sur l'occupation des terres au XVIII^e siècle devrait conduire à rechercher l'emplacement possible des premières concessions. En comparant les dimensions des différentes concessions, il est manifeste que la concession 2 fait ici figure d'exception (tableau). En effet, les limites géographiques retenues pour définir la profondeur des bandes de terre, soit les berges du fleuve au sud et le vallon du ruisseau Chamberry au nord, font varier la profondeur des lots de cette concession entre 42 et 54 arpents. Ailleurs, les lots ont généralement une

profondeur de 30 arpents. Les données historiques révélaient un total de 1 000 arpents concédés en 1720, répartis sur un ensemble de 10 censives. En 1765, on dénombrait un peu moins de 5 400 arpents concédés.

Tableau : Évaluation des dimensions des concessions telles que définies par le modèle cartographique

Concessions	Front (en arpents)	Profondeur (en arpents)	Superficie (en arpents)
2	70	De 42 à 54	4 600
3	60	De 30 à 40	2 000
5	100 (x 2 fronts)	30	5 500
6	120 (x 2 fronts)	30	7 300

Malheureusement, au risque d'avancer des hypothèses trop éloignées de la réalité, l'interprétation ne peut être poussée plus loin sans que l'on consulte préalablement les sources premières, soit les aveux et dénombrements du XVIII^e siècle. Retenons tout de même que la concession 2, qui comprend notamment l'espace inventorié et le site agricole BhFm-14, a toute les chances d'avoir été exploitée dès le début de l'occupation de la seigneurie de Soulanges, bien que les chaînes des titres des lots 350 et 351 n'ait pu être reconstituée que jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Bibliographie

Monographies et articles

BOISSINOT, Philippe et Jacques-Elie BROCHIER

1997 « Pour une archéologie du champ » in Gérald Chouquer (dir.), *Les formes du paysage, Tome 3 – L'analyse des systèmes spatiaux*. Paris, Éditions Errance. pp. 35-56.

CONOLLY, James & Mark LAKE

2007 *Geographical Information Systems in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press (première publication en 2006), 340 pages.

COURVILLE, Serge

1984 « Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854 ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 28, n° 73-74, pp. 9-46, <http://id.erudit.org/iderudit/021646ar>.

FICHES, Jean-Luc et Sander E. VAN DER LEEUW

1990 « De la structuration et de l'analyse spatiales aux processus historiques » in J.L. Fiches et S.E. Van Der Leeuw éd. *Archéologie et espace. X^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Acte des rencontres du 19, 20 et 21 octobre 1989. Centre de recherche archéologiques archéologique du CNRS, Ville d'Antibes. Éditions APDCA – Juan-les-Pins. pp. 503-512.

FILION, Mario et al.

2000 *Histoire du Haut-Saint-Laurent*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 439 pages.

GUY, Max et Michel PASSELAC

1991 « Prospection aérienne et télédétection des structures parcellaires » in Jean Guilaine (dir.) *Pour une archéologie agraire*. Paris, Armand Colin. pp. 103-129.

LEFORT, Jean

2004 *L'aventure cartographique*. Beaume-les-Dames, Éditions Belin, 320 pages.

MATHIEU, Jacques et Réal BRISSON

1984 « La vallée laurentienne au XVIII^e siècle : un paysage à connaître ». Cahier de géographie du Québec, vol. 28, n° 73-74, pp. 107-124, <http://id.erudit.org/iderudit/021651ar>.

MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE

1989 « La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle ». Historical Papers / Communication historique, vol. 24, n° 1, pp. 146-166, <http://id.erudit.org/iderudit/031000ar>.

Bibliographie

VAN DER LEEUW, Sander E.

- 1990 « Rythmes temporels, espaces naturels et espaces vécus » in J. L. Fiches et S.E. Van Der Leeuw éd. *Archéologie et espace. X^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Acte des rencontres du 19, 20 et 21 octobre 1989. Centre de recherche archéologiques archéologique du CNRS, Ville d'Antibes. Éditions APDCA – Juan-les-Pins. pp. 299-346.

Rapports inédits

ROBERT, Sandrine

1994. « Étude chrono-morphologique du paysage sénartais » in Gérard Chouquer (dir.). *Cartographie des anciens parcellaires de la France*. Projet collectif international. Rapport de synthèse. UMR 9966, Archéologie et territoires, CNRS/Université de Tours. pp. 76-128.

Documents cartographiques

- 1761 London magazine, or Gentleman's monthly
The Isles of Montreal as they been survey'd by the French Engineers. 1 carte : 24 X 33 cm. Gravure. London, s.n. (BAnQ, G/3452/M65/1761/L6 CAR).
- 1815 BOUCHETTE, Joseph & William FADEN
To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, etc, Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain and Ireland; this Topographical Map of the Province of The Lower Canada. 1 carte en 2 coupures : 37 cm x 36 cm. Échelle 1 : 160 000. Carte entoillée, couleur. London, England : W. Faden. (BANQ, G/3450/1815/B68 CAR gf).
- 1831 BOUCHETTE, Joseph
To his Most Excellent Majesty, King William IV. This Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada. 1 carte en 4 coupures : 96 cm x 224 cm. Échelle 1 : 175 000. Carte entoillée, couleur. London, James Wyld. (BAnQ, G/3450/1831/B68 CAR).
- 1856 COLTON, G.W.
Canada East or Lower Canada and New Brunswick. 1 carte : 33 cm x 42 cm. Échelle 1 : 2 027 520. Gravure, colorié à la main. New York, J.H. Colton. (Rumsey Collection, n° 0149014).
- 1896 LOGAN, W.E.; R.W. ELLS & F.D. ADAMS
Eastern Townships, Southwestern Quater, Montreal Sheet, Quebec. 1 carte. Échelle 1 : 253 440. Carte polychrome. Commission géologique du Canada, carte 571.. (RNCAN, MIRAGE, n° 571).

Bibliographie

- 1948 Canada, Service des fermes expérimentales.
Carte des sols, comté de Soulanges, Vaudreuil, Québec. 1 carte : 73 cm x 87 cm. Échelle 1 : 63 360. Carte polychrome. Ottawa, Service des fermes expérimentales. (BANQ, G/3453/S681J3J/1948/C35 CAR).
- 2003 Ressources naturelles Canada.
Carte de Lachine, 31H05. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada, 10^e édition.
- 2002 Ressources naturelles Canada.
Carte de Huntingdon, 31G01 et 31B16. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada, 9^e édition.
- 2000 Ressources naturelles Canada.
Carte de Lachute, 31G9. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada. 8^e édition.
- 2000 Ressources naturelles Canada.
Carte de Vaudreuil, 31G8. 1 carte. Échelle 1 : 50 000. Carte polychrome. Ottawa, Ressources naturelles Canada. 7^e édition.

Médiagraphie

Google Earth

<http://georach.free.fr>

www.thecanadianencyclopedia.com

www.toponymie-gouv.qc.ca

ANNEXE D
INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Thauvette
Code : BhFm-14

Archéologue : Yanik Blouin
Analyste : Monique Laliberté

Date : 8 décembre 2009
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
3A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment épais de marli avec décor moulé d'ondulation	1	
3A1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord d'une grosse jarre. Inscription sigillée : FAR... probablement pour Farrar. Post 1850.	1	
3A1	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment et éclat de rebord d'un contenant à glaçure brune	1	
3A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique à cul enfoncé et gros mamelon au centre, tournée dans un moule.	1	
3A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique fabriquée dans un moule en trois parties avec charnière à l'épaule.	1	
3A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	1	
3G1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'une grosse dent probablement de porc.	1	
4A6	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi dont toute la glaçure est partie.	1	
4A6	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi. Gobelet ou bouteille ?	1	
4A7	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
4A7	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de deux objets différents.	1	
4A7	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	1	
4A7	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	1	
4A7	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor de bande d'engobe blanc.	1	
4A7	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande étroite.	1	
4A7	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
4A8	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est partie. Très grossier. Amérindien ?	1	
4A8	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de bouge avec décor Shell-edge bleu.	1	
4A8	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi.	1	
4A8	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	1	
4A8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Éclat de paroi d'une bouteille cylindrique. Pourrait aussi être pour l'alimentation.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
4A8	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen	1	
4A8	3.1.1.12	Fer laminé	bande ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande étroite ou d'une partie d'objet.	1	
4A8	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments provenant peut-être de clous.	1	
4A8	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
4A9	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi.	1	
4A9	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé.	1	
4A9	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi d'un contenant globulaire avec décor moulé. Bol ? pot de chambre ?	1	
4A9	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment blanchi.	1	
4A10	2,1	Verre Incolore	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
4A10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
4A11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
4A13	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	1	
4A15	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi.	1	
4A26	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de la pointe d'un clou ? ou tige fine pointue.	1	
5B4-C-2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi ou de base avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	1	
5B4-C-3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de métal tout petit. Partie d'un clou ?	1	
5B4-C-4	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment et éclats de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
5B4-C-6	2,1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi. Gobelet ou bouteille ?	1	
5B4-C-7	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
5B4-C-8	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	1	
5B4-C-9	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge foncé.	1	
5B4-C-9	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
5B4-C-10	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou forgé ou découpé.	1	
5B4-C-11	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou forgé.	1	
5B4-C-12	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge foncé.	1	
5B4-C-12	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	1	
5B4-C-12	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	1	
5B4-C-12	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé bleu à motif géométrique.	1	
5B4-C-12	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé.	1	
5B4-C-12	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	1	
5B4-C-12	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige de clou forgé.	1	
5B4-C-12	3.1.1.12	Fer laminé	bande ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande étroite ou d'une partie d'objet.	1	
5B4-C-12	3.1.2.22	Cuivre laminé	applique ou rondelle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Disque de métal cuivreux moulé avec une perforation au centre.	1	
5B4-C-12	5.1.1	Os	ossements	4	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de gros mammifères dont 2 avec trace de sciage, 1 dent.	1	
5B4-C-12	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	1	
5B4-C-13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	1	
5B4-C-13	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	1	
5B4-C-13	1.1.2.31	Creamware	assiette ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de paroi.	1	
5B4-C-13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor Shell-edge bleu.	1	
5B4-C-13	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou pot	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi angulaire avec décor imprimé bleu à motif de scène extérieure.	1	
5B4-C-13	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de rebord sans décor apparent.	1	
5B4-C-13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi sans décor apparent.	1	
5B4-C-13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi épais sans décor apparent.	1	
5B4-C-13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Pourrait aussi être pour l'alimentation.	1	
5B4-C-13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
5B4-C-13	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de petit format.	1	
5B4-C-13	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tiges de clous forgés ou découpé.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
5B4-C-13	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
5B4-C-13	4,1	Matières premières	pierre	4	?	6.3	Minéraux	Frag	Fragments.	1	
5B4-C-14	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de base et de paroi.	1	
5B4-C-14	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord.	1	
5B4-C-14	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est partie.	1	
5B4-C-14	1.1.2.31	Creamware	assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi.	1	
5B4-C-14	1.1.2.31	Creamware	pot ou pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord.	1	
5B4-C-14	1.1.2.31	Creamware	théière ?	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle.	1	
5B4-C-14	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord.	1	
5B4-C-14	1.1.2.31	Creamware	contenant	11	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers.	1	
5B4-C-14	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor polychrome à motif floral délicat.	1	
5B4-C-14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor Shell-edge bleu grossier.	1	
5B4-C-14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec probablement imprimé bleu à motif indéterminé.	1	
5B4-C-14	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de pied.	1	
5B4-C-14	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1	
5B4-C-14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers sans décor apparent.	1	
5B4-C-14	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint à motif oriental.	1	
5B4-C-14	2,1	Verre Incolore	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une tige ? à usage indéterminé.	1	
5B4-C-14	2,99	Verre altéré	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments.	1	
5B4-C-14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	8	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge foncé.	1	
5B4-C-14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont un altéré.	1	
5B4-C-14	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de grand format.	1	
5B4-C-14	3.1.1.11	Fer forgé	tourniquet	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Tourniquet décoratif dont une extrémité est replié en spirale. Il y a un clou forgé de grand format encore en place.	1	1
5B4-C-14	4.1.17	Argile	argile	3	1	6.3	Minéraux	Ent	Morceaux d'argile.	1	
5B4-C-14	4.3.2	Mortier	mortier	8	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments.	1	
5B4-C-14	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de mammifère dont deux avec traces de boucherie, un blanchi et une grosse dent probablement de porc.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
5C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi.	1	
5C1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé bleu foncé.	1	
5C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers sans décor apparent.	1	
5C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge foncé.	1	
5C1	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	1	
5D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige de clou.	1	
5D1	3.1.8.1	Aluminium	emballage	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	1	
5D1	4.3.2	Mortier ?	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment ou fragment d'un minéral quelconque.	1	
5D1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat.	1	
5E1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	1	
5E1	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	1	
5E1	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers.	1	
5E1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi noirci par le feu avec décor probablement à l'étampe bleu et rouge.	1	
5E1	1.2.1.	Grès Grossier	jarre (couvercle)	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord d'un gros couvercle chamois à glaçure saline.	1	
5E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Pourrait aussi être pour l'alimentation.	1	
5E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor.	1	
5E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	5	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique rouge foncé.	1	
5E1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou forgé.	1	
5E1	4.3.2	Mortier	mortier	2	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments.	1	
5E1	4.1	Matières premières	pierre	2	?	6.3	Minéraux	Frag	Fragments.	1	
5E2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base.	1	
5E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi.	1	
5E2	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	4	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont toute la glaçure est partie.	1	
5E2	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à décor moulé à motif floral.	1	
5E2	1.1.2.31	Creamware	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de bouge. Peut-être plus qu'un objet.	1	
5E2	1.1.2.31	Creamware	théière	5	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de base et du bec verseur.	1	
5E2	1.1.2.31	Creamware	contenant	7	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers.	1	
5E2	1.1.2.51	Pearlware	théière	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de paroi avec motif peint d'inspiration orientale.	1	
5E2	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec motif peint d'inspiration orientale.	1	
5E2	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint vert (ou polychrome) à motif floral.	1	
5E2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé bleu à motif floral.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	N° frag.	N° obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	N° Bte	N° Cat.
5E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi divers sans décor apparent. Peut-être aussi du pearlware dans deux des cas.	1	
5E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge foncé.	1	
5E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
5E2	5.1.1	Os	ossements	4	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'un même os de mammifère.	1	
5E-C-6	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	1	
5E-C-6	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi.	1	
5E-C-6	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'éponge mauve.	1	
5E-C-6	5.1.1	Os ?	écaille ?	1	1	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	1	
5E-ST-5E4	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord délicat.	1	
5E-ST-5E4	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	1	
5E-ST-5E4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge foncé.	1	
5E-ST-5E4	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou forgé.	1	
5E-ST-5E4	4.3.2	Mortier ?	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment ou fragment d'un minéral quelconque.	1	
op. 7 annexe B	3.1.1.11	Fer forgé	gond à repos	2	2	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Deux gonds de très gros format.	1	2
op. 7 annexe B	3.1.1.11	Fer forgé	tige (de grillage?)	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Tige cylindrique se terminant en forme de spatule perforée à une extrémité.	1	3
Hors contexte	3.1.1.12	Fer laminé	cerceau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Très grand cerceau de forme ovale mesurant 1,3 m X 0,66 m (peut-être rond à l'origine). La largeur de la bande est de 3 cm et on voit quelques perforations à divers endroits. Non conservé.	HD	

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE

BhFm-14

NOM DU SITE

Ferme Thauvette

No CAT

1

LOT

5B4-C-14

CODE TEMPORAIRE

NoCATAL. ANTÉR

OBJET

Tourniquet

MATÉRIAU

3.1.1.11 fer forgé

FONCTION

4.7.2.1 Systèmes de fermeture

ORIGINE

DATATION

CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS

14 cm de long X 2,5 cm de large X 10
cm de profondeur

RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS

1

NBRE OBJETS

1

ÉTAT

entier

DESCRIPTION

Tourniquet décoratif dont une extrémité est repliée en spirale et l'autre coupée droit. Il y a un clou forgé de grand format encore en place. L'objet semble être fait pour demeurer fixe et non pour pivoter.

DÉCOR

FABRICATION forgé

MARQUE

FABRICANT

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR
DATE DE CATALOGAGE

Monique Laliberté

PROVENANCE

SITE

BhFm-14

NOM DU SITE

Ferme Thauvette

No CAT

2

LOT

op. 7

CODE TEMPORAIRE

NoCATAL. ANTÉR

OBJET

Gond à repos

MATERIAU

3.1.1.11 fer forgé

FONCTION

4.7.2.2 Ferrure de rotation

ORIGINE

DATATION

CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS

27 cm de long X 4 cm de large dans la
plus grande partie X 9 cm de
profondeur

RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS

2

NBRE OBJETS

2

ÉTAT

entier

DESCRIPTION

Deux gonds identiques de très gros format. Tige à section rectangulaire et mammelon cylindrique.

DÉCOR

FABRICATION forgé

MARQUE

FABRICANT

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE

DESSIN

CATALOGUÉ PAR

Monique Laliberté

DATE DE CATALOGAGE

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE

BhFm-14

NOM DU SITE

Ferme Thauvette

No CAT

3

LOT

op. 7

CODE TEMPORAIRE

NoCATAL. ANTÉR

OBJET

tige (de grillage)

MATERIAU

3.1.1.11 fer forgé

FONCTION

4.7.2.99 Q.A. indéterminé

ORIGINE

DATATION

CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS

26 cm de long X 3 cm de large pour la
partie plate X 3 cm de diam pour la
tige

RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS

1

NBRE OBJETS

1

ÉTAT

entier

DESCRIPTION

Tige cylindrique se terminant en forme de spatule perforée à une extrémité.

DÉCOR

FABRICATION forgé

MARQUE

FABRICANT

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR
DATE DE CATALOGAGE

Monique Laliberté

ANNEXE E
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet : MTQ-A30-Ferme Thauvette
Film N° : BhFm-14-08-NUM1

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
25-08-08	1		1	-	Sur l'autoroute	-
25-08-08	2		2	4A	Ligne d'échantillonnage-mise en place du tracé	N.
25-08-08	3		3	4A	Ligne d'échantillonnage	N.
25-08-08	4		4	4A	Ligne d'échantillonnage	N.-O.
25-08-08	5		5	4A	Ligne d'échantillonnage	N.-E.
25-08-08	6		6	4A	Vue générale du terrain 1/4	E.
25-08-08	7		7	4A	Vue générale du terrain 2/4	E.
25-08-08	8		8	4A	Vue générale du terrain 3/4	N.-E.
25-08-08	9		9	4A	Vue générale du terrain 4/4	N.-E.
25-08-08	10		10	3E	Terrain avant l'excavation	E.
25-08-08	11		11	3E	Terrain avant l'excavation	E.
25-08-08	12		12	3E	Vue en plongée du fossé	S.
25-08-08	13		13	3E	En cours d'excavation	O.
25-08-08	14		14	3E	En cours d'excavation	O.
25-08-08	15		15	Ravine	Rétrocaveuse en descente d'une pente abrupte	E.
25-08-08	16		16	3A	Stratigraphie de la paroi sud-ouest	S.-O.
25-08-08	17		17	3B	Stratigraphie de la paroi est	E.
25-08-08	18		18	3B	Stratigraphie de la paroi est, détail	E.
25-08-08	19		19	3C	Stratigraphie de la paroi sud	S.
25-08-08	20		20	3C	Stratigraphie de la paroi sud	S.
25-08-08	21		21	Ravine	Vue générale avec position des tranchées 3A et 3C	N.-O.
25-08-08	22		22	Ravine	Vue générale avec position de la tranchée 3B	N.
25-08-08	23		23	Ravine	Vue générale 1/2	N.-O.
25-08-08	24		24	Ravine	Vue générale 2/2	N.
25-08-08	25		25	Ravine	Vue générale	N.-O.
25-08-08	26		26	Ravine	Vue générale	S.-O.
25-08-08	27		27	Ravine	Vue générale	O.
25-08-08	28		28	3B	Vue générale de la tranchée	S.
25-08-08	29		29	3B	Vue générale de la tranchée	S.
25-08-08	30		30	3B	Vue générale de la tranchée	S.-E.
25-08-08	31		31	3A	Fond de la ravine-talweg-au nord de 3A	N.
25-08-08	32		32	3A	Après remblaiement	N.-E.
25-08-08	33		33	3C	Localisation générale	S.-E.
25-08-08	34		34	3C	Vue générale de la tranchée	E.
25-08-08	35		35	3C	Vue générale de la tranchée	O.
25-08-08	36		36	4A	Exemple de puits de sondage pour échantillon	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
25-08-08	37		37	4A6	Puits d'échantillonnage avec échantillons et artefacts	O.
25-08-08	38		38	4A	Ligne de puits d'échantillonnage	N.
25-08-08	39		39	4A	Exemple de puits d'échantillonnage	O.
25-08-08	40		40	3D	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.
25-08-08	41		41	3D	Localisation de la tranchée	E.
25-08-08	42		42	3D	Vue générale de la cuvette	N.
25-08-08	43		43	3D	Vue générale de la cuvette	N.
25-08-08	44		44	3D	Vue générale de la cuvette	E.
25-08-08	45		45	3D	Vue générale de la cuvette	S.-E.
25-08-08	46		46	3D	Vue générale de la cuvette	S.
26-08-08	47		47	3E	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-E.
26-08-08	48		48	3E	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-E.
26-08-08	49		49	3E	Coupe stratigraphique, paroi sud, détail	S.-E.
26-08-08	50		50	3E	Vue générale de la tranchée	E.
26-08-08	51		51	3E	Vue générale de la tranchée	E.
26-08-08	52		52	3E	Tranchée, fossé, talweg et ravine	S.
26-08-08	53		53	3E	Vue générale du champs vers l'est	E.
26-08-08	54		54	3E	Vue générale de la tranchée	O.
26-08-08	55		55	3E	Micro-reliefs, vue vers le sud	S.
26-08-08	56		56	3E	Micro-reliefs, vue vers le nord	N.
26-08-08	57		57	3E	Micro-reliefs, vue vers le nord	N.
26-08-08	58		58	3E	Vue d'ensemble du champs, vers le sud	S.
26-08-08	59		59	3G	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-E.
26-08-08	60		60	3G	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-E.
26-08-08	61		61	3G	Vue générale de la tranchée	E.
26-08-08	62		62	3F	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-O.
26-08-08	63		63	3F	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.
26-08-08	64		64	3F	Coupe stratigraphique, paroi sud	S.-E.
26-08-08	65		65	3F	Vue générale de la tranchée	E.
27-08-08	66		66	5A	Ouverture de la tranchée	N.
27-08-08	67		67	5A	Ouverture de la tranchée	N.
27-08-08	68		68	5A	Ouverture de la tranchée	S.
27-08-08	69		69	5A	Tranchée en cours d'excavation	S.
27-08-08	70		70	5A	Excavation de la jonction nord et sud de la tranchée	N.
27-08-08	71		71	5A	Excavation de la jonction nord et sud de la tranchée	N.
27-08-08	72		72	5B	Tranchée en cours d'excavation	S.
27-08-08	73		73	5A-5B	Espace entre les deux tranchées	S.-O.
27-08-08	74		74	5B	Vue générale de la tranchée	S.-O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
27-08-08	75		75	5A	Coulevre	O.
27-08-08	76		76	5A	Coulevre	O.
27-08-08	77		77	5A	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5A2)	N.-O.
27-08-08	78		78	5A	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5A3)	N.-O.
27-08-08	79		79	5A	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5A4)	O.
27-08-08	80		80	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B2)	O.
27-08-08	81		81	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B3)	S.-O.
27-08-08	82		82	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B4), partie nord	S.-O.
27-08-08	83		83	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B4), partie médiane	S.-O.
27-08-08	84		84	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B4), partie sud	S.-O.
27-08-08	85		85	5B	Coupe stratigraphique, paroi ouest (5B4), général	N.
27-08-08	86		86	Grange	Dégagement de la végétation	N.-O.
27-08-08	87		87	Grange	Dégagement de la végétation	N.
27-08-08	88		88	Grange	Dégagement de la végétation, vue générale	N.
27-08-08	89		89	Grange	Dégagement de la végétation	O.
27-08-08	90		90	Grange	Végétation devant la grange	S.-O.
27-08-08	91		91	Grange	Végétation devant la grange	-
27-08-08	92		92	Grange	Dégagement du côté est de la grange	O.
27-08-08	93		93	Grange	Dégagement du coin nord-est de la grange	O.
27-08-08	94		94	Grange	Dégagement du coin nord-est de la grange	S.-O.
27-08-08	95		95	Grange	Dégagement du coin nord de la grange	O.
27-08-08	96		96	Grange	Dégagement du coin nord de la grange	O.
27-08-08	97		97	Grange	Dégagement du coin nord de la grange	O.
27-08-08	98		98	Grange	Dégagement du coin nord de la grange	O.
27-08-08	99		99	Grange	Dégagement du coin nord de la grange	O.
27-08-08	100		100	Grange	État de la végétation devant la grange (côté nord)	N.
27-08-08	101		101	Grange	Résidus du déblaiement devant la grange (côté nord)	N.
27-08-08	102		102	Grange	Nettoyage de la surface après le dégagement (côté nord)	E.
27-08-08	103		103	Grange	Nettoyage de la surface après le dégagement (côté nord)	S.
28-08-08	104		104	5E	Tranchée 5D, coupe stratigraphique	N.-E.
28-08-08	105		105	5E	Tranchée 5D, coupe stratigraphique, général	N.
28-08-08	106		106	5C	Décapage de surface	E.
28-08-08	107		107	5C-5D	Décapage de surface	S.-E.
28-08-08	108		108	5C2	Assemblage de pierres avec un alignement est-ouest	N.
28-08-08	109		109	5C2	Assemblage de pierres avec un alignement est-ouest	O.
28-08-08	110		110	5C2	Vue générale d'un assemblage de pierres	O.
28-08-08	111		111	5D	Vue générale	S.-E.

[illegible]

Projet : MTQ-A30-Ferme Thauvette
Film N° : BhFm-14-08-NUM2

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-08-08	1		127	Annexe B	Base d'appuie-poteau coin sud-ouest	S.-O.
28-08-08	2		128	Annexe B	Base d'appuie-poteau coin sud-ouest	S.
28-08-08	3		129	Annexe B	Base d'appuie-poteau centre-sud, mur ouest	O.
28-08-08	4		130	Annexe B	Base d'appuie-poteau centre-sud, mur ouest	S.
28-08-08	5		131	Annexe B	Base d'appuie-poteau centre-nord, mur ouest	O.
28-08-08	6		132	Annexe B	Base d'appuie-poteau centre-nord, mur ouest	N.
28-08-08	7		133	Annexe B	Base d'appuie-poteau coin nord-ouest	N.
28-08-08	8		134	Annexe B	Base d'appuie-poteau coin nord-ouest	N.
28-08-08	9		135	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée H, mur nord	O.
28-08-08	10		136	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée H, mur nord	O.
28-08-08	11		137	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée H, mur nord	O.
28-08-08	12		138	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée G, mur nord	E.
28-08-08	13		139	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée F, mur nord	E.
28-08-08	14		140	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée E, mur nord	N.-O.
28-08-08	15		141	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée D, mur nord	O.
28-08-08	16		142	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée C, mur nord	S.-E.
28-08-08	17		143	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée C, mur nord	S.-E.
28-08-08	18		144	Annexe B	Pan de mur nord, travées A-B-C	S.
28-08-08	19		145	Annexe B	Pan de mur nord, travée C	S.
28-08-08	20		146	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée A, mur nord	S.
28-08-08	21		147	Annexe B	Base d'appuie-poteau travée A, mur nord	S.
28-08-08	22		148	Annexe B	Pan de mur-travée J-partie sud	O.
28-08-08	23		149	Annexe B	Pan de mur-travée J-parties centre et nord	N.-O.
28-08-08	24		150	Annexe B	Pan de mur-travée J-partie centre, en hauteur	O.
28-08-08	25		151	Annexe B	Travée J, partie nord-jonction entrant supérieure et panne	N.-O.
28-08-08	26		152	Annexe B	Travée H, parties centre et sud-division intérieure	S.-O.
28-08-08	27		153	Annexe B	Travée H, parties centre et sud-division intérieure	S.-O.
28-08-08	28		154	Annexe B	Travée H, parties centre et sud-division intérieure	S.-O.
28-08-08	29		155	Annexe B	Travée H, parties centre et nord-traces de divisions	N.-O.
28-08-08	30		156	Annexe B	Travée H, partie sud-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	S.-O.
28-08-08	31		157	Annexe B	Travée H, partie nord-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	N.-O.
28-08-08	32		158	Annexe B	Travée G, partie sud-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	S.-E.
28-08-08	33		159	Annexe B	Travée G, partie nord-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	N.-E.
28-08-08	34		160	Annexe B	Travée G, partie centre-poteaux centraux et entrant	E.
28-08-08	35		161	Annexe B	Travée G, partie sud-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	S.-E.
28-08-08	36		162	Annexe B	Travée G, partie nord-entrait, jambe de force, contrefiche et panne	N.-E.
28-08-08	37		163	Annexe B	Travée F, partie nord-poteau, asselière et sablière	N.-O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-08-08	38		164	Annexe B	Travée F, partie nord-poteau, aisselière, sablière et chevrons	N.-O.
28-08-08	39		165	Annexe B	Travée F, partie sud-poteau, sablière et chevrons	S.
28-08-08	40		166	Annexe B	Travée F, partie sud-poteau, sablière, chevrons et panne	S.
28-08-08	41		167	Annexe B	Travée F, partie nord-poteau, aisselière, sablière et chevrons	N.
28-08-08	42		168	Annexe B	Travée E, parties centre et sud-divisions	S.-E.
28-08-08	43		169	Annexe B	Travée E, parties sud-vue générale de la charpente	E.
28-08-08	44		170	Annexe B	Travée E, parties centre et nord-ouverture des portes	N.-E.
28-08-08	45		171	Annexe B	Travée E, parties centre et sud-divisions	S.-O.
28-08-08	46		172	Annexe B	Travée E, parties centre et sud-divisions	S.-O.
28-08-08	47		173	Annexe B	Travée E, parties centre et sud-poteaux, entrain, jambe de force et panne	S.-O.
28-08-08	48		174	Annexe B	Travée E, parties centre et nord-poteaux, entrain, jambe de force et panne	N.-O.
28-08-08	49		175	Annexe B	Travée D, parties centre et sud-divisions	S.-O.
28-08-08	50		176	Annexe B	Travée D, parties centre-entrain, jambes de force, faux-entrain, pannes, chevrons et faitière	E.
28-08-08	51		177	Annexe B	Travée D, parties centre et sud-divisions	S.-O.
28-08-08	52		178	Annexe B	Travée D, partie centre-vue générale de la charpente	O.
28-08-08	53		179	Annexe B	Travée D, partie centre-vue générale de la charpente	O.
28-08-08	54		180	Annexe B	Travée C, parties centre et sud-poteau, entrain, jambes de force et faux entrain	S.-E.
28-08-08	55		181	Annexe B	Travée C et travée D, ouverture entre les deux	S.
28-08-08	56		182	Annexe B	Travée C, partie nord-poteau, entrain, jambe de force et faux entrain	N.-E.
28-08-08	57		183	Annexe B	Pan de mur sud, travées A-B	S.
28-08-08	58		184	Annexe B	Pan de mur nord, travées A-B	N.
28-08-08	59		185	Annexe B	Pan de mur est, parties centre et sud	S.-E.
28-08-08	60		186	Annexe B	Pan de mur est, parties centre et nord	E.
28-08-08	61		187	Annexe B	Pan de mur est, partie centre	E.
28-08-08	62		188	Annexe B	Pan de mur est, parties centre et sud	E.
28-08-08	63		189	Annexe B	Pan de mur est, partie centre, en hauteur	E.
28-08-08	64		190	Annexe B	Travée J, partie nord-détail, jambe de force, faux entrain, aisselier et panne	E.
28-08-08	65		191	Annexe B	Travée J, partie nord-détail, jambe de force, faux entrain, aisselier et panne	E.
28-08-08	66		192	Annexe B	Travée J, partie centre-détail poteau et entrain	N.-E.
28-08-08	67		193	Annexe B	Travée J, partie centre-détail poteau et entrain	E.
28-08-08	68		194	Annexe B	Travée J, partie sud-détail jambe de force, faux entrain, aisselier et panne	E.
28-08-08	69		195	Annexe B	Travée J, partie sud-détail jambe de force, faux entrain, aisselier et panne	E.
28-08-08	70		196	Annexe B	Travée H, partie sud-entrain, jambe de force, contrefiches, aisseliers et panne	S.-E.
28-08-08	71		197	Annexe B	Travée H, partie centre-poteau et entrain	E.
28-08-08	72		198	Annexe B	Travée H, partie nord-entrain, jambe de force, contrefiches, aisseliers et panne	N.-E.
28-08-08	73		199	Annexe B	Travée G, partie centre-sud-poteau, entrain, jambe de force et contrefiche	S.-E.
28-08-08	74		200	Annexe B	Travée G, partie centre-sud-divisions	S.-E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-08-08	75		201	Annexe B	Travée G, partie centre-nord-poteau et entrain	N.-E.
28-08-08	76		202	Annexe B	Travée G, partie centre-nord-détail du poteau	N.-E.
28-08-08	77		203	Annexe B	Travée G, partie centre-nord-détail du poteau	N.-O.
28-08-08	78		204	Annexe B	Travée G, partie centre-nord-détail du poteau	S.-E.
28-08-08	79		205	Annexe B	Travée E, mur nord-détail du poteau	N.-O.
28-08-08	80		206	Annexe B	Travée E, mur nord-détail du poteau et entrain	N.-O.
28-08-08	81		207	Annexe B	Travée E, partie nord-détail jambe de force et panne	N.
28-08-08	82		208	Annexe B	Travée E, partie nord-entrain, jambe de force et panne	N.-E.
28-08-08	83		209	Annexe B	Travée E, partie sud-entrain, jambe de force et panne	S.-O.
28-08-08	84		210	Annexe B	Travée E, partie sud-entrain et faux entrain, jambe de force et panne	S.-O.
28-08-08	85		211	Annexe B	Travée D, partie sud-entrain et faux entrain, jambe de force et panne	S.-E.
28-08-08	86		212	Annexe B	Travée D, partie nord-entrain et faux entrain, jambe de force et panne	N.-E.
28-08-08	87		213	Annexe B	Travée C, partie nord-entrain et faux entrain, jambe de force et panne	N.-E.
28-08-08	88		214	Annexe B	Mur est, partie centre-sud-poteau	E.
28-08-08	89		215	Annexe B	Mur est, partie centre-nord-poteau	S.-E.
28-08-08	90		216	Annexe B	Mur est, partie centre-nord-poteau, entrain et faux entrain	S.-E.
28-08-08	91		217	Annexe B	Mur est-faitière	E.
28-08-08	92		218	Annexe B	Travée C, partie centre-poteau et entrain	S.-E.
28-08-08	93		219	Annexe B	Travée C, partie centre-poteau et entrain	N.-E.
28-08-08	94		220	Annexe B	Travée C, partie sud-entrain, jambe de force, faux entrain et panne	S.-E.
28-08-08	95		221	Annexe B	Mue nord-vue d'ensemble	S.-O.
28-08-08	96		222	Annexe B	Mur nord-vue de la partie ouest	S.-O.
28-08-08	97		223	Annexe B	Mur nord-vue de la porte est	S.
28-08-08	98		224	Annexe B	Mur nord-vue de la porte ouest	S.
28-08-08	99		225	Annexe B	Mur est- vue d'ensemble	S.-O.
28-08-08	100		226	Annexe B	Mur est- vue d'ensemble	N.-O.
28-08-08	101		227	Annexe B	Mur sud-vue de l'appentis	N.-O.
28-08-08	102		228	Annexe B	Détail, coin sud-est de l'étable	O.
28-08-08	103		229	Annexe B	Détail coyaux-sommet de la travée D	O.
28-08-08	104		230	Annexe B	Détail, clous, côté est de la porte est (travée C)	S.-O.
28-08-08	106		231	Annexe B	Détail, clous, côté est de la porte est (travée C)	S.-O.
28-08-08	106		232	Annexe B	Détail, clous, côté est de la porte est (travée C)	S.
28-08-08	107		233	Annexe B	Détail, clous, côté est de la porte est (travée C)	S.-O.
28-08-08	108		234	Annexe B	Détail, mur est-détail du dessous de la saillie de rive	S.
28-08-08	109		235	Annexe B	Travée H-détail du poteau de centre	O.
28-08-08	110		236	Annexe B	Extrémité ouest-poulie de faitière	O.
28-08-08	111		237	Annexe B	Extrémité ouest-poulie de faitière	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-08-08	112		238	Annexe B	Extrémité ouest-poulie de faitière	O.
28-08-08	113		239	Annexe B	Vers le centre-rail de poulie de faitière	E.
28-08-08	114		240	Annexe B	Extrémité ouest-poulie de faitière	E.
28-08-08	115		241	Annexe B	Vue générale de la charpente	E.
28-08-08	116		242	Annexe B	Vue générale de la charpente	E.
28-08-08	117		243	Annexe B	Mur ouest, partie nord-détail assemblage	O.
28-08-08	118		244	Annexe B	Mur sud-espace de rangement au-dessus de l'étable	S.-E.
28-08-08	119		245	Annexe B	Mur sud-espace de rangement au-dessus de l'étable	S.
28-08-08	120		246	Annexe B	Matériel-bineuse à pommes de terre?	-
28-08-08	121		247	Annexe B	Matériel-bineuse à pommes de terre?	-
28-08-08	122		248	Annexe B	Matériel-bineuse à pommes de terre?	-
28-08-08	123		249	Annexe B	Matériel-bineuse à pommes de terre?	-
28-08-08	124		250	Annexe B	Matériel-structure d'un char à foin	-
28-08-08	125		251	Annexe B	Matériel-avant-train d'un char à foin	-
28-08-08	126		252	Annexe B	Matériel-avant-train d'un char à foin	-
28-08-08	127		253	Annexe B	Matériel-arrière-train d'un char à foin	-
28-08-08	128		254	Annexe B	Matériel-arrière-train d'un char à foin	-
28-08-08	129		255	Annexe B	Matériel-structure d'un char à foin	-
28-08-08	130		256	Annexe B	Matériel-semeuse à traction animale	-
28-08-08	131		257	Annexe B	Matériel-semeuse à traction animale	-
28-08-08	132		258	Annexe A	Détail-système de fermeture de la porte	N.-E.
28-08-08	133		259	Annexe A	Vue générale-porte du mur sud	N.
28-08-08	134		260	Annexe A	Détail-système de fermeture de la porte	N.-E.
28-08-08	135		261	Annexe A	Détail-système de fermeture de la porte	N.
28-08-08	136		262	Annexe A	Battant est de la grande porte, mur sud	N.
28-08-08	137		263	Annexe A	Détail des clous du battant est	N.
28-08-08	138		264	Annexe A	Ouverture au-dessus du fournil	E.
28-08-08	139		265	Annexe A	Ouverture au-dessus du fournil	E.
28-08-08	140		266	Annexe A	Charpente au-dessus du fournil	E.
28-08-08	141		267	Annexe A	Charpente au-dessus du fournil	E.
28-08-08	142		268	Annexe A	Charpente au-dessus du hangar	N.
28-08-08	143		269	Annexe A	Détail, assemblage-coin des murs nord et ouest	N.
28-08-08	144		270	Annexe A	Fouillis dans le hangar	N.
28-08-08	145		271	Annexe A	Détails des clous du mur sud	N.-E.

ANNEXE F
RÉSULTATS DES ANALYSES
DE TENEUR EN PHOSPHATE

Table des matières

Table des matières.....	i
Tableau	i
Liste des figures	i
Résultats des analyses de teneur en phosphate	1
1. Méthodologie	1
2. Résultats	1
Bibliographie	5

Tableau

Tableau	Comparaison des résultats de la sous-opération 4A	4
---------	---	---

Liste des figures

Figure 1F	Sous-opération 4A, sondages positifs et datations suggérées	2
Figure 2F	Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate total (kg/ha)	2
Figure 3F	Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate assimilable (kg/ha)	3
Figure 4F	Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate assimilable (%)	3

Résultats des analyses de teneur en phosphate

1. Méthodologie

L'application de cette méthode d'analyse à des fins archéologiques repose sur le constat que la plupart des activités humaines produisent des déchets contenant entre autres des phosphates. Ces derniers, contrairement à d'autres minéraux, sont difficilement solubles et peuvent demeurer présents dans le sol pour une très longue période de temps. La présence de valeurs nettement plus élevées dans un ensemble d'échantillons de sols répartis sur un territoire donné apporte des indices supplémentaires permettant de définir des zones d'activité anthropique (Roskams, 2007; Orton, 2002). Le procédé d'analyse des échantillons doit permettre d'extraire le phosphate total (P_{tot}) et le phosphate organique (P_{in}). Une soustraction des deux permet de définir la quantité de phosphate organique du sol (P_{org}) (<http://geoarch.free.fr>). Normalement, c'est cette dernière valeur qui est utilisée sur le terrain. Cependant, compte tenu du coût associé à l'extraction du phosphate total, plusieurs archéologues considèrent comme valable l'utilisation de tests dérivés, effectués par des laboratoires d'agronomie (Holliday et Gartner, 2007). Le test présente généralement deux types de valeurs, soit une estimation du phosphate total – souvent exprimé en kg/ha –, soit un calcul du phosphate assimilable – présenté aussi en kg/ha, sinon en pourcentage.

Il existe plus d'une cinquantaine de procédés publiés portant sur la mesure du phosphate dans le sol, dont une trentaine ont été testés dans des contextes archéologiques. Cependant, lorsqu'il s'agit d'utiliser les données provenant d'un laboratoire d'agronomie, il est généralement admis de se référer aux teneurs en phosphate assimilable, bien que cette méthode puisse présenter certains biais dans l'interprétation des données (Holliday et Gartner, 2007).

2. Résultats

Le traitement des données provenant des échantillons recueillis comprend donc une comparaison des résultats provenant de l'analyse de la culture matérielle associés aux résultats obtenus à l'occasion de la mesure du phosphate total et du phosphate assimilable. Reportées dans un chiffrier, les données ont permis de produire un ensemble de quatre graphiques. Le premier de ceux-ci présente les puits de sondage ayant livré des artefacts (figure 1F). Tous les artefacts ont été recueillis dans une zone située entre 25 m (sondage 4A6) et 70 m (sondage 4A16) de distance (plan 3). Avec une pointe de crampon à clôture, le puits de sondage 4A26 doit être exclu de la série. La collection présente peu d'artefacts, mais plusieurs d'entre eux constituent de bons marqueurs chronologiques, comme le *Creamware*, la terre cuite fine blanche vitrifiée, la terre cuite fine jaune à glaçure claire et le grès grossier à glaçure saline et Albany (annexe D; 4A-6 à 4A-26). Ainsi, la définition sur l'axe des ordonnées des *terminus postquem* et *antequem* associés aux assemblages trouvés dans chacun des puits de sondage positifs présente une chronologie assez uniforme qui s'étend entre 1840 environ jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les éléments débordant des limites de cette chronologie comprennent des marqueurs moins précis (comme de la terre cuite grossière) qui n'ont pu être comparés à d'autres artefacts mieux documentés provenant du même puits.

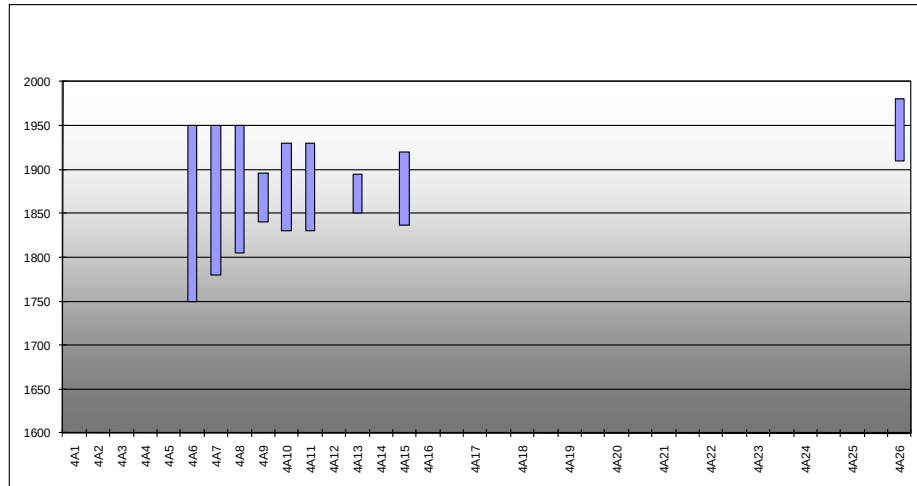


Figure 1F : Sous-opération 4A, sondages positifs et datations suggérées

Les analyses des teneurs en phosphate comprennent une mesure du phosphate total qu'il a été possible d'obtenir. Le laboratoire Agri-Direct utilise un protocole connu sous le nom de Mehlich-III. Les fiches d'analyse produites par le laboratoire sont présentées à la fin de cette annexe. Le graphique du phosphate total (figure 2F) indique des teneurs fortement élevées entre les valeurs de 15 m (4A5) et de 75 m (4A16), puis quelques pointes sporadiques à 85 m (4A17), 115 m (4A20) et 155 m (4A24). Pour leur part, les valeurs associées au

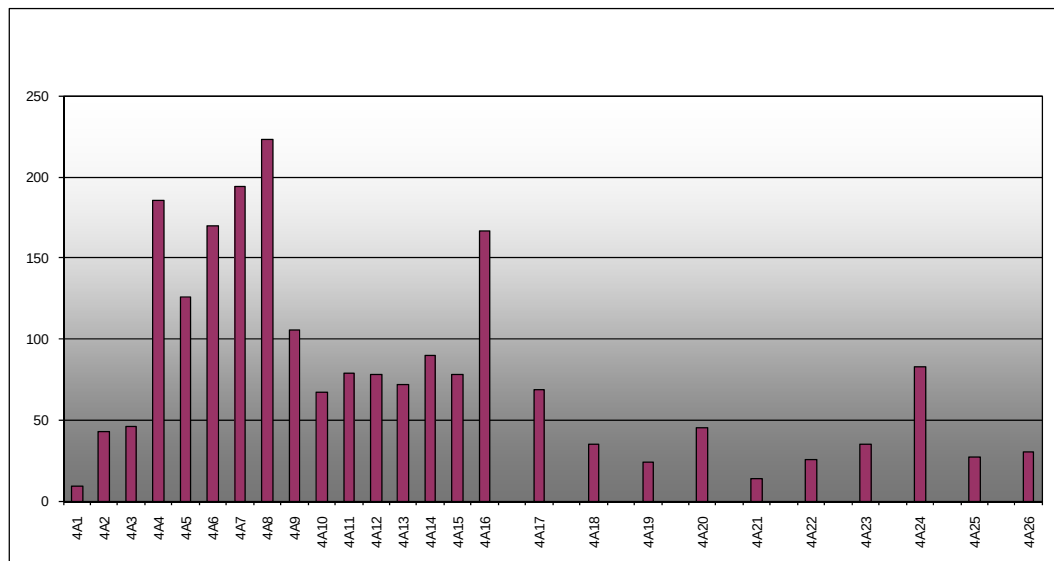


Figure 2F : Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate total (kg/ha)

phosphate assimilable, présentées en kg/ha, présentent également un regroupement entre les bornes de 15 m et de 75 m, avec des pointes très légères aux bornes de 85 m et de 155 m. Ici, la pointe située à 115 m a été abandonnée (figure 3F). Enfin, le calcul du phosphate assimilable, présenté en pourcentage, donne une image un peu différente des résultats (figure 4F). D'abord, en raison des limites de la technique d'analyse, les valeurs les plus faibles forment un seuil à 0,05 %. Les données débordant de ce seuil sont dans un premier temps regroupées entre les bornes de 35 m et de 95 m, décalant ainsi le premier

assemblage vers le nord. Par la suite, une légère pointe est observée à 135 m, puis les deux derniers puits de sondage présentent aussi des niveaux légèrement plus élevés, à 165 m et à 175 m.

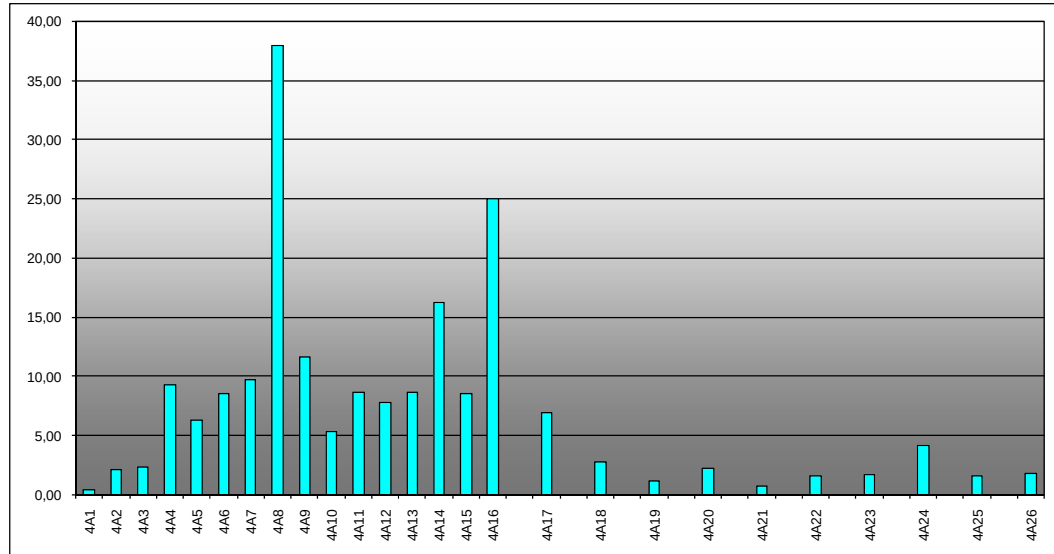


Figure 3F : Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate assimilable (kg/ha)

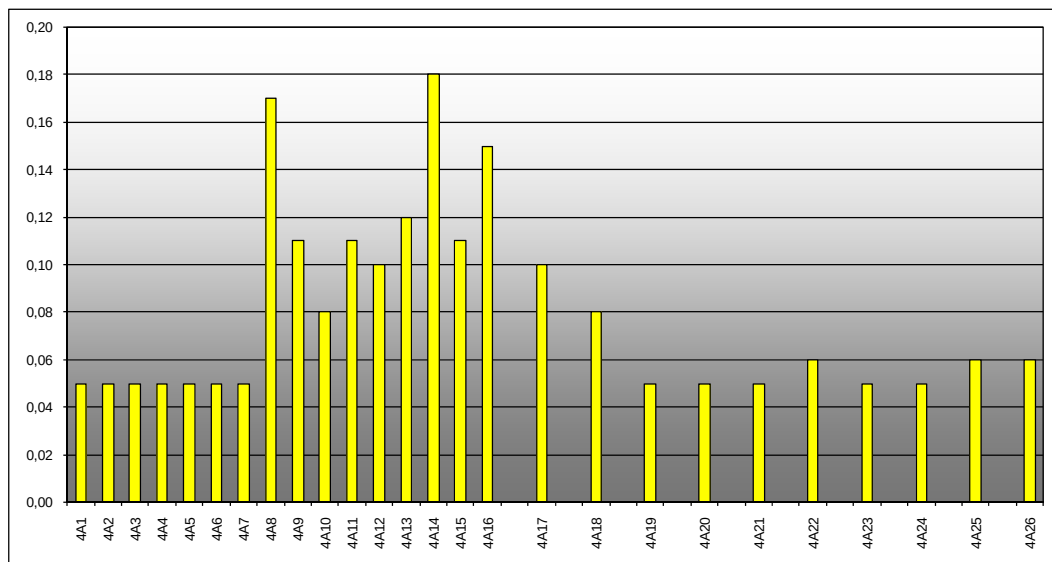


Figure 4F : Sous-opération 4A, résultats des tests, phosphate assimilable (%)

Tableau Comparaison des résultats de la sous-opération 4A

Analyse	Assemblage (m)	Pointe 1 (m)	Pointe 2 (m)	Pointe 3 (m)
Artefacts	25-70			175
P _{tot} (kg/ha)	15-75	85	115	155
P _{assim} (kg/ha)	15-75	85		155
P _{assim} (%)	35-95		135	165-175

Les résultats obtenus démontrent tous un recoupement entre les teneurs élevées en phosphate et la localisation de vestiges mobiliers, témoins d'activités humaines. Il semble que les meilleurs recoupements soient obtenus en utilisant les données du phosphate total et du phosphate assimilable, présentées en kg/ha. D'ailleurs, ces résultats présentent approximativement les mêmes limites d'assemblage et les mêmes pointes. Par contre, ils sont obtenus au moyen d'une technique d'analyse plus complète, mais aussi plus coûteuse. Pour leur part, les données tirées du phosphate assimilable et présentées en pourcentage peuvent orienter à peu de frais les recherches de terrain vers des secteurs d'intérêt archéologique. Elles sont toutefois moins précises, comme le démontre notamment la non-concordance entre des puits de sondage positifs et des valeurs plancher obtenues pour les puits 4A6 et 4A7.

Bibliographie

HOLLIDAY, Vance t. & William G. GARTNER

2007 « Methods of Soil P Analysis in Archaeology ». *Journal of Archaeological Science*, n° 34, pp. 301-333, <http://www.elsevier.com/locate/jas>.

ORTON, Clive

2002 *Samplign in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press (première publication en 2000), 268 pages.

ROSKAMS, Steve

2007 *Excavation*. Cambridge, Cambridge University Press (première publication en 2001, 312 pages.